



**RAPPORT** 

# ETUDE DE FAISABILITE POUR LA RESTAURATION ECOLOGIQUE DE L'YVETTE ET POUR LA LUTTE CONTRE LES INONDATIONS, DU MOULIN DE LA BRETECHE JUSQU'A L'AVAL DU MOULIN DE SAULX LES CHARTREUX

Phase 3 : Etude de scenario au stade Esquisse - Phase 4 : Programmation des aménagements

Avril 2019 - Version définitive Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette











### CLIENT

RAISON SOCIALE	Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette	
COORDONNÉES	SIAVHY 12 avenue Salvador Allende 91165 Saulx les Chartreux Tél. : 01 69 31 72 10 - Fax : 01 69 31 37 31	
INTERLOCUTEUR (nom et coordonnées)	Monsieur Jérôme ROZANSKI Tél. 01 69 31 72 10 E-mail : j.rozanski@siahvy.fr	

### SCE

COORDONNÉES	4, rue Viviani – CS 26220 44262 NANTES Cedex 2 Tél. 02.51.17.29.29 - Fax 02.51.17.29.99 E-mail : sce@sce.fr		
INTERLOCUTEUR (nom et coordonnées)	Monsieur DIEBOLT Cédric Tél. 02.51.17.81.61 E-mail : cedric.diebolt@sce.fr		

### **RAPPORT**

TITRE	Etude de faisabilité pour la restauration écologique de l'Yvette, du moulin de la Bretèche jusqu'à l'aval du moulin de Saulx-les-Chartreux Phases 3 et 4 : Esquisse et programmation des aménagements		
NOMBRE DE PAGES	84		
NOMBRE D'ANNEXES	-		
OFFRE DE RÉFÉRENCE	81082 – Édition 1 – Sept. 2016		
N° COMMANDE	Notification – Novembre 2016		

### SIGNATAIRE

RÉFÉRENCE	DATE	RÉVISION DU DOCUMENT	OBJET DE LA RÉVISION	RÉDACTEUR	CONTRÔLE QUALITÉ
170050C/D	26/02/2018	Version 1	Revue planning programmation	JHA/AHB/SEGIC	CDO
170050C/D	09/04/2019	Version définitive	Intégration des remarques suite au COPIL final	SEGIG/CDO	CDO

### **Sommaire**

1. Introduction 5
1.1. Rappel du contexte de l'étude
1.2. Contenu de l'étude
1.3. Rappel du fonctionnement hydraulique de la zone d'étude
1.4. Scénarios retenus et étudiés en phase précédente1
2. Descriptif technique du scenario d'aménagement retenu par typ d'opérations (n°2) 1
2.1. Préambule : cas du clapet d'alimentation du bassin de Saulx1
2.2. Action berges et ripisylve : traitement des massifs de renouée du Japon1
2.2.1. Descriptif des actions1
2.2.2. Estimatif sur la zone de Bretèche
2.3. Action lit mineur : restauration morphologique entre le moulin de Bretèche e la prise d'eau de la Morte Eau1
2.3.1. Description et localisation des aménagements1
2.3.2. Estimatif
2.4. Action berge et ripisylve : Implantation d'une ripisylve ponctuelle sur ZIP 4.1
2.4.1. Description et localisation des aménagements
2.4.2. Estimatif
2.5. Action berge et ripisylve : retalutage et confortement de la berge de l'Yvette e aval de la confluence avec la Boële1
2.5.1. Description et localisation des aménagements
2.5.2. Estimatif
2.6. Action zones humides et zones inondables1
2.7. Action ouvrage : Modification de la prise d'eau de Morte Eau2
2.7.1. Description et localisation des aménagements
2.7.2. Estimatif
2.8. Action ouvrage : Suppression de l'ouvrage de Bretèche, aménagement d'u bras renaturé en fond de vallée et comblement du bras existant2
2.8.1. Description et localisation des aménagements
2.8.2. Estimatif
2.9. Action ouvrage : Aménagement d'un bras de contournement au moulin d Saulx2

2.9.1. Description et localisation des aménagements	25
2.9.2. Estimatif	28
2.10. Plans généraux du scenario à l'échelle de la zone d'étude	. 28
2.11. Moulin de Bretèche : aménagements et esquisses paysagères associées projet	s au
2.11.1. Description et localisation des aménagements paysagers associés au projet	33
2.11.1.1. Eléments de diagnostic	33
2.11.1.2. Les principes d'aménagements paysagers	33
2.11.2. Esquisses des aménagements	33
2.11.3. Photomontages	36
2.11.4. Estimatif global des travaux	40
2.12. Moulin de Saulx : aménagements et esquisses paysagères associées	aı
projet	
2.12.1. Description et localisation des aménagements paysagers associés au projet	
2.12.1.1. Eléments de diagnostic	
2.12.1.2. Les principes d'aménagements paysagers	
2.12.2. Esquisses des aménagements	41
Le plan des aménagements et les coupes de principes pour le Moulin de Saulx-les-Chartreux présentés ci-après	
presentes or-apres	
2.12.3. Photomontages	
2.12.4. Estimatif global des travaux	
2.13. ZH3-ZIP5 : aménagements et esquisses paysagères associées au projet	
2.13.1. Description et localisation des aménagements paysagers associés au projet	
2.13.1.1. Eléments de diagnostic	
2.13.1.2. Les principes d'aménagements paysagers	49
2.13.2. Esquisses des aménagements	50
Le plan des aménagements et la coupe de principes pour la ZIP3 / ZH5 sont présentés ci-dessous	50
2.13.3. Photomontages	52
2.13.5. Estimatif global des travaux	56
2.14. Modalités générales de réalisation	. 58
2.14.1. Modalités spécifiques à l'évitement et la réduction des incidences sur les espèces animales	
2.14.2. Modalités de mise en œuvre des aménagements paysagers	
2.15. Modalités de gestion et d'entretien	
2.15.1. Aménagements liés à la continuité écologique	

2.15.2. Aménagements paysagers	5
3. Impacts du scénario retenu (n°2)	60
3.1. Rappel du contenu du scénario	60
3.2. Objectifs recherchés	60
3.3. Hypothèses de répartition des débits	6′
3.4. Impacts sur le potentiel hydroélectrique	62
3.5. Impacts hydrauliques des aménagements sur l'inondabilité des terrains	63
3.6. Impacts attendus sur les différents critères analysés	64
3.7. Synthèse de bénéfices hydro-écologiques à l'échelle de la zone d'étude	6
4. Cadre réglementaire	65
5. Synthèse des coûts des travaux du programme	66
5.1. Coût des travaux sur le secteur du moulin de Bretèche	60
5.2. Coût des travaux sur la ZIP5/ZH3	67
5.3. Coût des travaux sur la ZIP4/ZH4	68
5.4. Coût des travaux sur le secteur du moulin de Saulx	69
5.5. Coût des travaux sur la ZH6	70
6. Etudes complémentaires à prévoir	7′
7. Estimation du programme global	72
8. Proposition de programmation	
8.1. Proposition de zones d'intervention cohérentes	
8.2. Proposition de priorisation d'intervention	
8.3. Planification générale du programme	
8.3.1. Eléments structurants de la planification	
8.3.2. Proposition de planification sur la zone 1 prioritaire de Bretèche	7
8.3.3. Proposition de planification des zones 2, 3 et 1b si non réalisé en première tranche	7

9. Suivi, évaluation de l'efficacité du programme de travaux	79
9.1. Principe du suivi et l'évaluation de l'efficacité du programme	79
9.2. Protocole CARHYCE en aval du moulin de Bretèche	79
9.3. Suivi de la faune piscicole : calcul d'un IPR sur 2 stations	80
9.4. Suivi faune flore	80
9.5. Périodes d'intervention	80
9.6. Evaluation du coût du suivi	81

### 1. Introduction

### 1.1. Rappel du contexte de l'étude

La continuité écologique (libre circulation des espèces piscicoles migratrices et des sédiments), constitue un enjeu majeur pour la reconquête de la qualité écologique des cours d'eau et des masses d'eau.

Cet enjeu se traduit par des objectifs de résultats fixés par masse d'eau par la Directive Cadre Européenne sur l'eau, directive qui est déclinée au sein d'un large arsenal réglementaire, notamment sur la zone concernée par la présente étude :

- ▶ La Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA) de Décembre 2006, notamment à travers l'article L214-17 du code de l'environnement.
- Les Lois Grenelle I et II considérant l'aménagement d'ouvrages prioritaires et visant à restaurer la trame bleue.
- ▶ Le SDAGE Seine Normandie 2016-2021.
- ► Le SAGE Orge Yvette.

L'étude préalable au Plan de Restauration et de Gestion Écologique de l'Yvette<sup>1</sup> et de ses affluents à évaluer la qualité hydromorphologique du réseau hydrographique comme très dégradée en raison de la présence d'ouvrages hydrauliques majeurs au niveau du moulin de la Bretêche et du moulin de Saulx-les-Chartreux.

Dans ce contexte le SIAHVY a souhaité procéder à une étude de faisabilité visant à restaurer la continuité écologique de l'Yvette sur 2,8 km. Outre le décloisonnement du cours de l'Yvette au droit des ouvrages de la Bretêche et de Saulx, ce projet doit également être l'occasion de restaurer et valoriser plus largement l'hydrosystème fluviale :

- ▶ en améliorant le fonctionnement écologique de plusieurs zones humides en lit majeur ;
- en optimisant le potentiel halieutique du secteur par création de frayère à brochets ;
- ▶ en développant la vocation paysagère des fonds de vallée ;
- ▶ en créant un chemin pédestre et un verger à vocation pédagogique ;
- ▶ en étudiant l'opportunité d'aménager de nouvelles zones naturelles d'expansion de crue.

### 1.2. Contenu de l'étude

La qualité hydromorphologique du réseau hydrographique est considérée comme très dégradée en raison de la présence d'ouvrages hydrauliques majeurs au niveau du moulin de la Bretêche et du moulin de Saulx-les-Chartreux. Le projet du SIAHVY est d'intervenir sur ces deux secteurs afin de rétablir la continuité écologique de l'Yvette sur un linéaire de 2.8 km.

Les actions, qui s'orientent autour des opérations de restaurations biologiques (recharges granulométriques, retalutage, reméandrage, etc.) permettant ainsi le développement de nouvelles niches écologiques (réouverture de milieux humides, élagages adaptés, abattages sélectifs, création de zone de frayère, etc.) sont compatibles avec le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE), volet régional de la Trame Verte et Bleue, fixée par les lois Grenelle I et II.

Dans cet objectif, il convient d'engager une étude de faisabilité qui déterminera l'impact des différents scénarii envisagés (arasement, dérasement, gestion des vannes, mise en place d'une rivière de contournement) sur le système hydraulique.

L'étude de faisabilité vérifiera la faisabilité du projet en quantifiant l'impact hydraulique et écologique de l'effacement des seuils, à l'exception du moulin de Saulx-les-Chartreux. Celle-ci, associera à la restauration écologique de l'Yvette, la mise en place d'un chemin pédestre et la création d'un verger à vocation pédagogique sur le tronçon du moulin de Saulx-les-Chartreux

Ainsi l'étude comporte deux missions distinctes suivantes :

- ► Mission 1 : Etude de faisabilité
  - Phase 1 : Etat des lieux et diagnostic
  - Phase 2 : Propositions d'aménagement et de gestion
  - Phase 3 : Elaboration de la phase d'esquisse
  - Phase 4 : Programmation des aménagements
- Mission 2 : Etude écologique

Le présent rapport constitue la restitution des phases 3 et 4 de l'étude « Elaboration de la phase d'esquisse » et « programmation des aménagements ».

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Élaboration du Plan de Restauration et de Gestion Écologique de l'Yvette et de ses affluents (SIAVHY – PNR de la Haute Vallée de la Chevreuse – 2012)

### 1.3. Rappel du fonctionnement hydraulique de la zone d'étude

Les figurent pages suivantes présentent une synthèse de la localisation des ouvrages hydrauliques influençant la répartition des débits et les conditions d'écoulement sur le site d'étude (source SIAHVY) pour deux type de configuration :

- ▶ Répartition des débits avec la vanne du moulin de Bretèche fermée ;
- ▶ Réparation des débits avec la vanne du moulin de Bretèche partiellement ouverte.

Cette dernière configuration correspond au fonctionnement hydraulique courant de la zone d'étude.

Le SIAHVY a réalisé différentes mesures de débits en avril (vannes noires et vanne du moulin de Bretèche étant fermées), mai 2017, août 2017 et septembre (vanne du moulin de Bretèche plus ou moins ouverte) pour les débits journaliers suivants de l'Yvette à Villebon-sur-Yvette :

Date	Banque Hydro Station Villebon (QJM en l/s)
13/04/2017	744
14/04/2017	751
10/05/2017	784
11/05/2017	784
02/08/2017	620
03/08/2017	571
25/09/2017	653

Le tableau suivant présente les résultats obtenus pour les différentes stations jaugées :

Figure 1 - Mesures de débits en différentes stations

(Source: SIAHVY)

OUVRAGE / PROFIL DE MESURE	Campagne 1 : 13/04/2017 et 14/04/2017	Campagne 2 : 10/05/2017 et 11/05/2017	Campagne 3 : 02/08/2017 et 03/08/2017	<b>Campagne 4 :</b> 25/09/17
Vannes Galands	Ouvertes de 3 cm		Fermées	-
Vannes Noires	Fermées (mais passage par surverse)	-	Ouvertes de 2 cm	-
Vanne Bretêche	Fermée		Ouverte de 5 cm	Ouverte de 46 cm
Clapet d'entrée du bassin de Saulx	Défaut (passage par sruverse)			-
Vanne décharge moulin Saulx	-	Fermée	Ouverte de 2 cm	-
Yvette à Villebon sur Yvette	≈ 750 l/s	≈ 780 l/s	≈ 600 l/s	≈ 650 l/s
Boele aval prise d'eau de la Boêle	≈ 470 l/s	-	454 l/s	-
Boele amont Vannes Noires	474 l/s	-	≈ 450 l/s	-
Boele aval Vannes Noires	707 l/s	-	≈ 550 l/s	-
Yvette amont Vannes Noires	327 l/s	-	≈ 170 l/s	-
Yvette aval Moulin Bretêche	23 l/s	-	76 l/s	339 l/s
Yvette amont prise d'eau Morte Eau	40 l/s	-	≈ 75 l/s	-
Morte Eau en aval prise d'eau	30 l/s	-	61 l/s	421 l/s
Yvette à la confluence Boële	1 l/s	-	≈ 10 l/s	25 l/s
Bras alimentation bassin de Saulx	≈ 310 l/s	-	313 l/s	-
Yvette aval M.SIAHVY (sortie roue uniquement)	≈ 410 l/s	223 l/s	88 l/s	-
Yvette amont M.SIAHVY	≈ 410 l/s	248 l/s	196 l/s	-

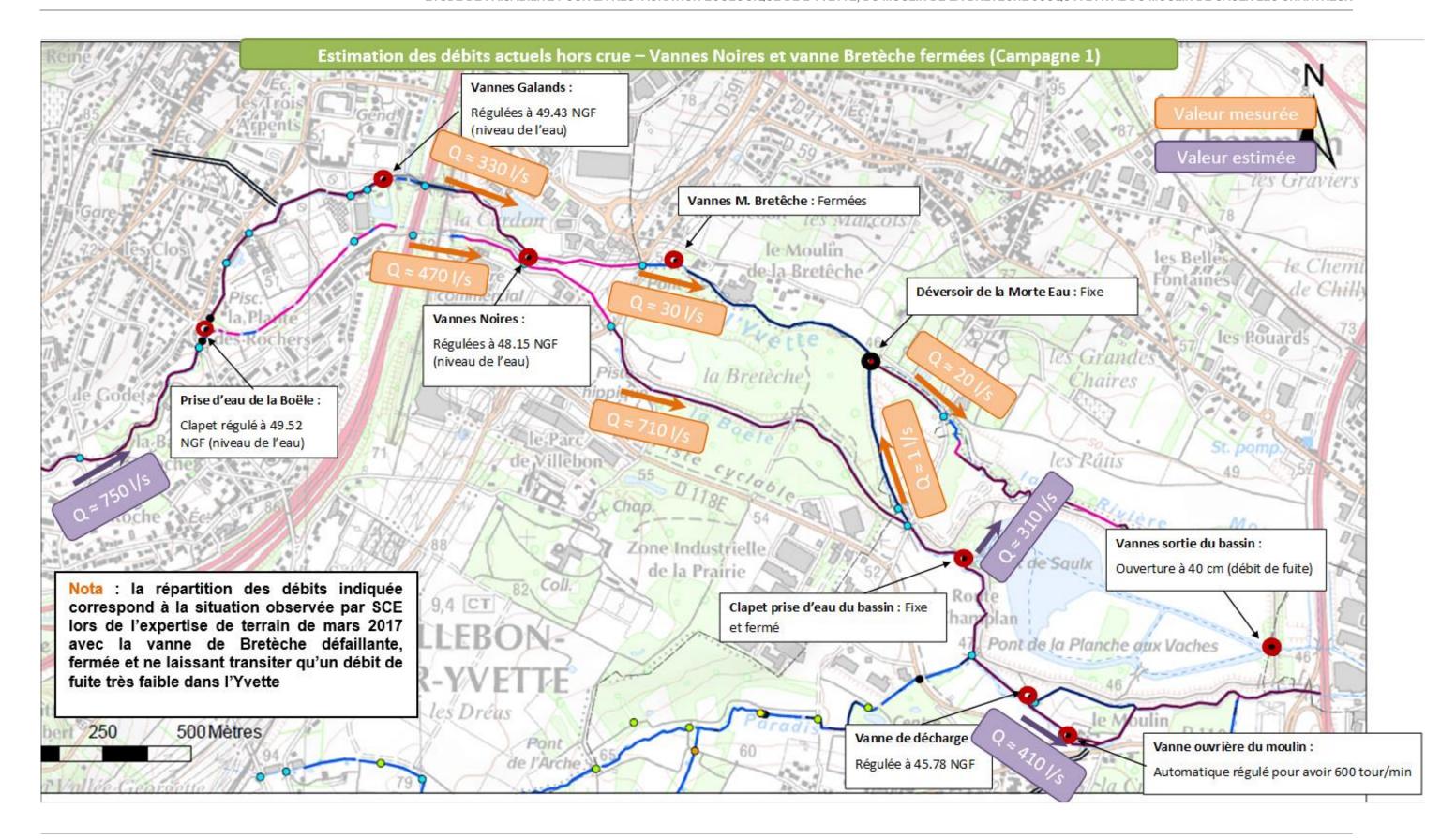
Cases oranges : valeurs mesurées par jaugeage / Cases violettes : valeurs estimées

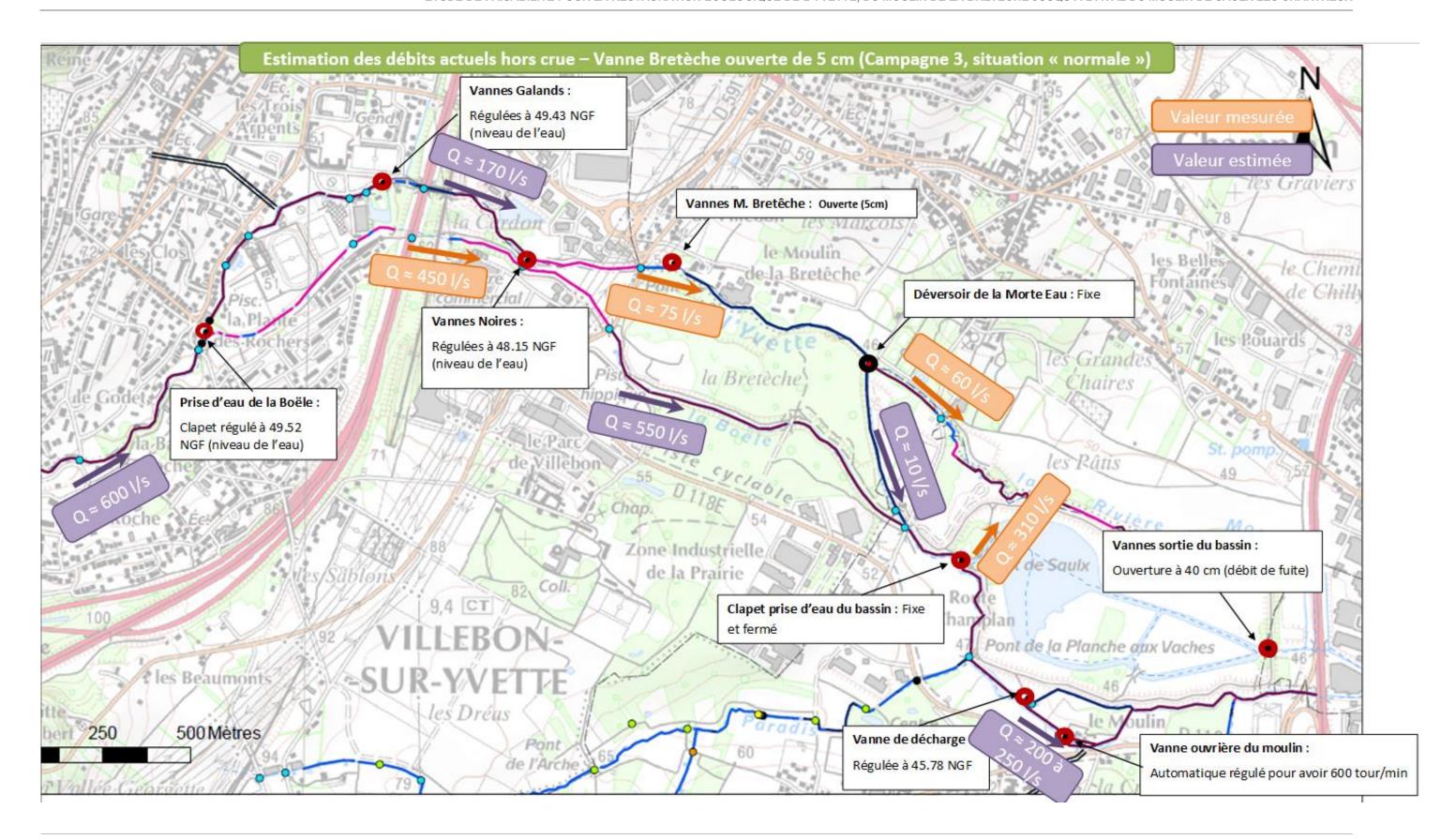
L'analyse de ces données couplées aux observations de terrain réalisées par SCE appelle les commentaires suivants :

- ► Hors période de crue, le débit transitant dans l'Yvette à l'aval de la prise d'eau de la Boële varie entre environ 150 l/s et 350 l/s Il est à noter que ce débit ne doit logiquement pas énormément varier du fait :
- de la régulation du niveau au droit de la prise d'eau par un clapet mobile dérivant le débit « excédentaire » vers la Boële,
- de la régulation du niveau d'eau de l'Yvette en aval de la prise d'eau par les vannes Galands.
- Les Vannes Noires régulent le niveau d'eau à la cote de 48,15 m IGN69, soit environ 50 cm endessous de la crête du seuil du moulin de Bretèche :
- En position « vanne fermée » (Campagne 1), seul un débit anecdotique transite ainsi au droit du moulin de Bretèche (≈ 20 l/s selon le jaugeage effectué par le SIAHVY correspondant aux fuites de la vanne défaillante et maintenue en position fermée mais présentant des fuites à l'époque de l'expertise). Il s'agit d'une situation extraordinaire.
- Une inversion de sens d'écoulement a également été notée dans cette configuration entre la prise d'eau de la Morte Eau et la confluence Yvette / Boële, l'eau s'écoulant de la confluence vers la prise d'eau de la Morte Eau (du fait de la contre-pente et de la fermeture de la vanne du moulin de Bretèche).

- ► En situation normale, la position de la vanne de Bretèche est « partiellement ouverte » (Campagne 3, ouverture de 5 cm). Le débit mesuré en aval du moulin de Bretèche était alors de l'ordre de 75 l/s.
- Les Vannes Noires dériveraient suivant ces conditions entre 100 l/s (situation campagne 3) et 300 l/s (situation campagne 1) de l'Yvette vers la Boële.
- Le débit évacué au niveau de la prise d'eau de Morte Eau serait de l'ordre de 30 l/s à 60 l/s selon l'état d'ouverture de la vanne du moulin de Bretèche, en situation « normale ».
- Le débit minimal nécessaire au fonctionnement de l'installation hydroélectrique du moulin de Saulx est de l'ordre de 200 à 250 l/s.
- ▶ Pour rappel, le débit maximum admissible au droit de l'installation hydroélectrique a été évalué à environ 3,75 m³/s.
- ▶ Le maintien de la cote de retenue au droit du moulin de Saulx à 45,78 m IGN69 et le maintien du clapet d'alimentation du bassin de Saulx laissent envisager qu'un débit de l'ordre de 310 l/s est couramment dérivé vers le bassin de Saulx.
- ▶ En cas d'ouverture significative de la vanne de Bretèche (46 cm, situation campagne 4), le débit transitant dans l'Yvette en aval apparaît majoritaire (de l'ordre de 350 à 400 L/s) jusqu'à l'ouvrage du bras de Morte eau qui reprend alors la quasi-intégralité du débit. Un débit résiduel transite alors dans l'Yvette jusqu'à la confluence avec la Boële (environ 25 L/s). Cette répartition du débit s'explique par la topographie des biefs et des ouvrages. A noter que les valeurs mesurées en aval de Bretèche et de la Morte eau ne paraissent pas cohérentes sauf cas d'un apport intermédiaire notable (type canalisation ?). L'augmentation de débit mesurée entre l'aval de Bretèche et le bief de Morte eau est en effet très significative et passerait de 340 L/s à 420 L/s environ. Il apparaît difficile d'interpréter ou expliquer un tel écart.

Les figures suivantes présentent de façon synthétique la répartition des débits en situation « courante » (cas de la campagne 3) et dans le cas de la campagne 1, vanne de Bretèche fermée (car détériorée).





### 1.4. Scénarios retenus et étudiés en phase précédente

A l'issue de la phase 1 de l'étude d'état des lieux / diagnostic, les six combinaisons de scénarios d'aménagement suivantes ont été étudiées en phase 2.

ld.	Action(s) sur les ouvrages				Action(s) lit majeur		
Scénario	Moulin de Saulx	Moulin de Bretèche	Prise d'eau de Morte Eau	Action(s) lit mineur	Action(s) berges et ripisylve	Zone inondable	Zones humides
1	franchissable par les espèces cibles	Suppression complète seuil e vanne et restauration des berges et du lit mineur existant	t Modification avec rehausse de l'ouvrage pour satisfaire la	(cyprinidés rhéophiles) sur 660 m entre le moulin de Bretèche et la prise d'eau de la Morte eau	O) Traitement renouée du japon moulin de la Breteche (et plus globalement des espècess envahissantes éventuellement présentes sur les zones de travaux)  1) Implantation d'une ripisylve ponctuelle sur ZIP 4 (une 10aine de plants)  2) Reprise et diversification des profils de berges entre le moulin de la Bretèche et la fin des protections bois (y compris rejets à ré-aménager et garde-corps en haut de berge à déposer au niveau du moulin de Bretèche)  3) Retalutage de berge en aval de la confluence avec la Boële et du pont sur 50 ml environ en rive gauche : encoches d'érosion observées	ZIP 1 : reconnexion par arasement dans le merlon en aval de Bretèche ZIP 2 : connexion au bras de contournement à créer à Saulx ZIP 5 : décaissement visant à accroître le volume "stockable" ZIP 4 : reconnexion de la ZH et décaissement partiel au vu des enjeux écologiques présents sur le remblai ZIP 3 : suppression du merlon voire décaissement complémentaire pour augmentation du volume "stockable"	Les scénarios d'intervention sur les zones humides sont indépendants des scénarios sur les ouvrages. Il est le même dans tous les cas :  ZH 1 (eq. ZIP 1) : Reconnexion par l'aval (suppression d'un court linéaire de merlon pour accroissement de la connexion)  ZH4 (eq. ZIP 4) : Déblai d'une partie de la surface pour reconnexion des zones basses  ZH 3 (eq. ZIP 5) : Création d'une zone d'expansion de crue (zone humide) par suppression du petit merlon et décaissement + reconnexion de la dépression existante  ZH5 (eq. ZIP 2) : Poursuite de la gestion en espace ouvert (roselière) sans travaux particulier.  ZH 6 (NORD EST) : Retrait de la digue en remblai (précautions liées au réseau) et agrandissement / approfondissement de la mare. Maintien de la gestion actuelle.  ZIP 3 : suppression du merlon voire décaissement complémentaire (plus ou moins important selon hydromorphie actuelle) favorisant l'implantation d'une zone humide en berge, puis éventuellement semi d'un mélange de graines de prairie hygrophyle et entretien en milieu ouvert. Il est aussi possible de laisser évoluer naturellement le milieu, qui évoluera probablement à termes en boisement humide.
2	Idem scénario n°1	Suppression complète seuil e vanne. + aménagement d'un bras renaturé en fond de vallée + comblement du cours actuel de l'Yvette sur 150 m	Idem scenario 1	1) Restauration morphologique à vocation piscicole (cyprinidés rhéophiles) sur 660 m entre le moulin de Bretèche et la prise d'eau de la Morte eau  2) Restauration morphologique au droit du bras renaturé de bretèche + au droit du bras de contournement du moulin de Saulx	Idem scenario 1	ZIP 1 : connexion au bras renaturé en fond de vallée à Bretèche + arasement du merlon en aval ZIP 2 : connexion au bras de contournement à créer à Saulx ZIP 5 : décaissement visant à accroître le volume "stockable" ZIP 4 : reconnexion de la ZH et décaissement partiel au vu des enjeux écologiques présents sur le remblai ZIP 3 : suppression du merlon voir décaissement complémentaire pour augmentation du volume "stockable"	
3	Idem scénario n°1	Maintien du seuil et de la vanne de Bretèche Aménagement d'un bras de contournement technique en enrochements à vocation piscicole sans abaissement significatif du niveau actuel en amont de l'ouvrage	Idem scenario 1	Restauration morphologique à vocation piscicole (cyprinidés rhéophiles) sur 660 m entre le moulin de Breteche et la prise d'eau de la Morte eau     Restauration morphologique au droit du bras de contournement du moulin de Saulx	ldem scenario 1	Idem scenario 2	Idem scenario 1

#### SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DE LA VALLEE DE L'YVETTE

ETUDE DE FAISABILITE POUR LA RESTAURATION ECOLOGIQUE DE L'YVETTE, DU MOULIN DE LA BRETECHE JUSQU'A L'AVAL DU MOULIN DE SAULX LES CHARTREUX

ld.	Action(s) sur les ouvrages					Actio	on(s) lit majeur
Scénario	Moulin de Saulx	Moulin de Bretèche	Prise d'eau de Morte	Action(s) lit mineur	Action(s) berges et ripisylve	Zone inondable	Zones humides
4	Aménagement d'une passe à poissons au moulin de Saulx (passe à bassins)	Idem scénario 1	Eau Idem scenario 1	1) Restauration morphologique à vocation piscicole (cyprinidés rhéophiles) sur 660 m entre le moulin de Breteche et la prise d'eau de la Morte eau  2) Restauration morphologique au droit du site de Bretèche (lit actuel renaturé)		ZIP 1 : reconnexion par arasement dans le merlon en aval de Bretèche ZIP 5 : décaissement visant à accroître le volume "stockable" ZIP 4 : reconnexion de la ZH et décaissement partiel au vu des enjeux écologiques présents sur le remblai ZIP 3 : suppression du merlon voir décaissement complémentaire pour augmentation du volume "stockable"	Idem scenario 1
5	Idem scenario 4	Idem scenario 2	Idem scenario 1	1) Restauration morphologique à vocation piscicole (cyprinidés rhéophiles) sur 660 m entre le moulin de Breteche et la prise d'eau de la Morte eau  2) Restauration morphologique au droit du site de Bretèche (nouveau bras renaturé)		ZIP 1 : connexion au bras renaturé en fond de vallée à Bretèche + arasement du merlon en aval ZIP 5 : décaissement visant à accroître le volume "stockable" ZIP 4 :reconnexion de la ZH et décaissement partiel au vu des enjeux écologiques présents sur le remblai ZIP 3 : suppression du merlon voir décaissement complémentaire pour augmentation du volume "stockable"	Idem scenario 1
6	Idem scenario 4	Idem scenario 3	Idem scenario 1	Restauration morphologique à vocation piscicole (cyprinidés rhéophiles) sur 660 m entre le moulin de Breteche et la prise d'eau de la Morte eau	Idem scenario 1	Idem scenario 5	Idem scenario 1

Tableau 1 : Rappel du Contenu des scénarios étudiés en phase 2

Une (1) ligne = 1 scenario résultant d'une combinaison d'actions

Couleurs des cases similaires signifiant des actions similaires entre scenarios, par colonne

Pour rappel, du fait des investissements récemment réalisés sur le site du moulin de Saulx, notamment en matière d'hydroélectricité, il n'a pas été envisagé de scénarios d'abaissement ou de suppression sur ce site.

A l'issue de l'analyse multicritères réalisée sur ces 6 scenarios précédemment, le choix du comité de pilotage s'est porté sur le développement du scenario 2 au stade Esquisse, objet du présent rapport.

### 2. Descriptif technique du scenario d'aménagement retenu par type d'opérations (n°2)

Les paragraphes qui suivent détaillent le contenu des opérations « individuelles » agrégées dans un second temps sous forme de scénarios. Les scenarios présentés dans le tableau précédent sont constitués d'une combinaison des différentes actions présentées/détaillées techniquement dans cette partie.

### 2.1. Préambule : cas du clapet d'alimentation du bassin de Saulx

Le clapet d'alimentation du bassin de Saulx est maintenu en position haute quelles que soient les conditions hydrologiques. La modification de cet ouvrage ne parait pas opportune pour les raisons suivantes :

- ▶ Coût important lié à la nécessité de déposer le clapet en cas d'intervention et refonte potentiellement nécessaire du génie civil ;
- ► Contraintes réglementaires importantes du fait que cet ouvrage intervient dans la protection des biens et des personnes.

Pour ces raisons il n'a pas été envisagé d'intervenir sur cet ouvrage particulier.

A titre d'information, lorsque le niveau légal de retenue est maintenu au droit du moulin de Bretèche, il a été estimé que cet ouvrage dérivait environ 300 l/s vers le bassin de Saulx.

### 2.2. Action berges et ripisylve : traitement des massifs de renouée du Japon

### 2.2.1. Descriptif des actions

Le diagnostic a mis en évidence la présence de renouée du Japon, fortement présente sur les berges en amont du seuil du moulin de Bretèche. Cette espèce exotique envahissante nécessite une intervention particulière pour éviter pour éviter sa propagation sur l'ensemble du territoire.



Figure 2 - Photo 1 : Foyers de renouée du Japon en amont en aval immédiat du seuil de Bretèche Il convient de noter qu'aucune méthode d'éradication complète et systématique des renouées asiatiques ne fait consensus à ce jour.

Concernant la gestion des renouées asiatiques, les actions suivantes peuvent être envisagées :

- ▶ Prévention : communication riverains, service espace vert et voirie etc.
- Massif en phase de colonisation : stratégie d'éradication
  - Excavation et exportation des matériaux infestés (sur massifs restreints avec possibilité d'accès par engins)
  - Arrachage manuel des plantules puis incinération
  - Pâturage
- Massif en phase d'explosion : stratégie d'affaiblissement puis d'éradication
  - Fauche répétée (1 fois par mois pendant 5 mois entre mai et septembre) puis pose d'une bâche puis plantations
  - Excavation et exportation des matériaux infestés (sur massifs restreints avec possibilité d'accès par engins).
  - Fauche répétée (1 fois par mois pendant 5 mois entre mai et septembre) puis arrachage manuel et incinération
- Massif en phase d'envahissement : stratégie de circonscription
  - Fauche sélective répétée (1 fois par mois pendant 5 mois entre mai et septembre) et plantations en bordure
  - Pâturage

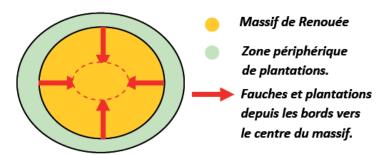


Figure 3 - Schéma de principe de traitement d'un massif de renouée

Les particularités suivantes doivent également être prises en compte pour le traitement des massifs de renouées :

- La fauche doit être effectuée régulièrement et ne doit pas être arrêtée ou suspendue. La Renouée est stimulée par les différents traitements s'ils ne sont pas effectués régulièrement. Des coupes trop peu fréquentes augmentent la probabilité de propagation et stimulent la croissance. Il est préférable de ne pas intervenir du tout plutôt que d'intervenir ponctuellement.
- ▶ Un massif doit être traité prioritairement dans son intégralité. La Renouée se reproduisant en partie grâce à ses rhizomes, le traitement d'un massif dans son intégralité est indispensable pour obtenir des résultats satisfaisants. Si une partie du massif n'est pas traitée, elle permettra au reste du massif de se régénérer. Néanmoins, si le traitement du massif entier est difficile, on peut s'attacher à contenir la surface du foyer et limiter sa progression en réalisant des fauches répétées (le plus fréquemment possible) associées à de la mise en concurrence.
- ▶ Privilégier les actions précoces dès l'apparition de la plante et les actions sur les petits massifs. Il faut intervenir le plus rapidement possible pour avoir le plus de chance d'éradiquer la plante. En effet, laisser se développer une seule plantule, c'est ouvrir la voie à la colonisation de vastes zones.

La fauche seule peut ne pas suffire. Il faut idéalement qu'elle soit associée à des actions complémentaires de plantation d'espèces ligneuses locales à croissances rapide (ex : Saules (notamment Salix viminalis), Aulnes) reconstituant de fait une ripisylve adaptée.

- Les plantules de l'hybride issues de graines, et dans une moindre mesure de rhizomes, sont affectées par la présence d'autres espèces. Les espèces les plus efficaces ont des armes chimiques et une croissance rapide. La résistance biotique est donc un moyen de prévention prometteur contre l'invasion.
- La Bourdaine (Rahmnus frangula) et le Sureau yèble (Sambucus ebulus) sont deux espèces présentant une similarité plus ou moins importante avec les Renouées. Ce sont par conséquent des espèces capables de concurrencer efficacement les Renouées.

La principale zone d'aménagement concernée par la présence de massif de renouée correspond au secteur de Bretèche. Il est proposé, sur ce site, de retenir une **stratégie d'éradication par excavation des berges sur une épaisseur de 2 m environ (linéaire cumulé de l'ordre de 210m) puis export des terres infestées en décharge adaptée**. Cette intervention devrait générer un volume de déblais important aux abords de l'ouvrage à évacuer estimés à ce stade à environ 1500 m³.

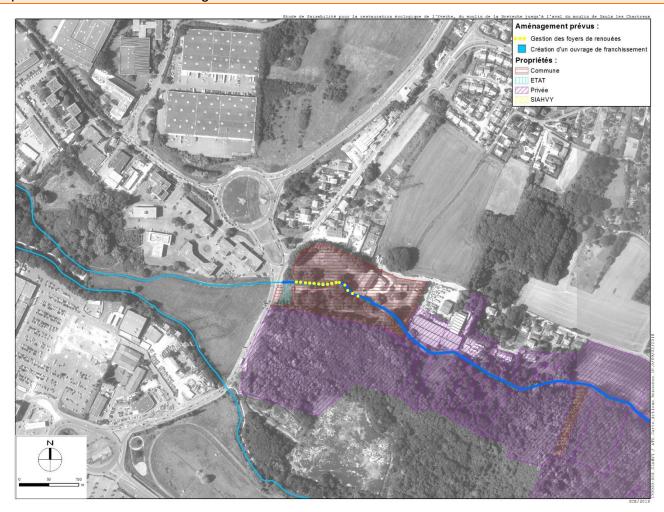


Figure 4 - Localisation des actions de traitement des massifs de renouées

### 2.2.2. Estimatif sur la zone de Bretèche

Cette action d'éradication de la renouée du Japon est évaluée à ce stade entre 200 000 et 300 000 € HT.

### 2.3. Action lit mineur : restauration morphologique entre le moulin de Bretèche et la prise d'eau de la Morte Eau

### 2.3.1. Description et localisation des aménagements

Le diagnostic a mis en évidence que le linéaire de cours d'eau situé entre le moulin de Bretèche et la prise d'Eau de Morte Eau (600 m environ) présente actuellement une qualité d'habitat nulle à très faible notamment du fait d'un lit très homogène et l'artificialisation d'un linéaire conséquent de berges.

Pour améliorer les composantes hydromorphologiques de ce tronçon il est ainsi proposé :

#### ► Aménagement de restauration du lit mineur :

- Linéaire aménagé :
- 600 m environ en cas de suppression de l'ouvrage de Bretèche et comblement du bief associé
  - Pose de blocs d'enrochements visant à diversifier dans les écoulements avec réalisation de banquettes par recharge en granulats
  - Curage préalable si nécessaire
- Nota : Linéaire plutôt de l'ordre de 660 m environ si maintien de l'ouvrage et du bief de Bretèche

Le plan de localisation suivant permet de situer les aménagements prévus.

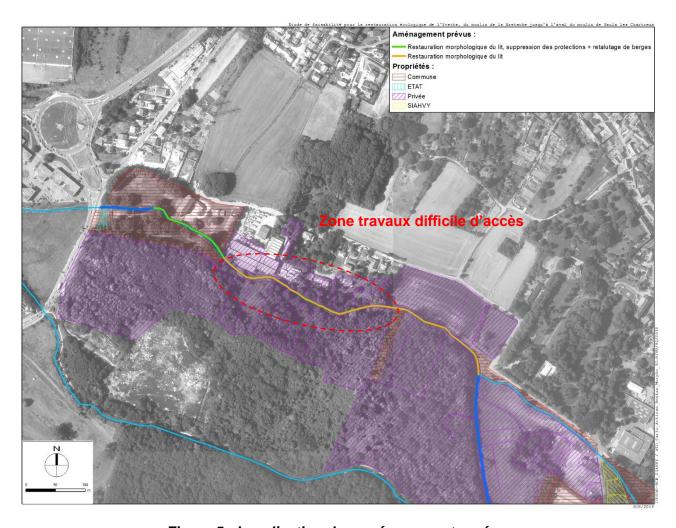
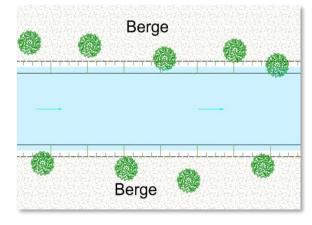
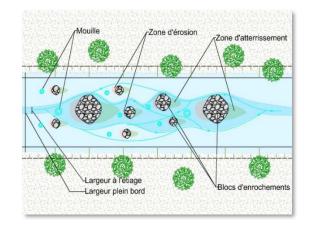


Figure 5 - Localisation des aménagements prévus

### Etat initial : lit rectifié, Surdimensionné, Habitats uniformes



Etat projeté : Mise en place de blocs pour diversifier les écoulements



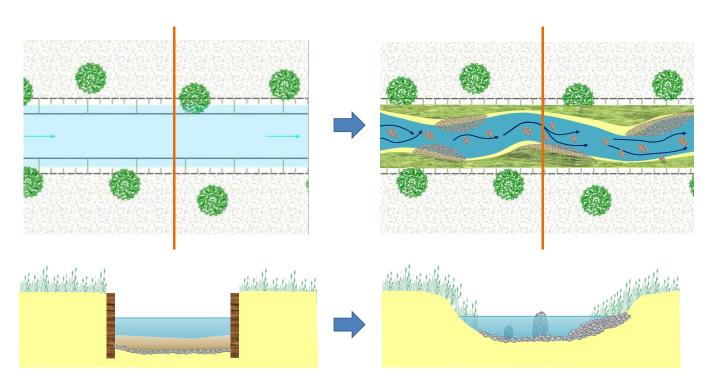


Figure 6 - Schéma de principe de pose de blocs

Figure 7 - Schéma de principe de retalutage en pente douce avec banquette et pose de blocs

L'intérêt de ces aménagements sera conditionné par l'importance du débit transitant effectivement dans ce tronçon en régime courant (hors crue).

#### 2.3.2. Estimatif

Ces actions sont évaluées à ce stade entre 150 000 et 200 000 € HT.

L'estimation tient compte des difficultés d'accès au secteur de travaux (cf figure 3). Il est préconisé de réaliser ces travaux (au moins dans la zone d'accès difficile) préalablement ou conjointement aux travaux d'aménagement du site de Bretèche et des actions prévues sur la ZIP 1/ZH1 (voir paragraphe 2.6) de façon à mutualiser les accès de chantier et moyens d'intervention. Le chiffrage ciavant tient compte de cette hypothèse.

### 2.4. Action berge et ripisylve : Implantation d'une ripisylve ponctuelle sur ZIP 4

### 2.4.1. Description et localisation des aménagements

Le diagnostic a mis en évidence que le linéaire de cours d'eau situé en bordure de la ZIP 4 ne bénéficiait pas d'un ombrage suffisant.

Il est ainsi proposé d'implanter une ripisylve ponctuelle en rive gauche sur un linéaire d'environ 315 m.

Le plan de localisation suivant permet de situer les aménagements prévus.

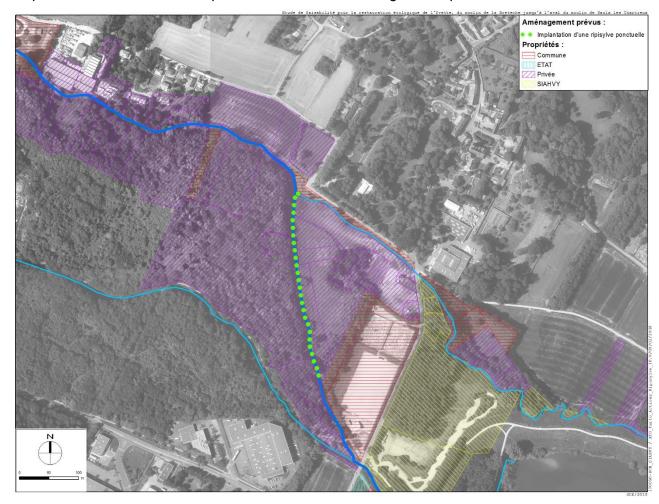


Figure 8 - Localisation des aménagements prévus

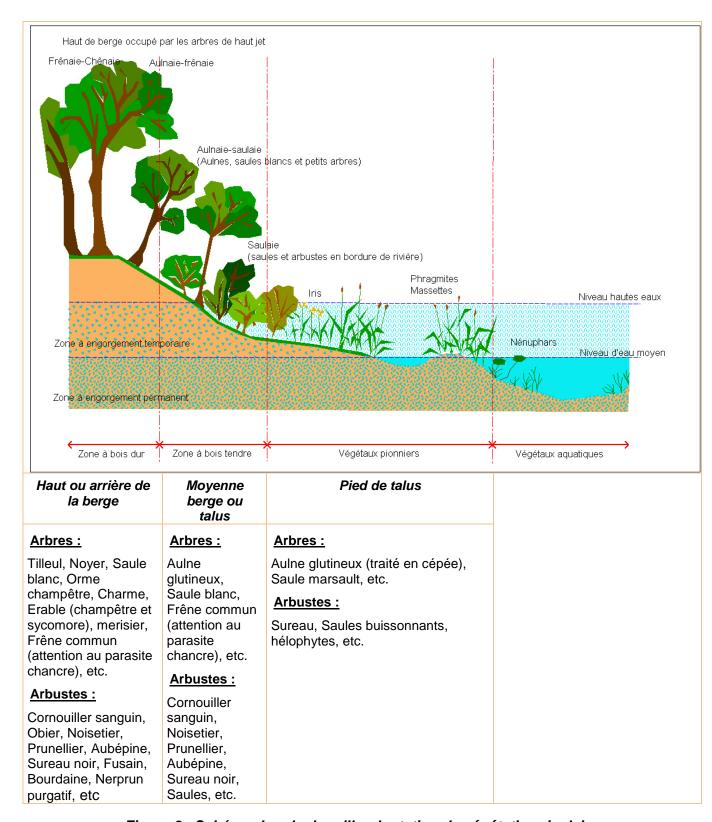


Figure 9 - Schéma de principe d'implantation de végétation rivulaire

### 2.4.2. Estimatif

Le coût estimatif d'implantation d'une dizaine de plants d'arbres est entre 5000 € HT et 10 000 € HT (y compris débroussaillage, préparation du terrain préalable et garantie de reprise).

### 2.5. Action berge et ripisylve : retalutage et confortement de la berge de l'Yvette en aval de la confluence avec la Boële

### 2.5.1. Description et localisation des aménagements

Le diagnostic a mis en évidence une zone de déstabilisation de la berge gauche de l'Yvette en aval immédiat du pont de la route de Champlan.



Figure 10 - Déstabilisation de la berge gauche de l'Yvette en aval du pont de la route de Champlan

Il est ainsi proposé un retalutage de la berge gauche sur un linéaire d'environ 30 m. Ce retalutage consistera à déblayer en pente douce la berge (fruit 2H / 1 V maximum). Les produits du déblai seront régalés en pied de berge afin de ne pas modifier la section totale à pleins bords.

Les berges seront ensemencées afin d'assurer une meilleure tenue, les espèces préconisées sont les suivantes :

Secteur amphibie haut	Secteur amphibie bas (jusqu'à 30 cm d'eau)	Pied de berge (jusqu'à 0,80 m d'eau)
	Privilégier les hélophytes amphibie telles que les laîches, l'iris des marais ou le faux roseau.	telles que massettes ou les

Le pied de berge sous l'eau et dans la zone de ce marnage courante pourra être stabilisé par un enrochement.

Le haut de talus végétalisé pourra être stabilisé dans un premier temps par un géotextile coco le temps que l'ensemencement soit efficace.

Nota: Il convient également de signaler le mauvais état du pont de la route de Champlan sujet à des rejointoiements importants (ouvrage néanmoins hors champ de mission de SCE).

Le plan de localisation suivant permet de situer les aménagements prévus.



Figure 11 - Localisation des aménagements prévus

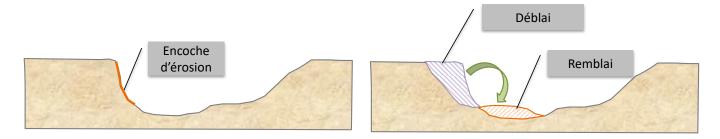


Figure 12 - Schéma de principe de retalutage de berge

### 2.5.2. Estimatif

A ce stade le coût estimatif de travaux de cette opération est compris entre 15 000 et 25 000 € HT.

### 2.6. Action zones humides et zones inondables

Le diagnostic a mis en évidence la présence de zones humides (ZH) présentant une fonctionnalité « eau » dégradée.

Le diagnostic a également identifié plusieurs Zones Inondables à Potentiel, ZIP (secteurs « compatibles » avec une expansion des crues (au sens de leur occupation des sols actuelle ou projetée) et pouvant participer plus activement à la régulation des crues en stockant davantage d'eau).

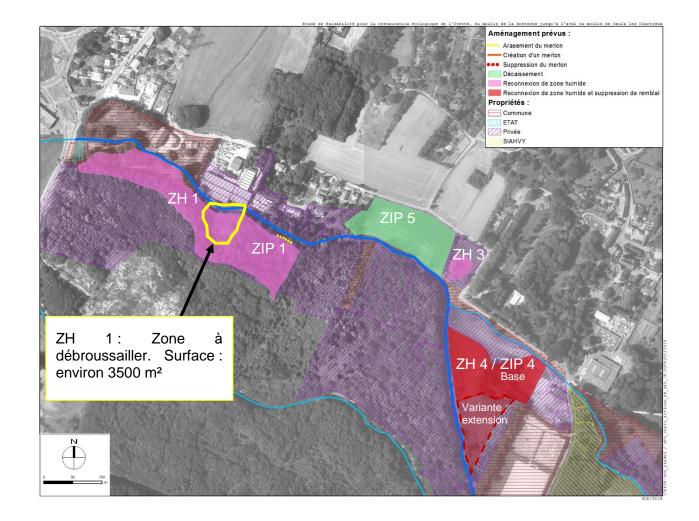
Il est ainsi proposé les actions listées dans le tableau suivant :

Zone inondable potentiel (ZIP)	Zone humide (ZH)	Actions proposées	Estimatif travaux (€ HT)
ZIP 1	ZH 1	Reconnexion par l'aval : Suppression d'un court linéaire de merlon en rive droite pour accroissement de la connexion.  Intervention manuelle pour le débroussaillage afin d'éviter la fermeture du milieu.  Si création d'un bras de contournement ou renaturé ne fond de vallée à Bretèche : connexion également améliorée.	20 000 à 25 000 € HT
ZIP 2	ZH5	Création d'un bras renaturé de l'Yvette en fond de vallée + suppression ponctuelle du merlon du bras actuel en aval Poursuite de la gestion en espace ouvert (roselière) sans travaux particulier	Voir action du paragraphe 2.12 (coût inclus dedans)
ZIP 5	ZH3	Création d'une zone d'expansion de crue (zone humide) par suppression du petit merlon et décaissement (à ce stade il est fait l'hypothèse d'une cote après décaissement de 46,50 m IGN69) + reconnexion de la dépression existante.  A ce stade le volume de merlon à déblayer est estimé à 1500 m³. Entretien milieu ouvert par la suite.  L'estimation ne comprend pas les aménagements paysagers.	60 000 à 100 000 € HT

Zone inondable potentiel (ZIP)	Zone humide (ZH)	Actions proposées	Estimatif travaux (€ HT)
ZIP 3		Suppression du merlon et décaissement complémentaire (plus ou moins important selon hydromorphie actuelle, à ce stade il est fait l'hypothèse d'un décaissement des points hauts à la cote de 44,50 m IGN69) favorisant l'implantation d'une zone humide en berge, puis éventuellement (non obligatoire) semi d'un mélange de graines de prairie hygrophyle et entretien milieu ouvert.	120 000 à 220 000 € HT
		Il est aussi possible de laisser évoluer naturellement le milieu, qui évoluera probablement à termes en boisement humide.	
		A ce stade le volume de merlon à déblayer est estimé à 3700 m³.	
ZIP 4	ZH 4	Reconnexion de la ZH avec décaissement localisé (pas d'action de décaissement massive envisagée au vu des enjeux écologiques)	Base : 105 000 à 185 000
		Déblai d'une partie de la surface pour reconnexion des zones basses (à ce stade il est fait l'hypothèse d'une cote après décaissement de 46,50 m IGN69).	€ HT
		A ce stade le volume de merlon à déblayer est estimé à 3100 m³.	
		Le milieu ne sera pas entretenu afin d'obtenir à terme un milieu boisé caractéristique du secteur (Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> ). Des opérations ponctuelles d'entretiens pourront être décidées si l'évolution du milieu ne correspond pas à l'objectif attendu.	
		Une <b>variante</b> avec extension au sud du décaissement quasi intégral du remblai a été étudiée à la cote 46.50m IGN69. Le volume à déblayer serait alors de 20 000 m³ environ.	Variante Extension :
		Néanmoins, cette variante conduit à la destruction des habitats des espèces protégées identifiées sur cette zone. C'est pourquoi SCE avait préconisé un décaissement partiel et non intégral.	640 000 à 1 200 000 € HT
-	ZH6	Retrait de la digue en remblai (précautions liées au réseau) et agrandissement / approfondissement de la mare. Maintien de la gestion actuelle. + plantations d'arbres aux abords de la mare (20 sujets environ)	120 000 à 150 000 € HT

La fourchette basse tient compte de matériaux non pollués (prix du matériau déblayé et évacué de l'ordre de 20 €HT/m³). La fourchette haute tient compte de 20 % de matériaux pollués évacués en décharge spécialisée (prix du matériau déblayé et évacué de l'ordre de 150 €HT/m³.

Les plans de localisation suivants permettent de situer les aménagements prévus.



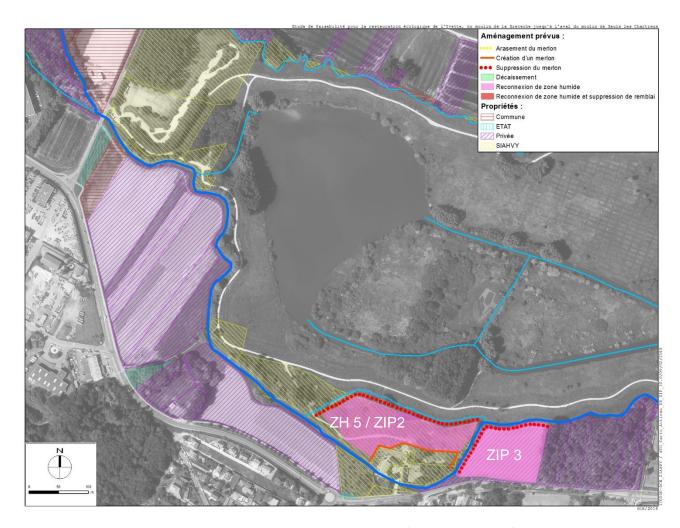
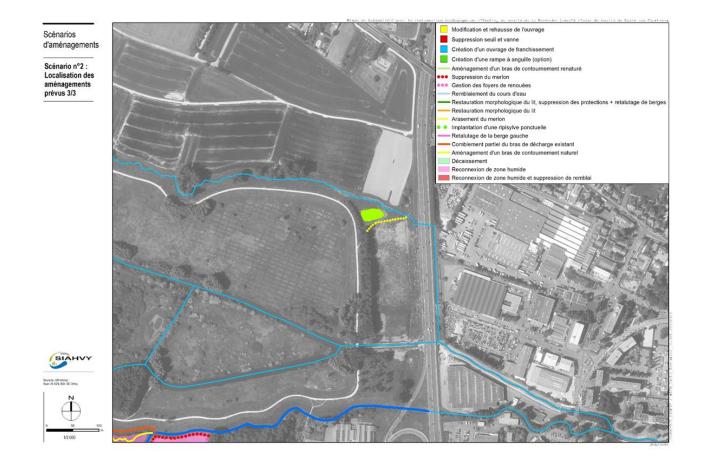


Figure 13 - Localisation des aménagements prévus

Les aménagements de la ZH 6 sont présentés sur la figure suivante.



Les fiches relatives à l'impact hydraulique de l'aménagement des zones inondables à potentiel (ZIP) sont présentées dans le rapport de phase 2 des scenarios.

Les tableaux suivants synthétisent les volumes de sur-stockage envisagés sur chacune des ZIP en fonction des périodes de retour considérées :

Tableau 2 : Volumes de sur-stockage des ZIP en état projeté (base)

		Volume de "surstockage" en état projeté*				
	ZIP_1	ZIP_2	ZIP_3	ZIP_4	ZIP_5	Total
T = 2 ans	893	158	0	0	0	1 051
T = 5 ans	1 198	194	0	0	0	1 392
T = 10 ans	1 555	204	0	0	0	1 759
T = 20 ans	2 406	351	1 861	0	0	4 619
T = 50 ans	0	108	3 594	1 221	1 455	6 377
T = 100 ans	0	119	3 696	2 383	1 475	7 673
Crue de mai / juin 2016	0	0	3 712	3 042	1 475	8 230

<sup>\*</sup> Valeurs théoriques estimées en considérant le niveau max en crue dans le cours d'eau, à confirmer au moyen d'une modélisation hydraulique.

Tableau 3 : Volumes de sur-stockage des ZIP en état projeté (avec variante d'extension de la ZIP 4)

	Volume de "surstockage" en état projeté*					
	ZIP_1	ZIP_2	ZIP_3	ZIP_4 Variante - extension	ZIP_5	Total
T = 2 ans	893	158	0	0	0	1 051
T = 5 ans	1 198	194	0	0	0	1 392
T = 10 ans	1 555	204	0	0	0	1 759
T = 20 ans	2 406	351	1 861	0	0	4 619
T = 50 ans	0	108	3 594	2 658	1 455	7 814
T = 100 ans	0	119	3 696	5 256	1 475	10 546
Crue de mai / juin 2016	0	0	3 712	6 760	1 475	11 948

<sup>\*</sup> Valeurs théoriques estimées en considérant le niveau max en crue dans le cours d'eau, à confirmer au moyen d'une modélisation hydraulique.

La variante d'extension du déblaiement de la ZIP 4 / ZH 4 permet d'optimiser les volume de surstockage en lit majeur mais pour un ratio coût bénéfice assez défavorable dans la mesure où le déblai complémentaire à réaliser est d'environ 17 000 m³ pour un volume de surstockage seulement doublé, évalué à seulement +3 700 m³. Par ailleurs le coût de cette variante serait de plus de 6 fois supérieur à celui de la solution de base. Par ailleurs, cette zone de remblai constitue un habitat favorable à plusieurs espèces protégées, ce qui peut fortement remettre en cause sa faisabilité d'un point de vue règlementaire. Voir cartographie page suivante.

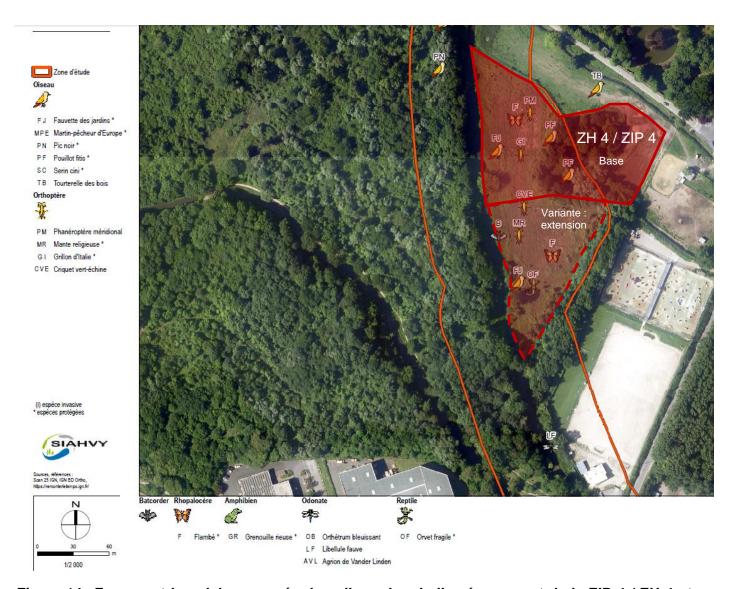


Figure 14 - Faune patrimoniale recensée dans l'emprise de l'aménagement de la ZIP 4 / ZH 4 et son extension

### 2.7. Action ouvrage : Modification de la prise d'eau de Morte Eau

### 2.7.1. Description et localisation des aménagements

Les opérations prévues au moulin de Bretèche conduiront à une augmentation des débits transités dans l'Yvette en aval de cet ouvrage. Eu égard à la nécessité de conserver un débit suffisant dans l'Yvette (alimentation du bassin de Saulx, hydroélectricité au moulin de Saulx) il convient d'éviter de dériver une part trop importante de débit vers la Morte Eau. Il est ainsi prévu de modifier la prise d'eau de la Morte Eau comme suit :

- ► Confortement de l'ouvrage : Mise hors d'eau, nettoyage de l'ouvrage, rejointoiement et reconstruction ponctuelle de la maçonnerie.
- ▶ Rehausse de la crête de l'ouvrage par installation d'un dispositif amovible (exemple : batardeaux + feuillures) de manière à ajuster la répartition souhaitée des débits en hautes eaux. A ce stade il peut être envisagée une rehausse d'environ 30 cm.
- Aménagement d'un dispositif de régulation de débit au droit de la buse (type plaque ou vanne murale 300 mm) de manière à ajuster la répartition souhaitée des débits en basses et moyennes eaux.

Le plan de localisation suivant permet de situer les aménagements prévus.

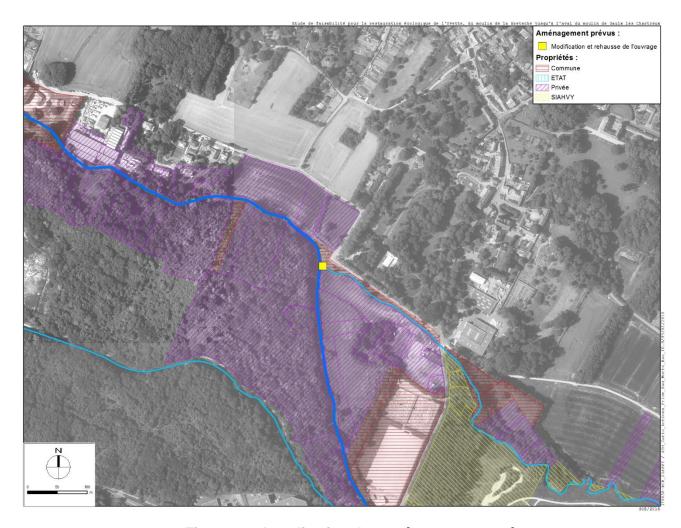


Figure 15 - Localisation des aménagements prévus



Figure 16 - Aménagement de la prise d'eau de Morte Eau (gauche : état actuel / droite : état projeté : restauration du seuil en maçonnerie, rehausse amovible et vanne murale)

### 2.7.2. Estimatif

Le coût estimatif des travaux pour cette opération est de 20 000 à 30 000 € HT.

## 2.8. Action ouvrage : Suppression de l'ouvrage de Bretèche, aménagement d'un bras renaturé en fond de vallée et comblement du bras existant

### 2.8.1. Description et localisation des aménagements

Les ouvrages (seuil et vanne) du moulin de Bretèche ne sont actuellement pas franchissables par la faune piscicole cible (anguilles et brochets). Diverses propositions d'aménagement peuvent être envisagées. La présente proposition considère :

- ▶ Abaissement du seuil de Bretèche à la cote de 47,65 m IGN69 (soit un abaissement d'environ 1 m) et maintien de la vanne en l'état.
- ▶ La réalisation d'un bras de rivière renaturé présentant les caractéristiques décrites dans la figure suivante (quelques blocs d'enrochements pourront également être disposés pour créer des zones de repos et diversifier les écoulements). La cote du fond du lit du bras à créer a été définie à 47,00 m IGN69 de manière à ne pas déstabiliser pont de la RD 591 (présentant une cote fil d'eau d'environ 47,15 m IGN69). L'entrée hydraulique de ce bras sera équipée d'un déversoir de sécurité à la cote de 47,50 m IGN69.
- ▶ Remblaiement de 150 du cours actuel de l'Yvette de part et d'autre du seuil et de la vanne de Bretèche.
- ▶ Prolongation des exutoires du réseau pluvial au droit de la zone de travaux et aménagement de clapets anti-retour.

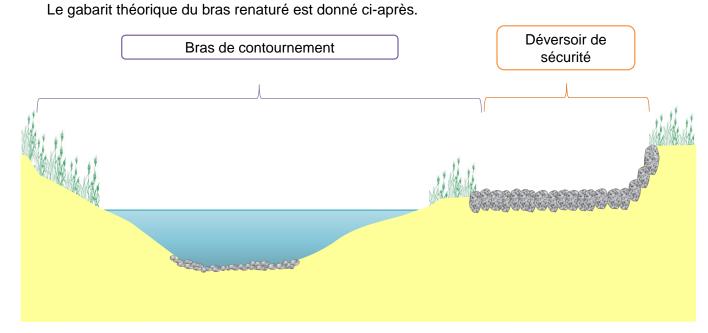
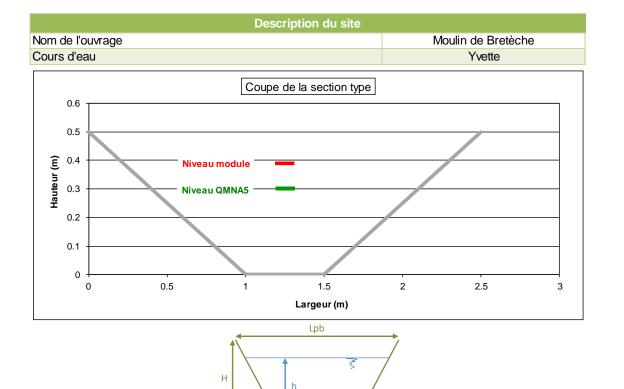


Figure 17 - Coupe schématique de l'entrée hydraulique possible du bras de contournement



Caractéristiques de la section trapézoïdale type et emprise du projet				
L : Longueur du bief	155 m			
Fil d'eau amont	47.00 m IGN69			
Fil d'eau aval	45.55 m IGN69			
Si : Coefficient de sinuosité	1			
I : Longueur du bief	155 m			
Pente du bief	0.94%			
H : Hauteur de la section	0.50 m			
Lpb : Largeur haute	2.50 m			
B : Largeur basse	0.50 m			
F: Fruit des berges	2.00 pour 1			
Rugosité de la section (Strickler)	20			
Puissance spécifique à pleins bords	13 W/m²			

	Fonc	Fonctionnement hydraulique		
	QMNA5	Module	2 x Module	
Débit total (amont OH décharge Saulx)	0.200 m <sup>3</sup> /s	0.350 m³/s	0.350 m³/s	
Débit affecté au bras	0.200 m <sup>3</sup> /s	0.345 m³/s	0.345 m³/s	
Part du débit total affecté	100%	98%	98%	
Hauteur d'eau moyenne dans le bras*	0.30 m	0.38 m	0.38 m	
Vitesse moyenne dans le bras*	0.61 m/s	0.71 m/s	0.71 m/s	
Revanche sur niveau de pleins bords*	0.20 m	0.12 m	0.12 m	

<sup>\*</sup> Evalué sur la bae de la formule de Manning Strickler (régime permanent uniforme)

En comparaison avec l'action « suppression » sur ce même ouvrage, cette action permet de limiter fortement les risques liés aux phénomènes d'érosion régressive.

Le plan de localisation suivant permet de situer les aménagements prévus.

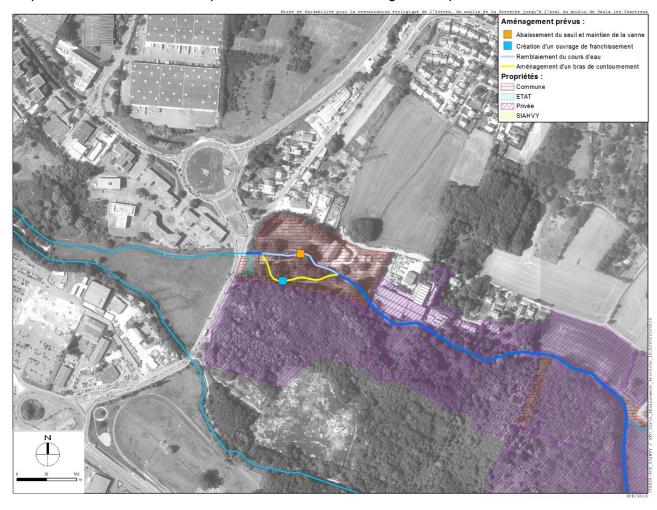


Figure 18 - Localisation des aménagements prévus

Le fonctionnement hydraulique prévu :

- Conduira à abaisser la ligne d'eau en amont de l'ouvrage actuel, ce qui ne sera plus compatible avec le maintien d'un niveau d'eau consigne de 48,15 m IGN69 au droit de Vannes Noires.
- ▶ Considère qu'un débit minimal de 200 l/s circule en permanence au droit du moulin de Bretèche en période d'étiage.
- Considère qu'un débit moyen de 350 l/s circule au droit du moulin de Bretèche, en régime courant (hors période d'étiage).
- Conduira à une augmentation du débit et de la ligne d'eau en aval du moulin de Bretèche par rapport à la situation actuelle.



Figure 19 - Vue 3D de l'implantation du bras de contournement

### 2.8.2. Estimatif

Le coût estimatif de travaux de cette opération entre 200 000 et 300 000 € HT.

Ne sont pas chiffrés dans cette action :

- ▶ Le traitement de la renouée du Japon (faisant l'objet de l'action 2.2)
- L'aménagement d'une ou plusieurs passerelles piétonnes au droit du bras à créer.
- L'aménagement d'un passage à gué permettant le passage d'engins au droit du bras à créer.
- Les aménagements paysagers et plantations associées.

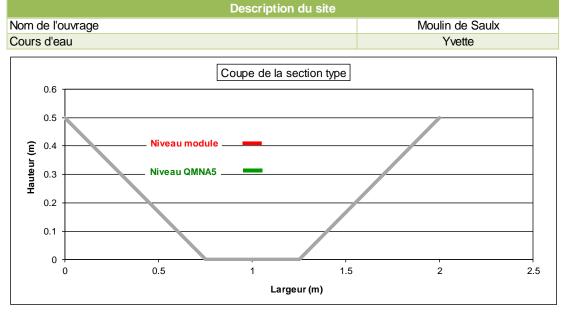
### 2.9. Action ouvrage : Aménagement d'un bras de contournement au moulin de Saulx

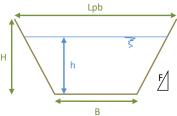
### 2.9.1. Description et localisation des aménagements

Les ouvrages (seuil et vanne) du moulin de Saulx ne sont actuellement pas franchissables par la faune piscicole cible (anguilles et brochets). Diverses propositions d'aménagement peuvent être envisagées. La présente proposition considère :

- Le maintien en l'état des ouvrages du moulin de Saulx.
- ▶ Le comblement partiel du bras de décharge existant à hauteur de 2/3 de sa capacité (soit environ 500 m3, ce qui représente environ 50 % de déblais nécessaires à la réalisation du bras de contournement). Les déblais excédentaires ont été considérés comme évacués définitivement du site.
- L'aménagement de deux ouvrages de franchissement du bras à créer (pont cadre : Largeur 3 m / Hauteur 2 m).
- L'aménagement d'un bras de contournement renaturé présentant les caractéristiques décrites dans la figure suivante comprenant un ouvrage de prise d'eau à fentes équipé de vannes ;
- L'aménagement de la jonction entre le bras de décharge actuel du moulin de Saulx et le bras de contournement à créer sur un linéaire d'environ 30 m de façon à assurer une bonne attractivité du bras quel que soit les conditions de débit (pincement de l'écoulement / élargissement du bras de l'Yvette actuel en amont immédiat de la confluence).
- ▶ Option : aménagement complémentaire d'une passe à anguilles au droit du barrage.

A noter que la réalisation de cet aménagement est fortement contrainte par la localisation exacte du collecteur intercommunal d'eaux usées et autres réseaux enterrés potentiellement présents dans l'emprise des aménagements.





Caractéristiques de la section trapézoïdale type et emprise du projet			
L : Longueur du bief	365 m		
Fil d'eau amont	45.35 m IGN69		
Fil d'eau aval	42.60 m IGN69		
Si : Coefficient de sinuosité	1		
I : Longueur du bief	365 m		
Pente du bief	0.75%		
H: Hauteur de la section	0.50 m		
Lpb : Largeur haute	2.00 m		
B : Largeur basse	0.50 m		
F : Fruit des berges	1.50 pour 1		
Rugosité de la section (Strickler)	20		
Puissance spécifique à pleins bords	11 W/m²		

	Fonc	tionnement hydrau	ılique
	QMNA5	Module	2 x Module
Débit total (amont OH décharge Saulx)	0.220 m <sup>3</sup> /s	0.980 m³/s	2.280 m³/s
Débit affecté au bras	0.171 m³/s	0.292 m³/s	0.292 m³/s
Part du débit total affecté	78%	30%	13%
Hauteur d'eau moyenne dans le bras	0.31 m	0.41 m	0.41 m
Vitesse moyenne dans le bras	0.57 m/s	0.65 m/s	0.65 m/s
Revanche sur niveau de pleins bords	0.19 m	0.09 m	0.09 m

Afin de maintenir un débit suffisant au droit du moulin de Saulx (production hydroélectrique), il convient d'éviter une dérivation trop importante de débit vers le bras de contournement à créer. Pour ce faire l'entrée hydraulique du bras à créer sera équipée de fentes présentant les caractéristiques suivantes :

	Fente n°1	Fente n°2
Cote arase fente (m IGN69)	45.35	45.35
Largeur fente (m)	0.4	1
Nombre de fente(s)	1	1
Coefficient de débit	0.700	0.700

Ces fentes seront jointives avec le fond du lit du bras de contournement à créer de manière à ne pas créer d'obstacles à la continuité écologique.

Au-delà de son rôle de rétablissement de la continuité piscicole, ce bras de contournement a également pour objectif de créer de nouveaux habitats aquatiques. Quelques blocs d'enrochements pourront ainsi être disposés de manière à accentuer la diversité des conditions d'écoulements.

Le plan de localisation suivant permet de situer les aménagements prévus.

Au droit de sa confluence avec l'Yvette, le bras de contournement à aménager, sera aménagé de manière à pincer la veine d'eau afin de guider les poissons migrateurs préférentiellement vers ce bras plutôt que vers le moulin de Saulx.

Au besoin, il pourra être envisagé d'aménager au droit du moulin de Saulx (en rive droite) un **dispositif de franchissement spécifique pour les anguilles** (rampe rugueuse) dont les caractéristiques sont données dans le tableau suivant :

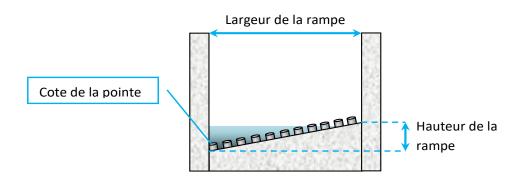


Figure 20 - Coupe type d'une rampe rugueuse à anguilles

Tableau 4 : Caractéristiques de la rampe rugueuse pour les anguilles pouvant être installée sur le barrage du moulin

Caractéristiques	Valeur proposée
Type de rampe	Rampe à plots
Pente longitudinale	30%
Longueur de la rampe	6,7 m
Pendage latéral	50%
Cote de la pointe amont	45,75 m IGN69
Largeur de la rampe	0,50 m
Hauteur de la rampe	0,25 m
Débit à a cote légale de retenue	De l'ordre de quelques l/s

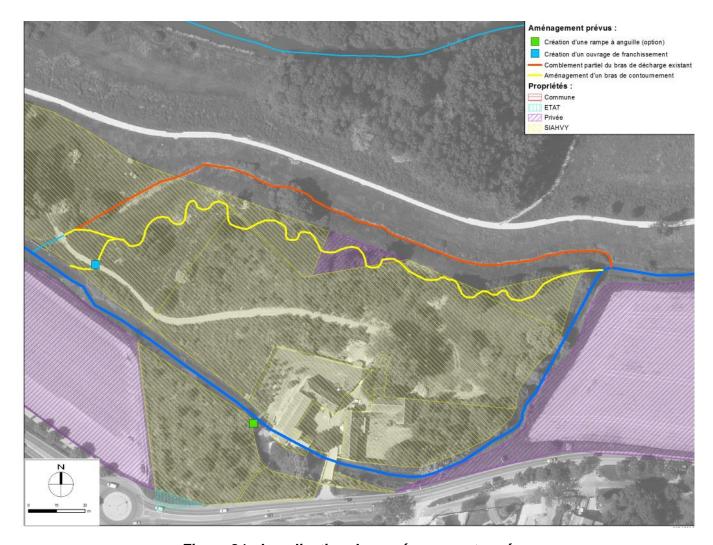


Figure 21 - Localisation des aménagements prévus

Le fonctionnement hydraulique prévu :

- Conduira à devoir maintenir la ligne d'eau à la cote 45,78 m IGN69 en amont du moulin de Saulx (idem état actuel).
- Nécessite de garantir un débit minimal de 180 l/s au droit du moulin de Saulx pour assurer un fonctionnement satisfaisant du bras de contournement.
- Considère un débit transitant dans le bras à créer d'environ 180 l/s en basses eaux.
- Considère un débit transitant dans le bras à créer d'environ 290 l/s en moyennes et hautes eaux (hors période de crue).
- ▶ Envisage l'alimentation prioritaire de la passe à poissons. De ce fait, en période de basses eaux, la ligne d'eau en amont du moulin de Bretèche sera régulée à la cote de 45,77 m IGN69 (cote légale estimée à 45,78 m IGN69). Cet abaissement temporaire de la ligne d'eau aura pour conséquence de réduire le débit transitant au droit du clapet de Saulx à hauteur d'environ 250 l/s (contre 310 l/s actuellement).

### 2.9.2. Estimatif

Le coût estimatif de travaux de cette opération est de 250 000 à 300 000 € HT.

La fourchette basse ne comprend pas d'aléa lié au dévoiement de réseaux d'eaux, ni à la présence de déblais pollués.

Ne sont pas chiffrés dans cette action :

- L'aménagement d'une ou plusieurs passerelles piétonnes au droit du bras à créer.
- Les aménagements paysagers et plantations associées présentées ci-après.
- L'aménagement d'une passe à anguilles sur le barrage dont le coût représente environ 40 000 à 50 000 €HT

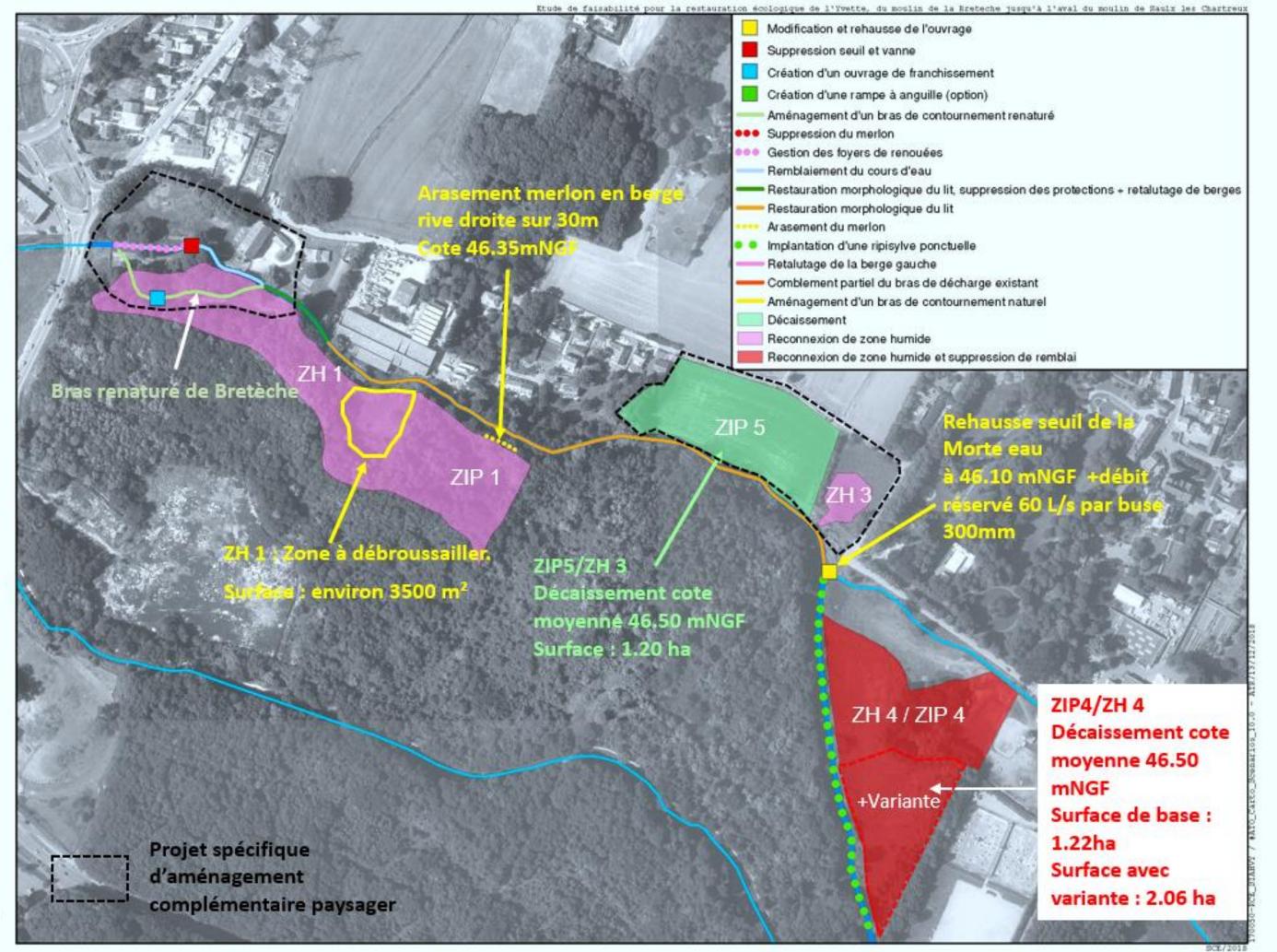
### 2.10. Plans généraux du scenario à l'échelle de la zone d'étude

Les plans pages suivantes présentent les aménagements prévus dans le cadre du scenario retenu sur l'ensemble de la zone d'étude visant l'amélioration du milieu aquatique, des zones humides et inondables.

A ces actions se greffent des aménagements complémentaires paysagers qui font l'objet d'un détail dans les paragraphes suivants.

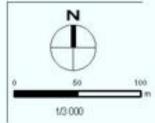
Scénarios d'aménagements

Scénario n°2 : Localisation des aménagements prévus 1/2



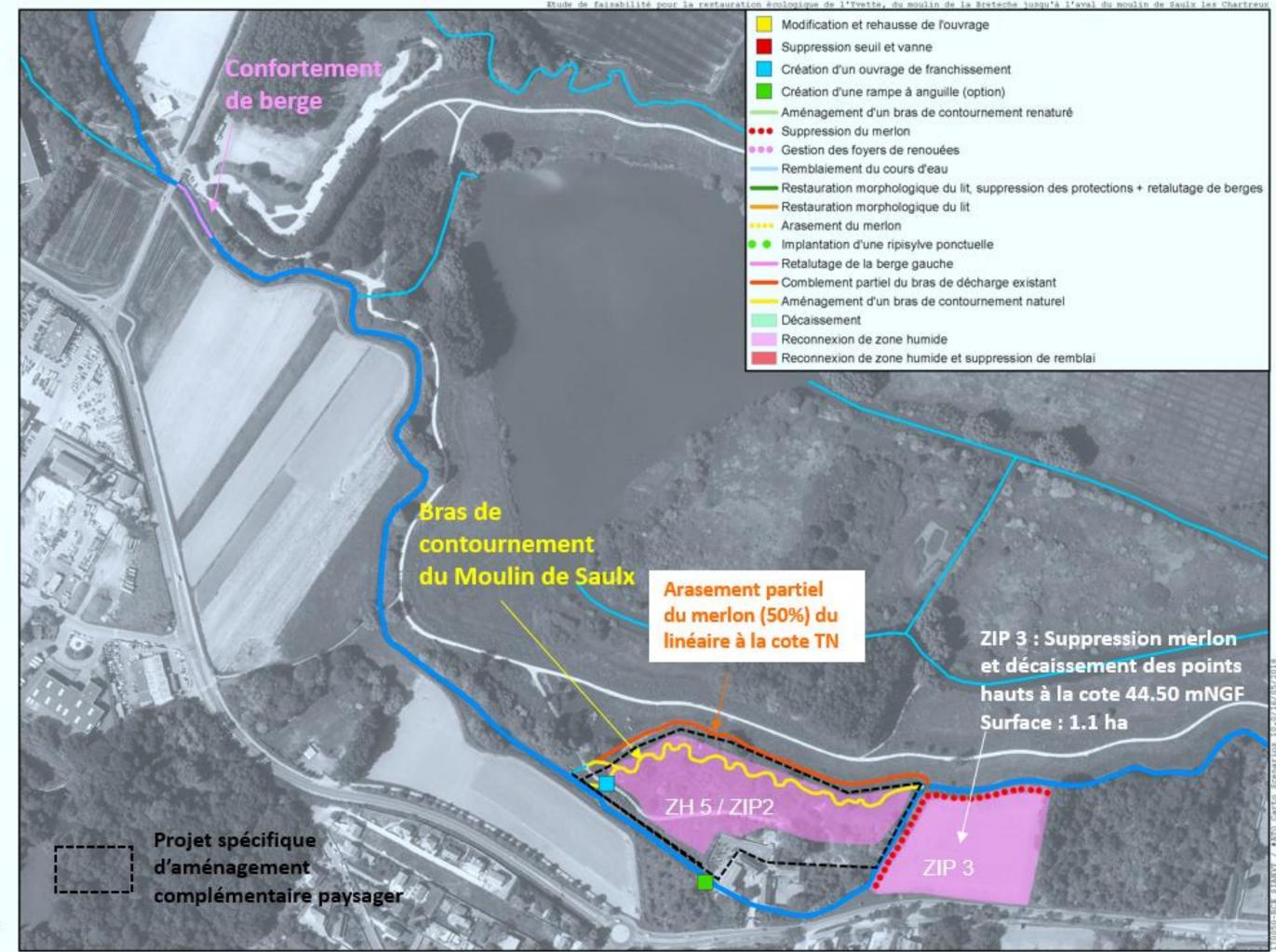


Scarces, efferences : Scarc 25 ISN, ISN 8D Orbio.



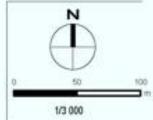
Scénarios d'aménagements

Scénario n°2 : Localisation des aménagements prévus 2/2



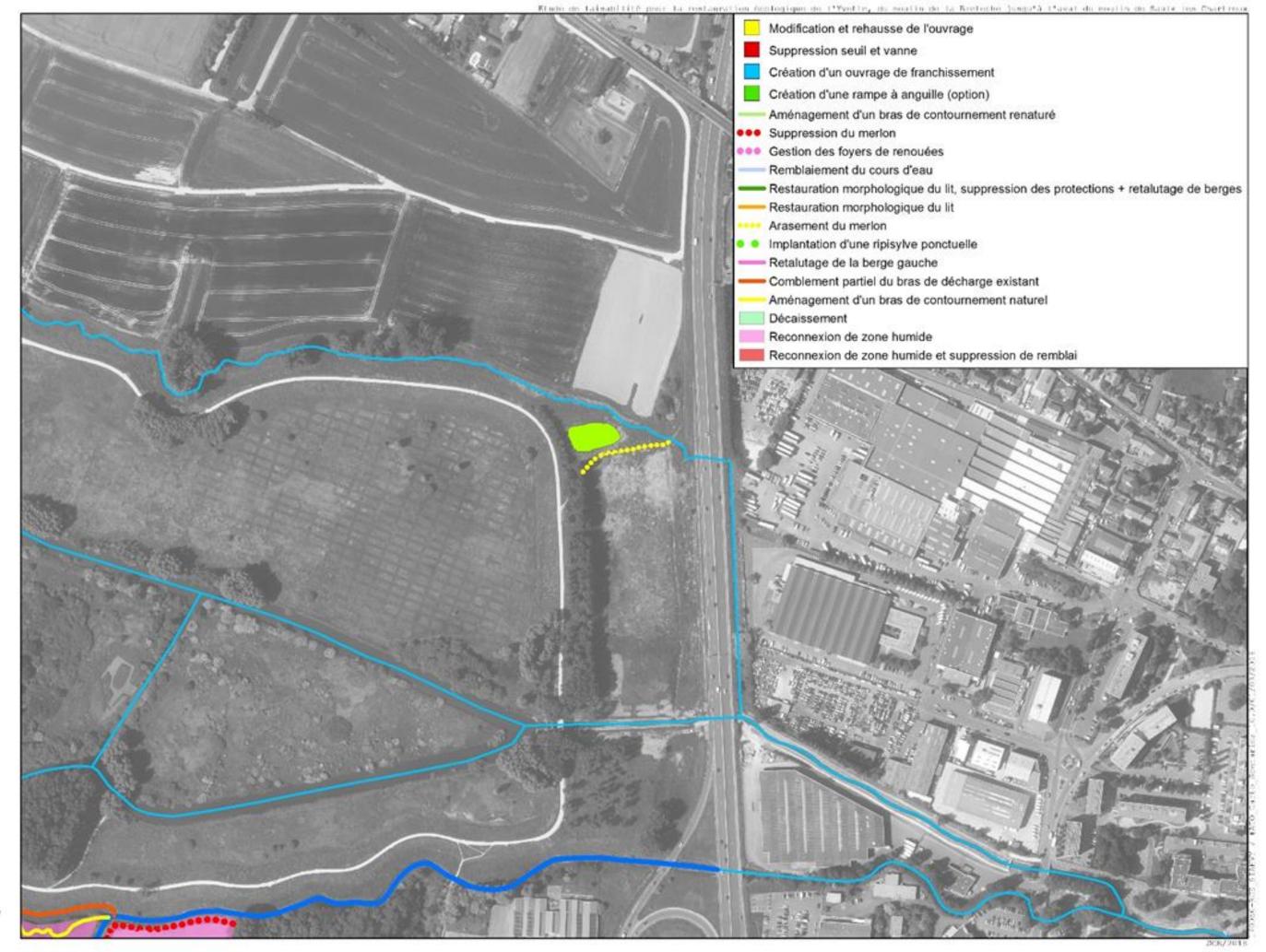


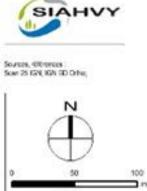
Coprost, 186490 ost: Scar 25 KDN, IGN BD Ortho.



Scénarios d'aménagements

Scénario n°2 : Localisation des aménagements prévus 3/3





1/3 000

#### SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DE LA VALLEE DE L'YVETTE

ETUDE DE FAISABILITE POUR LA RESTAURATION ECOLOGIQUE DE L'YVETTE, DU MOULIN DE LA BRETECHE JUSQU'A L'AVAL DU MOULIN DE SAULX LES CHARTREUX

### 2.11. Moulin de Bretèche : aménagements et esquisses paysagères associées au projet

### 2.11.1. Description et localisation des aménagements paysagers associés au projet

### 2.11.1.1. Eléments de diagnostic

D'un point de vue paysager, le Moulin de Bretèche présente aujourd'hui deux ambiances paysagères bien distinctes :

- Une ambiance ouverte autour du moulin,
- Une ambiance fermée et plus intimiste sur la rive Sud de l'Yvette,

L'ambiance ouverte autour du moulin se distingue par la présence de vastes surfaces enherbées ou seul quelques arbres et jeux pour enfants viennent ponctuer l'espace. Un remarquable alignement de platanes borde la limite de propriété le long du chemin par le Bas et permet de cadrer les vues vers le moulin depuis la route de Villebon. La traversée de l'Yvette marque un changement d'ambiance, les ouvertures visuelles sont quasi inexistantes par la présence d'un couvert végétal plus dense que sur la première partie du site. L'univers devient plus intimiste et secret.

Mais ce qui marque fortement les esprits sur ce site est l'absence de contact avec l'Yvette par la présence de barrières le long du cours d'eau. L'eau doit donc redevenir un élément central sur ce site bordant l'Yvette.

### 2.11.1.2. Les principes d'aménagements paysagers

Le parti pris d'aménagement paysager pour le parc du moulin de Bretèche a pour objectif de proposer un espace modulable permettant de répondre aux problématiques d'inondation en proposant une zone d'expansion de crue pouvant être accessible au public.

L'approche paysagère consiste à reconstituer une mosaïque de milieux humides (roselière, prairie humide, aulnaie et saulaie) afin d'y renforcer la biodiversité par la création de nouvelle niche écologique.

Pour répondre à ses grands principes d'aménagements, le traitement paysager de cet espace sera réalisé sous forme de terrasses dont l'altimétrie permettra de créer des zones plus ou moins submersibles lors des crues de l'Yvette.

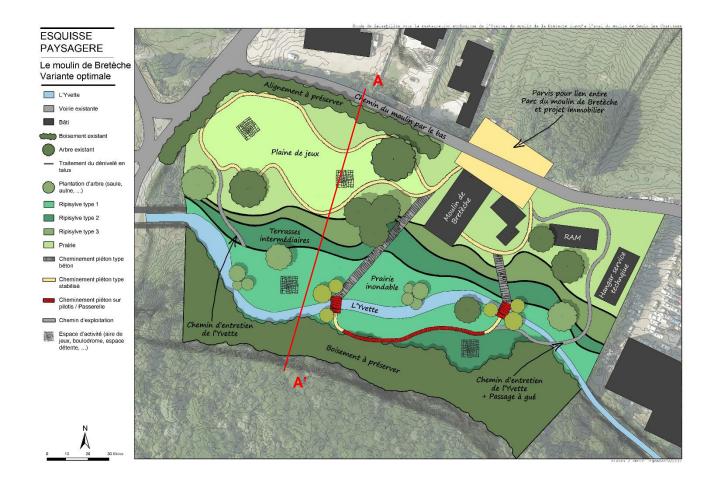
Le projet se décline de la manière suivante :

- Une place centrale entre le futur projet immobilier et le parc du moulin pour faire un trait d'union entre ces deux espaces,
- La plaine de jeux : Il s'agit de la terrasse la plus haute du parc du moulin de Bretèche, elle concentre les bâtiments et les espaces d'activités (aire de pique-nique, aire de jeux, banc,

- ...). Cette disposition a été privilégié pour limiter les risques de dégradation sur le mobilier lors des crues de l'Yvette.
- Les Terrasses intermédiaires : Ces deux espaces situés entre le point le plus haut et le plus bas du parc du moulin de bretèche, ont un rôle de zone d'expansion de crue. Outre ce rôle de submersion, ces deux espaces sont conçus comme des zones de régénération naturelle, dont l'accès est interdit au public. Une gestion limitée y sera effectuée pour contribuer à la formation de niches écologiques favorables à l'établissement de la faune et de la flore sauvage.
- La prairie inondable : Son implantation au plus près de l'Yvette lui confère un potentiel de zone d'expansion de crue indéniable. Elle peut donc dans certains cas de force majeure être entièrement submergée et donc devenir inaccessible au public. Cet espace qui borde les rives de l'Yvette permet d'offrir un contact visuel et une proximité avec le cours d'eau qui n'exista pas actuellement.

### 2.11.2. Esquisses des aménagements

Le plan des aménagements et la coupe de principes pour le Moulin de Bretèche sont présentés ci-après.



ESQUISSE
PAYSAGERE
Le moutin de Bretèche
Voirte nistante
Voirte nistante
Note onstante
Note onstante
Parcia moutin de Decedera du moutin de Decedera de projet monobilier
Parcia moutin de Decedera de projet monobilier
Plaine de jeux
Traisment du dénove en l'aux
Plaine (esux)
nelle ...)
Paris
Paris
Paris
Paris
Paris
Plaine de jeux
Terrasces
Paris
P

Figure 22 - Esquisse paysagère du Moulin de Bretèche (variante optimale)

Figure 24 - Esquisse paysagère du Moulin de Bretèche (variante minimale)

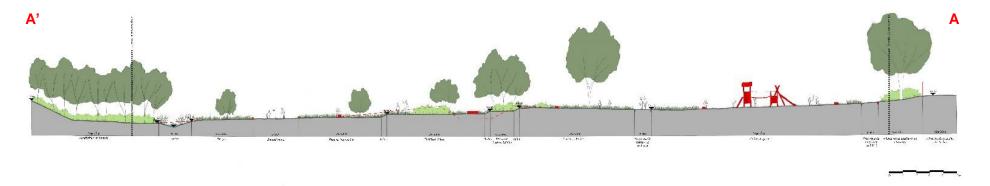


Figure 23 - Coupe de principe AA' des aménagements paysagers du moulin de Bretèche

Les différents éléments qui composent le projet :

#### ► Le traitement du dénivelé

Afin d'assurer la pérennité des aménagements paysagers, les dénivelés qui marquent les différents seuils des terrasses seront traités sous forme de talus et accompagnés de génie végétal de type natte de coco.

#### Les circulations :

Les circulations au sein de cette zone humide peuvent être décomposées en plusieurs catégories :

- Les circulations de promenade en stabilisé sont implantées sur les parties les plus hautes et les moins exposées aux inondations pour assurer leurs pérennités. Le stabilisé permet de proposer un revêtement de sol perméable et dans un esprit naturel,
- Les circulations submersibles en platelage bois sont à privilégier sur la zone humide en rive droite de l'Yvette pour préserver le milieu naturel et assurer sa pérennité en cas d'inondation. L'accès à cette partie du site est ainsi balisé par cette circulation, elle permet de contrôler et de canaliser les flux piétonniers,
- Les circulations de point d'appel sont les cheminements rectilignes permettant de faire la liaison entre les différentes terrasses. La mise en place d'un point d'appel en bout de circulation piétonne sur les rives de l'Yvette permet d'inciter les usagers à venir découvrir l'ensemble du site. Ce point d'appel se traduira par la mise en place de végétaux remarquables (cyprès-chauve, aulne, saule) dans la perspective des deux circulations. Le franchissement des dénivelés se fera par des escaliers ou des rampes pour assurer la liaison entre les terrasses.
- Les franchissements : il s'agit des deux passerelles situées dans le prolongement des circulations de point d'appel, elles permettent le franchissement de l'Yvette,
- Les circulations d'entretien sont implantées aux extrémités de site pour assurer l'accès des berges du cours d'eau à des engins d'entretien, elles sont réalisées en grave.

#### La végétation

La palette végétale des différentes terrasses permettra la création de nouvelles niches écologiques à travers la mise en place d'une ripisylve adaptée en fonction du risque de submersion, on retrouve ainsi :

- Une strate herbacée sur la plaine de jeux pour garantir la fonction de zone de loisirs. Différents types de gestion pourront y être effectuées : une fauche régulière autour des zones d'activités et une fauche annuelle sur les parties sujettes à une fréquentation moins importante.
- Une strate herbacée sur la prairie inondable composée de plantes de milieux humides. Aucune gestion particulière ne sera effectuée sur cette partie, la réalisation d'un cheminement temporaire par fauche pourra être effectuée lors de la période estivale pour proposer un itinéraire de découverte du site.
- Une strate arborée et arbustive sur les terrasses intermédiaires. Ces terrasses seront conçues comme des espaces de régénération naturelle. Une gestion limitée y sera effectuée pour contribuer à la formation de niches écologiques favorables à l'établissement de la faune et de la flore sauvage.
- Les arbres remarquables qui sont implantés en bout de perspectives des circulations de point d'appel sous forme de petits bosquets.

Liste des végétaux (non exhaustive) :

#### Arbres:

Alnus glutinosa	Salix alba
Fraxinus excelsior	Salix fragilis
Quercus palustris	

#### Arbustes:

Cornus sanguinea	Prunus spinosa
Corylus avellana	Salix caprae
Crayaegus monogyna	Viburnum opulus
Euonymus europaeus	

#### Hélophytes:

Achillea ptarmica	Iris pseudoacorus
Butomus umbellatus	Juncus conglomeratus
Carex acutiformis	Lychnis flos cuculis
Carex paniculata	Lysimachia vulgaris
Carex pendula	Lythrum salicaria
Carex pseudocyperus	Phragmites australis
Deschampsia cespitosa	Rumex hydrolapathum
Eleocharis palustris	Scirpus lacustris
Eriophorum angutifolium	Stachys palustris
Festuca arundinacea	Valeriana officinalis

#### L'agrément

Les éléments qui peuvent être définis comme de l'agrément sont :

- Les aires de pique-nique,
- Les aires de jeux,
- Les bancs,

### 2.11.3. Photomontages

► Point de vue n°1



Figure 25 - Point de vue n°1 du moulin de Bretèche depuis le préfabriqué - avant travaux



Figure 26 - Point de vue n°1 du moulin de Bretèche depuis le préfabriqué - après travaux (variante optimale)

#### ► Pont de vue n°2



Figure 27 - Point de vue n°2 du moulin de Bretèche depuis la rive Sud de l'Yvette - avant travaux



Figure 28 - Point de vue n°2 du moulin de Bretèche depuis la rive Sud de l'Yvette - après travaux (variante optimale)

## 2.11.4. Estimatif global des travaux

Le détail estimatif global au stade Esquisse des travaux sur le moulin de Bretèche est donné ci-après.

#### Variante minimaliste

N°	Désignation	Unité	Prix unitaire (€ HT)	Quantité	Montant (€ HT)				
1.0	PREPARATION DE CHANTIER	- Cilito	Trix dimano (crir)	Quantito	montant (c m)				
1.1.1	Installation et repli de chantier	Ft	30 000,00	1,00	30 000,00				
1.1.2	Panneau de chantier	u	500,00	1,00	500,00				
1.1.3	Signalisation temporaire	Ft	1 500,00	1,00	1 500,00				
1.2	Etudes et travaux préparatoires								
1.2.1	Etudes d'exécution	Ft	5 000,00	1,00	5 000,00				
1.2.2	Reconnaissance, piquetage et protection des réseaux enterrés	Ft	4 000,00	1,00	4 000,00				
1.2.3	Travaux de libération des emprises de travaux, débroussaillage, abattage des arbres et évacuation	Ft	3 000,00	1,00	3 000,00				
1.2.4	Création accès et pistes nécessaires aux travaux	Ft	5 000,00	1,00	5 000,00				
1.2.5	Epuisement des fouilles avant remblaiement	Ft	2 000,00	1,00	2 000,00				
1.2.6	Piquetage et contrôle topographique	Ft	1 500,00	1,00	1 500,00				
1	SOUS TOTAL - PREPARATION DE CHANTIER (en €uros H.T.)				52 500,00				
2	TERRASSEMENTS								
2,1	Déblais/Remblais								
2.1.1	Décapage, stockage et remise en place de la terre végétale	m³	10,00	1 500,00	15 000,00				
2.1.2	Déblais et remblais mécaniques de toute nature pour remodelage du terrain et des terrasses	m³	5,00	500,00	2 500,00				
2,2	Remblais et assainissement								
2.2.1	Noue paysagère le long du chemin par le bas	ml	200,00	100,00	20 000,00				
2.2.2	Raccordement réseau EP	ml	150,00	100,00	15 000,00				
2,3	Géosynthétiques								
2.3.1	Géotextile coco pour stabilisation des berges et talus des terrasses	m²	5,00	1 500,00	7 500,00				
2,4	Contrôle externe du compactage								
2.4.1	Essais de plaque	Ft	500,00	2,00	1 000,00				
2.4.2	Essais de laboratoire pour identification des matériaux	Ft	600,00	1,00	600,00				
2.4.3	Contrôle de la teneur en eau en phase chantier	Ft	500,00	1,00	500,00				
2.4.4	Essai en pénétration dynamique	u	100,00	6,00	600,00				
2,5	Nivellement des talus								
2,5,1	Confection soignée des talus	ml	10,00	690,00	6 900,00				
2	SOUS TOTAL - TERRASSEMENTS (en €uros H.T.) :				69 600,00				
3	EQUIPEMENTS / AMENAGEMENTS PAYSAGERS								
3,1	Cheminements (yc terrassements, fondation et structure)								
3.1.1	Cheminement en stabilisé	Fft	60 000,00	1,00	60 000,00				
3.1.3	Cheminement d'exploitation en GNT	Fft	25 000,00	1,00	25 000,00				
3.1.4	Cheminement piéton type béton	Fft	17 000,00	1,00	17 000,00				
3.1.5	Passage à gué	Ft	5 000,00	1,00	5 000,00				
3.1.6	Parvis entrée du moulin	Fft	50 000,00	1,00	50 000,00				
3,2	Plantations								
3.2.1	Fourniture, transport et régalage de terre végétale	m3	40,00	2 100,00	84 000,00				
3.2.2	Engazonnement type prairie (30g/m²)	m²	2,50	11 260,00	28 150,00				
3.2.3	Fourniture, transport et plantation d'hélophyte sur terrasses	u	5,00	2 200,00	11 000,00				
3.2.4	Fourniture, transport et plantation de baliveau	m²	15,00	1 310,00	19 650,00				
3.2.5	Fourniture, transport et plantation d'arbuste	m²	20,00	575,00	11 500,00				
3.2.6	Fourniture, transport et plantation d'arbre	u	300,00	15,00	4 500,00				
3.2.7	Fourniture, transport et plantation de boudin de coco prévégétalisé pour les berges de l'Yvette	ml	70,00	460,00	32 200,00				
3.2.8	Fourniture, transport et mise en place de tuteur, grillage de protection, ganivelle,	Ft	22 425,00	1,00	22 425,00				
3.2.9	Garantie de reprise des plantations (2 ans)	Ft	0,20	1,00	21 400,00				
3,3	Mobilier urbain et équipements								
3.3.1	Banc	u	800,00	5,00	4 000,00				
3.3.2	Table de pique nique	u	2 500,00	2,00	5 000,00				
3.3.3	Corbeille	u	450,00	2,00	900,00				
3.3.4	Siagnalétique (panneaux d'information, aire de jeux, ,,,,)	Ft	1 500,00	1,00	1 000,00				
3.3.7	Fourniture, transport et pose d'un portail (accès véhicules entretien)	u	4 000,00	1,00	4 000,00				
3,4	Remise en état		0.05	4.5-	0.00				
3.4.1	Remise en état du site avant repli	Ft	3 000,00	1,00	3 000,00				
3	SOUS TOTAL - EQUIPEMENTS / AMENAGEMENTS PAYSAGERS (en €uros H.T.):				409 725,00				
4	DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES								
4,1	Dossier des ouvrages exécutés		4.55	4.55	4 50				
4.1.1	Dossier des ouvrages exécutés	Ft	1 500,00	1,00	1 500,00				
4	SOUS TOTAL - DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES (en €uros H.T.) :			TOTAL	1 500,00				
				TOTAL en €uros HT	533 325,00				
				léa 10% en €uros HT	53 332,50				
			TOTAL AV	EC Aléa en €uros HT	586 657,50				

#### Variante « optimale »

N°	Désignation	Unité	Prix unitaire (€ HT)	Quantité	Montant (€ F
1.0	PREPARATION DE CHANTIER				
	Installation et repli de chantier	Ft	30 000,00	1,00	30 000,00
	Panneau de chantier	u	500,00	1,00	500,00
	Signalisation temporaire	Ft	1 500,00	1,00	1 500,00
	Etudes et travaux préparatoires			,	222,30
	Etudes d'exécution	Ft	5 000.00	1.00	5 000.00
	Reconnaissance, piquetage et protection des réseaux enterrés	Ft	4 000,00	1,00	4 000,00
	Travaux de libération des emprises de travaux, débroussaillage, abattage des arbres et évacuation	Ft Ft	3 000,00 5 000.00	1,00	3 000,00 5 000.00
	Création accès et pistes nécessaires aux travaux			1,00	
	Dépose de clôture yc évacuation en décharge	ml	80,00	265,00	21 200,00
	Epuisement des fouilles avant remblaiement	Ft	2 000,00	1,00	2 000,00
	Piquetage et contrôle topographique	Ft	1 500,00	1,00	1 500,00
1	SOUS TOTAL - PREPARATION DE CHANTIER (en €uros H.T.)				73 700,00
2	TERRASSEMENTS				
2,1	Déblais				
2.1.1	Décapage, stockage et remise en place de la terre végétale	m³	10,00	1 500,00	15 000,00
2.1.2	Déblais et remblais mécaniques de toute nature pour remodelage du terrain et des terrasses	m³	5,00	500,00	2 500,00
2,2	Remblais et assainissement				
2.2.1	Remblais d'apport pour comblement du bras et aménagement des terrasses	m³	30,00	1 000,00	30 000,00
	Remblais matériaux du site	m3	10,00	500,00	5 000,00
	Granulats pour reconstitution du lit mineur	m³	45,00	100,00	4 500,00
	Création d'un réseau d'eaux pluviales et raccordement aux 3 exutoires existants (buse 800 mm), y compris regards	ml	160,00	60,00	9 600,00
	Noue paysagère le long du chemin par le bas	ml	200,00	100,00	20 000,00
	Raccordement réseau EP	ml	150,00	100,00	15 000,00
	Géosynthétiques		150,00	100,00	13 000,00
	, ,	m-2	E 00	1 500 00	7 500 60
	Géotextile coco pour stabilisation des berges et talus des terrasses	m²	5,00	1 500,00	7 500,00
	Contrôle externe du compactage				
	Essais de plaque	Ft	500,00	2,00	1 000,00
	Essais de laboratoire pour identification des matériaux	Ft	600,00	1,00	600,00
2.4.3	Contrôle de la teneur en eau en phase chantier	Ft	500,00	1,00	500,00
2.4.4	Essai en pénétration dynamique	u	100,00	6,00	600,00
2,5	Nivellement des talus				
2,5,1	Confection soignée des talus	ml	10,00	690,00	6 900,00
2	SOUS TOTAL - TERRASSEMENTS (en €uros H.T.) :				118 700,00
3	EQUIPEMENTS / AMENAGEMENTS PAYSAGERS				
3,1	Cheminements (yc terrassements, fondation et structure)				
3.1.1	Cheminement en stabilisé	Fft	69 000,00	1,00	69 000,00
3.1.2	Cheminement en platelage bois sur pilotis	Fft	190 000,00	1,00	190 000,00
	Cheminement d'exploitation en GNT	Fft	25 000,00	1,00	25 000,00
	Cheminement piéton type béton	Fft	21 000,00	1,00	21 000,00
	Passerelle piétonne	u	30 000,00	2.00	60 000,00
	Passage à gué	Fft	5 000,00	1,00	5 000,00
	Parvis entrée du moulin	Fft	100 000,00	1,00	100 000,00
	Plantations				
	Fourniture, transport et régalage de terre végétale	m3	40,00	3 600,00	144 000,00
3.2.2	Engazonnement type prairie (30g/m²)	m²	2,50	11 260,00	28 150,00
3.2.3	Fourniture, transport et plantation d'hélophyte sur terrasses	u	5,00	2 200,00	11 000,00
	Fourniture, transport et plantation de baliveau	m²	15,00	1 310,00	19 650,00
3.2.4					44 500 00
	Fourniture, transport et plantation d'arbuste	m²	20,00	575,00	11 500,00
3.2.5	Fourniture, transport et plantation d'arbuste Fourniture, transport et plantation d'arbre		20,00 300,00	575,00 15,00	4 500,00
3.2.5 3.2.6		m²			4 500,00
3.2.5 3.2.6 3.2.7	Fourniture, transport et plantation d'arbre Fourniture, transport et plantation de boudin de coco prévégétalisé pour les berges de l'Yvette	m² u ml	300,00 70,00	15,00 460,00	4 500,00 32 200,00
3.2.5 3.2.6 3.2.7 3.2.8	Fourniture, transport et plantation d'arbre Fourniture, transport et plantation de boudin de coco prévégétalisé pour les berges de l'Yvette Fourniture, transport et mise en place de tuteur, grillage de protection, ganivelle,	m² u	300,00 70,00 22 425,00	15,00 460,00 1,00	4 500,00 32 200,00 22 425,00
3.2.5 3.2.6 3.2.7 3.2.8 3.2.9	Fourniture, transport et plantation d'arbre Fourniture, transport et plantation de boudin de coco prévégétalisé pour les berges de l'Yvette Fourniture, transport et mise en place de tuteur, grillage de protection, ganivelle, Garantie de reprise des plantations (2 ans)	m² u mi Ft	300,00 70,00	15,00 460,00	4 500,00 32 200,00 22 425,00
3.2.5 3.2.6 3.2.7 3.2.8 3.2.9 3,3	Fourniture, transport et plantation d'arbre Fourniture, transport et plantation de boudin de coco prévégétalisé pour les berges de l'Yvette Fourniture, transport et mise en place de tuteur, grillage de protection, ganivelle, Garantie de reprise des plantations (2 ans)  Mobilier urbain et équipements	m² u ml Ft	300,00 70,00 22 425,00 0,20	15,00 460,00 1,00 1,00	4 500,00 32 200,00 22 425,00 21 400,00
3.2.5 3.2.6 3.2.7 3.2.8 3.2.9 <b>3,3</b> 3.3.1	Fourniture, transport et plantation d'arbre Fourniture, transport et plantation de boudin de coco prévégétalisé pour les berges de l'Yvette Fourniture, transport et mise en place de tuteur, grillage de protection, ganivelle, Garantie de reprise des plantations (2 ans)  Mobilier urbain et équipements Banc	m² u ml Ft Ft	300,00 70,00 22 425,00 0,20	15,00 460,00 1,00 1,00	4 500,00 32 200,00 22 425,00 21 400,00 4 000,00
3.2.5 3.2.6 3.2.7 3.2.8 3.2.9 <b>3,3</b> 3.3.1 3.3.2	Fourniture, transport et plantation d'arbre Fourniture, transport et plantation de boudin de coco prévégétalisé pour les berges de l'Yvette Fourniture, transport et mise en place de tuteur, grillage de protection, ganivelle, Garantie de reprise de pantations (2 ans) Mobillier urbain et équipements Banc Table de pique nique	m² u ml Ft Ft	300,00 70,00 22 425,00 0,20 800,00 2 500,00	15,00 460,00 1,00 1,00 5,00 2,00	4 500,00 32 200,00 22 425,00 21 400,00 4 000,00 5 000,00
3.2.5 3.2.6 3.2.7 3.2.8 3.2.9 3,3 3.3.1 3.3.2 3.3.3	Fourniture, transport et plantation d'arbre Fourniture, transport et plantation de boudin de coco prévégétalisé pour les berges de l'Yvette Fourniture, transport et mise en place de tuteur, grillage de protection, ganivelle, Garantie de reprise de paintations (2 ans) Mobilier urbain et équipements  Banc Table de pique nique Corbeille	m² u ml Ft Ft u u	300,00 70,00 22 425,00 0,20 800,00 2 500,00 450,00	15,00 460,00 1,00 1,00 5,00 2,00 2,00	4 500,00 32 200,00 22 425,00 21 400,00 4 000,00 5 000,00 900,00
3.2.5 3.2.6 3.2.7 3.2.8 3.2.9 <b>3,3</b> 3.3.1 3.3.2 3.3.3	Fourniture, transport et plantation d'arbre Fourniture, transport et plantation de boudin de coco prévégétalisé pour les berges de l'Yvette Fourniture, transport et mise en place de tuteur, grillage de protection, ganivelle, Garantie de reprise de pantations (2 ans) Mobillier urbain et équipements Banc Table de pique nique	m² u ml Ft Ft u u Ft	300,00 70,00 22 425,00 0,20 800,00 2 500,00 450,00	15,00 460,00 1,00 1,00 5,00 2,00	4 500,00 32 200,00 22 425,00 21 400,00 4 000,00 5 000,00 900,00 1 500,00
3.2.5 3.2.6 3.2.7 3.2.8 3.2.9 3,3 3.3.1 3.3.2 3.3.3 3.3.3	Fourniture, transport et plantation d'arbre Fourniture, transport et plantation de boudin de coco prévégétalisé pour les berges de l'Yvette Fourniture, transport et mise en place de tuteur, grillage de protection, ganivelle, Garantie de reprise de paintations (2 ans) Mobilier urbain et équipements  Banc Table de pique nique Corbeille	m² u ml Ft Ft u u	300,00 70,00 22 425,00 0,20 800,00 2 500,00 450,00	15,00 460,00 1,00 1,00 5,00 2,00 2,00	4 500,00 32 200,00 22 425,00 21 400,00 4 000,00 5 000,00 900,00 1 500,00
3.2.5 3.2.6 3.2.7 3.2.8 3.2.9 3,3 3.3.1 3.3.2 3.3.3 3.3.4 3.3.5	Fourniture, transport et plantation d'arbre Fourniture, transport et plantation de boudin de coco prévégétalisé pour les berges de l'Yvette Fourniture, transport et mise en place de tuteur, grillage de protection, ganivelle, Garantie de reprise des plantations (2 ans) Mobilier urbain et équipements Banc Table de pique nique Corbeille Slagnlétique (panneaux d'information, aire de jeux, ,,,,)	m² u ml Ft Ft u u Ft	300,00 70,00 22 425,00 0,20 800,00 2 500,00 450,00	15,00 460,00 1,00 1,00 5,00 2,00 2,00 1,00	4 500,00 32 200,00 22 425,00 21 400,00 4 000,00 5 000,00 900,00 1 500,00 87 000,00
3.2.5 3.2.6 3.2.7 3.2.8 3.2.9 3.3 3.3.1 3.3.2 3.3.3 3.3.4 3.3.5 3.3.6	Fourniture, transport et plantation d'arbre Fourniture, transport et plantation de boudin de coco prévégétalisé pour les berges de l'Yvette Fourniture, transport et mise en place de tuteur, grillage de protection, ganivelle, Garantie de reprise des plantations (2 ans)  Mobiller urbain et équipements  Banc Table de pique nique Corbeille  Slagniétique (panneaux d'information, aire de jeux,)  Aire de jeux (yc revêtement, clôture et jeux)	m² u ml Ft Ft u u Ft Ft	300,00 70,00 22 425,00 0,20 800,00 2 500,00 450,00 1 500,00 87 000,00	15,00 460,00 1,00 1,00 5,00 2,00 2,00 1,00	4 500,00 32 200,00 22 425,00 21 400,00 4 000,00 5 000,00 900,00 1 500,00 87 000,00
3.2.5 3.2.6 3.2.7 3.2.8 3.2.9 3,3 3.3.1 3.3.2 3.3.3 3.3.4 3.3.5 3.3.6 3.3.7	Fourniture, transport et plantation d'arbre Fourniture, transport et plantation de boudin de coco prévégétalisé pour les berges de l'Yvette Fourniture, transport et mise en place de tuteur, grillage de protection, ganivelle, Garantie de reprise des plantations (2 ans) Mobilier urbain et équipements  Banc Table de pique nique Corbeille Stagnétique (panneaux d'information, aire de jeux,) Aire de jeux (yc revêtement, clôture et jeux) Fourniture, transport et pose d'une clôture	m² u ml Ft Ft u u Ft Ft u u H Ft Ft ml	300,00 70,00 22 425,00 0,20 800,00 2 500,00 450,00 1 500,00 87 000,00 400,00	15,00 460,00 1,00 1,00 5,00 2,00 2,00 1,00 1,00 700,00	4 500,00 32 200,00 22 425,00 21 400,00 4 000,00 5 000,00 900,00 1 500,00 87 000,00 280 000,00
3.2.5 3.2.6 3.2.7 3.2.8 3.2.9 3,3 3.3.1 3.3.2 3.3.3 3.3.4 3.3.5 3.3.6 3.3.7 3,4	Fourniture, transport et plantation d'arbre Fourniture, transport et plantation de boudin de coco prévégétalisé pour les berges de l'Yvette Fourniture, transport et mis en place de tuteur, grillage de protection, ganivelle, Garantie de reprise de plantations (2 ans) Mobilier urbain et équipements  Banc Table de pique nique Corbeille Slagnétique (panneaux d'information, aire de jeux,) Aire de jeux (yc revêtement, clôture et jeux) Fourniture, transport et pose d'une orditure Fourniture, transport et pose d'une portail (accès véhicules entretien)	m² u ml Ft Ft u u Ft Ft u u H Ft Ft ml	300,00 70,00 22 425,00 0,20 800,00 2 500,00 450,00 1 500,00 87 000,00 400,00	15,00 460,00 1,00 1,00 5,00 2,00 2,00 1,00 1,00 700,00	4 500,00 32 200,00 22 425,00 21 400,00 4 000,00 5 000,00 900,00 1 500,00 87 000,00 280 000,00
3.2.5 3.2.6 3.2.7 3.2.8 3.2.9 3,3 3.3.1 3.3.2 3.3.3 3.3.4 3.3.5 3.3.6 3.3.7 3,4 3.4.1	Fourniture, transport et plantation d'arbre Fourniture, transport et plantation de boudin de coco prévégétalisé pour les berges de l'Yvette Fourniture, transport et mise en place de tuteur, grillage de protection, ganivelle, Garantie de reprise des plantations (2 ans) Mobiller urbain et équipements  Banc Table de pique nique Corbeille Siagnifetique (panneaux d'information, aire de jeux,) Aire de jeux (yc revêtement, clôture et jeux) Fourniture, transport et pose d'une clôture Fourniture, transport et pose d'un portail (accès véhicules entretien) Remise en état Remise en état du site avant repli	m² u ml Ft Ft u u Ft Ft u u u Ft Ft ml	300,00 70,00 22 425,00 0,20 800,00 2 500,00 450,00 1 500,00 87 000,00 400,00 4 000,00	15,00 460,00 1,00 1,00 5,00 2,00 2,00 1,00 1,00 700,00 1,00	4 500,00 32 200,00 22 425,00 21 400,00 4 000,00 5 000,00 900,00 1 5000,00 87 000,00 280 000,00 4 000,00
3.2.5 3.2.6 3.2.7 3.2.8 3.2.9 3,3 3.3.1 3.3.2 3.3.3 3.3.4 3.3.5 3.3.6 3.3.7 3,4 3.4.1	Fourniture, transport et plantation d'arbre Fourniture, transport et plantation de boudin de coco prévégétalisé pour les berges de l'Yvette Fourniture, transport et mise en place de tuteur, grillage de protection, ganivelle,  Garantie de reprise des plantations (2 ans)  Mobilier urbain et équipements  Banc Table de pique nique  Corbeille  Stagnétique (panneaux d'information, aire de jeux,)  Aire de jeux (yc revêtement, clôture et jeux)  Fourniture, transport et pose d'un portail (accès véhicules entretien)  Remise en état  Remise en état du site avant repli  SOUS TOTAL - EQUIPEMENTS / AMENAGEMENTS PAYSAGERS (en Euros H.T.) :	m² u ml Ft Ft u u Ft Ft u u u Ft Ft ml	300,00 70,00 22 425,00 0,20 800,00 2 500,00 450,00 1 500,00 87 000,00 400,00 4 000,00	15,00 460,00 1,00 1,00 5,00 2,00 2,00 1,00 1,00 700,00 1,00	4 500,00 32 200,00 22 425,00 21 400,00 4 000,00 5 000,00 900,00 1 5000,00 87 000,00 280 000,00 4 000,00
3.2.5 3.2.6 3.2.7 3.2.8 3.2.9 3.3 3.3.1 3.3.2 3.3.3 3.3.4 3.3.5 3.3.6 3.3.7 3.4 3.4.1	Fourniture, transport et plantation d'arbre Fourniture, transport et plantation de boudin de coco prévégétalisé pour les berges de l'Yvette Fourniture, transport et mise en place de tuteur, grillage de protection, ganivelle, Garantie de reprise des plantations (2 ans) Mobilier urbain et équipements  Banc Table de pique nique Corbeille Stagnétique (panneaux d'information, aire de jeux,) Aire de jeux (yc revêtement, clôture et jeux) Fourniture, transport et pose d'une clôture Fourniture, transport et pose d'une portail (accès véhicules entretien)  Remise en état Remise en état du site avant repli  SOUS TOTAL - EQUIPEMENTS / AMENAGEMENTS PAYSAGERS (en €uros H.T.):  DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES	m² u ml Ft Ft u u Ft Ft u u u Ft Ft ml	300,00 70,00 22 425,00 0,20 800,00 2 500,00 450,00 1 500,00 87 000,00 400,00 4 000,00	15,00 460,00 1,00 1,00 5,00 2,00 2,00 1,00 1,00 700,00 1,00	4 500,00 32 200,00 22 425,00 21 400,00 4 000,00 5 000,00 900,00 1 5000,00 87 000,00 280 000,00 4 000,00
3.2.5 3.2.6 3.2.7 3.2.8 3.2.9 3.3 3.3.1 3.3.2 3.3.3 3.3.4 3.3.5 3.3.6 3.3.7 3.4 3.4.1 3 4 4,1	Fourniture, transport et plantation d'arbre Fourniture, transport et plantation de boudin de coco prévégétalisé pour les berges de l'Yvette Fourniture, transport et mise en place de tuteur, grillage de protection, ganivelle, Garantie de reprise de plantations (2 ans) Mobillier urbain et équipements  Banc Table de pique nique Corbeille Silagnétique (panneaux d'information, aire de jeux,) Aire de jeux (yc revêtement, clôture et jeux) Fourniture, transport et pose d'une clôture Fourniture, transport et pose d'une portail (accès véhicules entretien) Remise en état Remise en état du site avant repli  SOUS TOTAL - EQUIPEMENTS / AMENAGEMENTS PAYSAGERS (en €uros H.T.):  DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES Dossier des ouvrages exécutés	m² u ml Ft Ft u u Ft Ft Ft Ft Ft Ft Ft	300,00 70,00 22 425,00 0,20 800,00 2 500,00 450,00 1 500,00 87 000,00 400,00 3 000,00	15,00 460,00 1,00 1,00 5,00 2,00 2,00 1,00 700,00 1,00	4 500,00 32 200,00 22 425,00 21 400,00 4 000,00 5 000,00 900,00 1 500,00 280 000,00 4 000,00 1 150 225,0
3.2.5 3.2.6 3.2.7 3.2.8 3.2.9 3.3 3.3.1 3.3.2 3.3.3 3.3.4 3.3.5 3.3.6 3.3.7 3,4 4.1.1	Fourniture, transport et plantation d'arbre Fourniture, transport et plantation de boudin de coco prévégétalisé pour les berges de l'Yvette Fourniture, transport et mise en place de tuteur, grillage de protection, ganivelle, Garantie de reprise de plantations (2 ans) Mobilier urbain et équipements  Banc Table de pique nique Corbeille Siagnétique (panneaux d'information, aire de jeux,) Aire de jeux (yc revêtrement, clôture et jeux) Fourniture, transport et pose d'une clôture Fourniture, transport et pose d'une portail (accès véhicules entretien)  Remise en état Remise en état du site avant repli  SOUS TOTAL - EQUIPEMENTS / AMENAGEMENTS PAYSAGERS (en €uros H.T.):  DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES  Dossier des ouvrages exécutés	m² u ml Ft Ft u u Ft Ft u u u Ft Ft ml	300,00 70,00 22 425,00 0,20 800,00 2 500,00 450,00 1 500,00 87 000,00 400,00 4 000,00	15,00 460,00 1,00 1,00 5,00 2,00 2,00 1,00 1,00 700,00 1,00	4 500,00 32 200,00 22 425,00 21 400,00 4 000,00 5 000,00 900,00 1 500,00 280 000,00 4 000,00 1 150 225,00
3.2.5 3.2.6 3.2.7 3.2.8 3.2.9 3.3 3.3.1 3.3.2 3.3.3 3.3.4 3.3.5 3.3.6 3.3.7 3.4 3.4.1 3 4 4,1	Fourniture, transport et plantation d'arbre Fourniture, transport et plantation de boudin de coco prévégétalisé pour les berges de l'Yvette Fourniture, transport et mise en place de tuteur, grillage de protection, ganivelle, Garantie de reprise de plantations (2 ans) Mobillier urbain et équipements  Banc Table de pique nique Corbeille Silagnétique (panneaux d'information, aire de jeux,) Aire de jeux (yc revêtement, clôture et jeux) Fourniture, transport et pose d'une clôture Fourniture, transport et pose d'une portail (accès véhicules entretien) Remise en état Remise en état du site avant repli  SOUS TOTAL - EQUIPEMENTS / AMENAGEMENTS PAYSAGERS (en €uros H.T.):  DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES Dossier des ouvrages exécutés	m² u ml Ft Ft u u Ft Ft Ft Ft Ft Ft Ft	300,00 70,00 22 425,00 0,20 800,00 2 500,00 450,00 1 500,00 4 000,00 4 000,00 1 500,00	15,00 460,00 1,00 1,00 5,00 2,00 2,00 1,00 1,00 1,00 1,00	4 500,00 32 200,00 32 200,00 22 425,00 21 400,00 4 000,00 5 000,00 1 500,00 280 000,00 4 000,00 3 000,00 1 150 225,0 1 500,00 1 500,00
3.2.5 3.2.6 3.2.7 3.2.8 3.2.9 3.3 3.3.1 3.3.2 3.3.3 3.3.4 3.3.5 3.3.6 3.3.7 3,4 4.1.1	Fourniture, transport et plantation d'arbre Fourniture, transport et plantation de boudin de coco prévégétalisé pour les berges de l'Yvette Fourniture, transport et mise en place de tuteur, grillage de protection, ganivelle, Garantie de reprise de plantations (2 ans) Mobilier urbain et équipements  Banc Table de pique nique Corbeille Siagnétique (panneaux d'information, aire de jeux,) Aire de jeux (yc revêtrement, clôture et jeux) Fourniture, transport et pose d'une clôture Fourniture, transport et pose d'une portail (accès véhicules entretien)  Remise en état Remise en état du site avant repli  SOUS TOTAL - EQUIPEMENTS / AMENAGEMENTS PAYSAGERS (en €uros H.T.):  DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES  Dossier des ouvrages exécutés	m² u ml Ft Ft u u Ft Ft Ft Ft Ft Ft Ft	300,00 70,00 22 425,00 0,20  800,00 2 500,00 450,00 4 500,00 4 000,00 3 000,00	15,00 460,00 1,00 1,00 5,00 2,00 2,00 1,00 700,00 1,00	4 500,00 32 200,00 22 425,00 21 400,00 4 000,00 5 000,00 900,00 1 500,00 4 000,00 1 1500,00 3 000,00 1 150 225,0

Les écarts de prix entre la variante optimale et minimale proviennent des éléments suivants :

- La variante minimale ne propose pas d'accès à la rive Sud de l'Yvette, cette variante implique la suppression du cheminement sur pilotis, des passerelles piétonnes pour le franchissement du cours d'eau et la diminution du mobilier urbain accompagnant les aménagements,
- La variante optimale propose l'accès à la rive Sud de l'Yvette et donc la mise en place d'un cheminement sur pilotis, de passerelles piétonnes pour le franchissement du cours d'eau et l'accompagnement des aménagements par du mobilier urbain. Cette variante propose également le remplacement de la clôture existante par une nouvelle limite de propriété plus qualitative.

Les délais envisagés pour la réalisation des travaux d'aménagements sont de 7 à 12 mois.

# 2.12. Moulin de Saulx : aménagements et esquisses paysagères associées au projet

# 2.12.1. Description et localisation des aménagements paysagers associés au projet

### 2.12.1.1. Eléments de diagnostic

Le site du Moulin de Saulx-les-Chartreux présente aujourd'hui plusieurs ambiances paysagères bien distinctes :

- Les aménagements paysagers liés au réaménagement des bâtiments,
- L'ancien verger en rive Sud de l'Yvette qui s'apparente davantage à une friche,
- La zone humide et la zone de fourré implantées entre la digue et les parkings du moulin.

Ce dernier espace présente des caractéristiques particulières propices au développement d'une faune et d'une flore spécifique de ces types de milieux.

Néanmoins, l'absence d'entretien favorise la fermeture des milieux qui ont pu être identifiés. L'objectif des aménagements qui y seront réalisés doit permettre la préservation de ce patrimoine naturel.

#### 2.12.1.2. Les principes d'aménagements paysagers

Le parti pris d'aménagement paysager pour le moulin de Saulx-les-Chartreux a pour objectifs :

La sauvegarde de la zone humide et de sa biodiversité, tout en permettant l'accueil du public. La démarche vise :

- À reconstituer une mosaïque de milieux humides (roselière, prairie humide, aulnaie et saulaie) afin d'y renforcer la biodiversité par la création de nouvelle niche écologique.
- À mettre en valeur la végétation présentent dans les milieux humides en créant un arboretum d'espèces végétales les plus représentatives de ce type d'espace naturel.
- À installer une mare pédagogique pour l'accueil des classes d'eau,
- A créer un sentier baliser et ponctuer d'observatoires pour découvrir la zone humide
- À informer le public à travers la mise en place d'une signalétique informative.
- La reconstitution d'un verger et la mise en place de plusieurs ruches afin d'impliquer les collaborateurs du SIAHVY aux activités et animations du domaine.

### 2.12.2. Esquisses des aménagements

Le plan des aménagements et les coupes de principes pour le Moulin de Saulx-les-Chartreux sont présentés ci-après



Figure 29 - Esquisse paysagère du Moulin de Saulx-les-Chartreux (variante optimale)

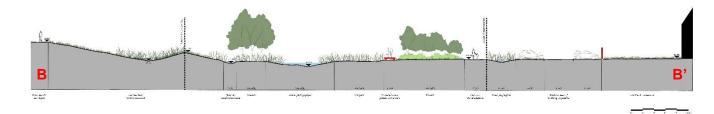


Figure 30 - Coupe de principe BB' des aménagements paysagers du Moulin de Saulx-les-Chartreux

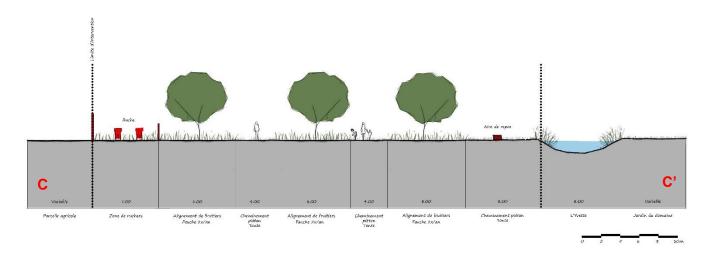


Figure 31 - Coupe de principe CC' des aménagements paysagers du Moulin de Saulx-les-Chartreux



Figure 32 - Esquisse paysagère du Moulin de Saulx-les-Chartreux (variante minimale)

Le traitement paysager du moulin de Saulx se décompose en deux zones bien distinctes :

#### Le verger

Les aménagements paysagers permettront de reconstituer un verger d'essences d'arbres fruitiers de variétés anciennes et mellifères. Le verger sera également accompagné de ruches, qui seront gérées en partenariat avec une association ou un apiculteur.

#### La zone humide du moulin

Les aménagements paysagers ont pour objectifs de préserver la mosaïque de milieux humides identifiés sur l'ensemble du domaine, tout en permettant aux grands publics de découvrir ces espaces lors d'évènements (journée du patrimoine, journée porte ouverte, classe d'eau, ...).

Une circulation piétonne viendra canaliser les flux piétons pour les conduire vers des postes d'observation et de sensibilisation sur les zones humides. Ces cheminements seront également accompagnés d'une collection de plantes (arbre, arbustes, herbacées, ...) de milieux humides qui viendra renforcer la palette végétale existante de cet espace.

Une mare pédagogique sera créée pour y accueillir les classes d'eau de maternelle et sera connecté au bras de contournement de l'Yvette, pour y assurer un niveau suffisant tout au long de l'année.

Les différents éléments qui composent le projet :

#### ▶ Les circulations

Les circulations au sein de cette zone humide peuvent être décomposées en plusieurs catégories :

- Les circulations de promenade en stabilisé/grave sont implantées sur les parties les plus éloignées de la zone humide et du bras de contournement de l'Yvette pour garantir leurs pérennités. Le stabilisé et la grave permet de proposer un revêtement de sol perméable et dans un esprit naturel,
- Les circulations submersibles en platelage bois sont à privilégier à proximité de la zone humide et de la mare pour préserver le milieu naturel du piétinement des usagers et assurer sa pérennité en cas d'inondation. L'accès à cette partie du site est ainsi balisé par cette circulation, elle permet de contrôler et de canaliser les flux piétonniers,
- Les circulations par fauche seront principalement implantées sur le verger pour permettre l'accès aux arbres fruitiers.

#### ► Les plateformes d'observations

Plusieurs plateformes d'observations seront implantées le long des circulations aménagées sur la zone humide. Ces plateformes en bois seront équipées d'assises et d'une signalétique de type table de lecture.

#### Les végétaux

On va distinguer 2 types de végétation sur le site :

- Les plantations de milieux humides

Cette végétation permettra de renforcer et compléter les milieux présents pour la strate herbacée et arborée.

#### Arbres/Arbustes :

Alnus glutinosa	Salix caprae
Quercus palustris	Salix fragilis
Salix alba	Taxodium distichum

#### Hélophytes :

Achillea ptarmica	Iris pseudoacorus
Butomus umbellatus	Juncus conglomeratus
Carex acutiformis	Lychnis flos cuculis
Carex paniculata	Lysimachia vulgaris
Carex pendula	Lythrum salicaria
Carex pseudocyperus	Phragmites australis
Deschampsia cespitosa	Rumex hydrolapathum
Eleocharis palustris	Scirpus lacustris
Eriophorum angutifolium	Stachys palustris
Festuca arundinacea	Valeriana officinalis
, J	• •

#### - Les plantations d'arbres fruitiers

Afin de planter des fruitiers locaux, un partenariat avec l'association « Les croqueurs de pommes » pourra être mis en place, pour permettre d'identifier les essences locales qui auront pu être recensées à proximité du moulin de Saulx les Chartreux. Cet inventaire permettra de sélectionner les variétés les plus appropriées.

#### ► La signalétique

Une signalétique spécifique sera implantée à proximité des aménagements réalisés pour sensibiliser le public sur les zones humides, la faune et la flore de ce type de milieu.

On distinguera plusieurs types de mobiliers :

- Des panneaux d'informations qui seront destinés à relayer des informations d'ordres généraux sur la zone humide,
- Des tables de lecture qui seront destinés à préciser le fonctionnement d'une zone humide, ainsi que la faune et la flore que l'on peut y retrouver,
- Des bornes interactives et ludiques,
- Des plaques thématiques pour identifier des essences végétales tout du long du parcours.

## 2.12.3. Photomontages

► Point de vue n°1



Figure 33 - Point de vue n°1 - de Moulin de Saulx avant travaux



Figure 34 - Point de vue n°1 - Moulin de Saulx après travaux (variante optimale)

#### ► Point de vue n°2



Figure 35 - Point de vue n°2 - Moulin de Saulx avant travaux



Figure 36 - Point de vue n°2 - de Moulin de Saulx après travaux (variante optimale)

## 2.12.4. Estimatif global des travaux

Le détail estimatif global au stade Esquisse des travaux sur le moulin de Saulx est donné ci-après.

#### Variante minimaliste

	variante minimaliste								
N°	Désignation	Unité	Prix unitaire (€ HT)	Quantité	Montant (€ HT)				
1.0	PREPARATION DE CHANTIER								
1.1.1	Installation et repli de chantier	Ft	10 000,00	1,00	10 000,00				
1.1.2	Panneau de chantier	u	500,00	1,00	500,00				
1.1.3	Signalisation temporaire	Ft	1 500,00	1,00	1 500,00				
1.2	Etudes et travaux préparatoires								
1.2.1	Etudes d'exécution	Ft	5 000,00	1,00	5 000,00				
1.2.2	Reconnaissance, piquetage et protection des réseaux enterrés	Ft	4 000,00	1,00	4 000,00				
1.2.3	Travaux de libération des emprises de travaux, débroussaillage, abattage, dessouchage des arbres et évacuation	Ft	18 000,00	1,00	18 000,00				
1.2.4	Travaux de décapage yc évacuation en décharge	Ft	13 000,00	1,00	13 000,00				
1.2.5	Création accès et pistes nécessaires aux travaux	Ft	5 000,00	1,00	5 000,00				
1.2.6	Dépose de clôture yc évacuation en décharge	ml	80,00	200,00	16 000,00				
1.2.7	Epuisement des fouilles avant remblaiement	Ft	2 000,00	1,00	2 000,00				
1.2.8	Piquetage et contrôle topographique	Ft	1 500,00	1,00	1 500,00				
1	SOUS TOTAL - PREPARATION DE CHANTIER (en €uros H.T.)				76 500,00				
2	TERRASSEMENTS								
2,1	Déblais								
2.1.2	Déblais mécaniques de toute nature pour création du bras de contournement et remodelage du terrain	Fft	300 000,00	1,00	300 000,00				
2.1.3	Déblais mécaniques de toute nature pour création de la mare pédagogique et remodelage du terrain	Fft	10 000,00	1,00	10 000,00				
2,2	Remblais								
2.2.1	Remblais matériaux du site pour comblement du bras et remodelage du terrain	m³	30,00	0,00	0,00				
2.2.3	Granulats pour reconstitution du lit mineur	m³	45,00	0,00	0,00				
2,3	Contrôle externe du compactage								
2,3,1	Essais de plaque	Ft	500,00	2,00	1 000,00				
2,3,2	Essais de laboratoire pour identification des matériaux	Ft	600,00	1,00	600,00				
2,3,3	Contrôle de la teneur en eau en phase chantier	Ft	500,00	1,00	500,00				
2,3,4	Essai en pénétration dynamique	u	100,00	6,00	600,00				
2	SOUS TOTAL - TERRASSEMENTS (en €uros H.T.) :				312 700,00				
3	EQUIPEMENTS / AMENAGEMENTS PAYSAGERS								
3,1	Cheminements (yc terrassements, fondation et structure)								
3.1.1	Cheminement en stabilisé	Fft	80 000,00	1,00	80 000,00				
3.1.2	Ponton d'observation	Fft	25 000,00	3,00	75 000,00				
3.1.3	Passerelle piétonne portée 10m	Fft	35 000,00	1,00	35 000,00				
3.1.4	Passerelle piétonne porté 5m	Fft	25 000,00	2,00	50 000,00				
3,2 3.2.1	Plantations (yet erre végétale, équipements liés aux plantations)	Fft	50 500 00	1,00	52 500,00				
3.2.1	Fourniture, transport et plantation de boudin de coco prévégétalisé pour les berges du bras de contournement		52 500,00						
	Fourniture, transport et plantation d'hélophytes pour renforcement de milieux existants	Fft F#	48 000,00	1,00	48 000,00				
3.2.2	Fourniture, transport et plantation d'arbre de collection 30/35  Fourniture, transport et plantation d'arbres fruitiers 12/14	Fft Fft	18 000,00 14 400,00	1,00	18 000,00 14 400,00				
		Fft							
3.2.4	Fourniture, transport et semis pour le verger  Fourniture, transport et plantation de vivaces de milieux humides	Fft	21 600,00 30 000,00	1,00	21 600,00 30 000,00				
3.2.5	Garantie de reprise des plantations (2 ans)	Ft	26 200,00	1,00	26 200,00				
3,3	Mobilier urbain et équipements		20 200,00	1,00	20 200,00				
3.3.1	Banc	u	800,00	5,00	4 000,00				
3.3.4	Siagnlétique (panneaux d'information, table d electure, ,,,,)	Ft	13 650,00	1,00	13 650,00				
3.3.6	Fourniture, transport et pose d'un portail (accès véhicules entretien)	u	4 500,00	1,00	4 500,00				
3,4	Remise en état	J	. 555,00	.,50	. 550,00				
3.4.1	Remise en état du site avant repli	Ft	3 000,00	1,00	3 000,00				
3	SOUS TOTAL - EQUIPEMENTS / AMENAGEMENTS PAYSAGERS (en €uros H.T.):		2 223,00	.,	475 850,00				
4	DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES								
4,1	Dossier des ouvrages exécutés								
4.1.1	Dossier des ouvrages exécutés	Ft	1 500,00	1,00	1 500,00				
4	SOUS TOTAL - DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES (en €uros H.T.) :			/··=	1 500,00				
				TOTAL en €uros HT	866 550,00				
				éa 10% en €uros HT	86 655,00				
				C Aléa en €uros HT	953 205,00				

#### Variante « optimale »

Part		Désignation	Unité	Prix unitaire (£ HT)	Quantité	Montant /6		
1.11   Personal Service of Controller   P   000,00   1,0		Désignation  DESPARATION DE CHANTIER	Unité	Prix unitaire (€ HT)	Quantite	Montant (€		
1.1.2   Parawas de chartier   1.0			F.	40.000.00	4.00	40.000		
1.5   Squitaetic herocycline								
12   Elpide retrieval principations   F   5,000,00   1,00   5,000,								
121   Related installation   Pi   500,00   1.00   500,00   1.00   500,00   1.00   400,00   400								
August   Commissioners, spacetoped protection des misseaux entermés   Fil   4000.00   1,00				5,000,00	4.00	<b>5</b> 000 0		
12.3   Toward de Micharlan des completes de toward, abbrevalatique, destauching des authors of decausion   FI   1800.00   1,00   1,00   1800.00   1,00   1800.00   1,00   1800.00   1,00   1800.00   1,00   1800.00   1,00   1800.00   1,00   1,00   1800.00   1,00   1800.00   1,00   1800.00   1,00   1800.00   1,00								
124   Taxasis de décision par de delaration en déchange   Fit   1000.00   1.00   100								
Control costs or grates replaces and control and con								
1.26   Oppose de critique y cenculars on edecharge   1.00   200.00   1.00   200.00   1.00   200.00   1.00   200.00   1.00   200.00   1.00   200.00   1.00   200.00   1.00   200.00   1.00   200.00   1.00   1.00   200.00   1.00								
Properties of the Surfice search combinement of the Surfice								
12.8   Piguetage et contrôle topographique   Pi   1500,00   1,00   1500,00   1,00   1500,00   1,00   1500,00   1,00   1500,00   1,00   1500,00   1,00   1500,00   1,00   1500,00   1,00   1500,00   1,00   1500,00   1,00   1,00   1500,00   1								
Page								
Part			Ft	1 500,00	1,00			
Part						76 500,		
2.1.2   Debtains microarriagues de toute nature pour création du bras de contourmement et remodelage du terrain   FR   400 000,00   1,00   100								
Pre-	2,1	Déblais						
Remblais marialaur du sile pour combiement du brais et remodelage du terrain m² 30,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,	2.1.2					400 000		
Semilation materiators du site pour combiement du bras et remodelage du terrain   m²   45,00   0,0	2.1.3		Fft	10 000,00	1,00	10 000,		
Control externe du compactage   Control externe du compactage   Ft   500.00   2.00   1.000   2.00								
Control or externed us compactage	2.2.1	Remblais matériaux du site pour comblement du bras et remodelage du terrain	m³	30,00		0,00		
2.3.1 Essais de plaque    Ft   500,00   2,00   1000,   2.3.2   Essais de laboratorie pour identification des matériaux	2.2.3	·	m³	45,00	0,00	0,00		
South   Season   Se		Contrôle externe du compactage						
2.3.3 Controlle de la teneur en eau en phase chantier    Fil   500,00   1,00   600,	2,3,1	Essais de plaque	Ft	500,00	2,00	1 000,0		
2.3.4   Essai en pénétration dynamique   0   100,00   6,00   600	2,3,2	Essais de laboratoire pour identification des matériaux	Ft	600,00	1,00	600,0		
### SOUS TOTAL - TERRASSEMENTS (en @uros H.T.):  ### BOUPEMENTS / AMENAGEMENTS PAYSAGERS  ### BOUPEMENTS (or terrassements, fondation et structure)  ### SOUS TOTAL - TERRASSEMENTS (en @uros H.T.):  ### BOUPEMENTS / AMENAGEMENTS PAYSAGERS  ### BOUPEMENTS / AMENAGEMENTS PAYSAGERS  ### BOUPEMENTS / AMENAGEMENTS PAYSAGERS  ### BOUPEMENTS / AMENAGEMENTS PAYSAGERS (en @uros H.T.):  ### BOUPEMENTS / AMENAGEMENTS HOUSE HOUSE DESIDED ON 1,00	2,3,3	Contrôle de la teneur en eau en phase chantier	Ft	500,00	1,00	500,0		
3.1 Cheminements (c terrassements, fondation et structure)  3.1.1 Cheminements (c terrassements, fondation et structure)  3.1.2 Cheminement en pitabilisé  3.1.3 Ponton d'observation  3.1.3 Ponton d'observation  3.1.4 Passerelle piétonne portée 10m  3.1.5 Passerelle piétonne portée 10m  3.1.5 Passerelle piétonne portée 10m  3.1.6 Permiture, transport et plantation de coco prévégétalisé pour les berges du bras de contournement  3.2 Plantancia (c terre végétale, équipements liés aux plantations)  3.2.1 Fourniture, transport et plantation de coco prévégétalisé pour les berges du bras de contournement  5.1.6 Pourniture, transport et plantation de coco prévégétalisé pour les berges du bras de contournement  5.1.7 Fit 18 400,000 1,00 48 000  3.2.1 Fourniture, transport et plantation d'abrors truitiers 12/14  5.2.2 Fourniture, transport et plantation d'abrors truitiers 12/14  5.2.3 Fourniture, transport et plantation d'abrors truitiers 12/14  5.2.4 Fourniture, transport et plantation d'abrors truitiers 12/14  5.2.5 Fourniture, transport et plantation d'abrors truitiers 12/14  5.2.6 Fit 18 400,00  5.0.0 1,00  5.0.	2,3,4	Essai en pénétration dynamique	u	100,00	6,00	600,0		
3.1         Cheminements (yc terrassements, fondation et structure)           3.1.1         Cheminement en stabilisé         Fft         60 000,00         1,00         60 000           3.1.2         Cheminement en platelage bois sur pilotis         Fft         150 000,00         1,00         150 000           3.1.3         Portnor dobsenation         Fft         25 000,00         5,00         125 000           3.1.4         Passerelle piétonne portée fin         Fft         35 000,00         1,00         35 000           3.1.5         Passerelle piétonne portée fin         Fft         25 000,00         2,00         50 000           3.1.5         Passerelle piétonne portée fin         Fft         25 000,00         1,00         35 000           3.1.5         Passerelle piétonne portée fin         Fft         25 000,00         1,00         35 000           3.1.5         Passerelle piétonne portée fin         Fft         48 000,00         1,00         52 500           3.2         Pilantations (y terra végétale, équipements liés aux plantations         Fft         48 000,00         1,00         48 000           3.2.1         Fourniture, transport et plantation de boudin de coto prévégétale é pour les berges du bras de contourment         Fft         48 000,00         1,00         1,00 <td>2</td> <td>SOUS TOTAL - TERRASSEMENTS (en €uros H.T.) :</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>412 700</td>	2	SOUS TOTAL - TERRASSEMENTS (en €uros H.T.) :				412 700		
3.1.1 Cheminement en stabilisé Cheminement en platelage bois sur pilotis Cheminement en platelage bois sur pilotis Fit 150,000,00 1,00 150,00 1.0.2 150,00 1.1.3 Ponton d'obsensation Fit 25,000,00 5,00 125,00 1.25,00 1.3.1.4 Passerelle pilotonne porté 10m Fit 35,000,00 1,00 35,00 1.1.5 Passerelle pilotonne porté 5m Fit 25,000,00 2,00 50,00 1.1.6 Source de l'acceptance de l'accepta	3	EQUIPEMENTS / AMENAGEMENTS PAYSAGERS						
3.1.2 Cheminement en platelage bois sur pilotis 1,00 150 000 1,00 150 000 1,00 150 000 1,00 150 000 1,00 150 000 1,00 150 000 1,00 150 000 1,00 1,	3,1	Cheminements (yc terrassements, fondation et structure)						
2.1.3   Pontion drobservation	3.1.1	Cheminement en stabilisé	Fft	60 000,00	1,00	60 000,		
3.1.4 Passerelle piétonne portée 10m	3.1.2	Cheminement en platelage bois sur pilotis	Fft	150 000,00	1,00	150 000		
Passerelle piétonne porté 5m   Fit   25 000.00   2,00   50 000     3,2   Plantations (yc terre végétale, équipements liés aux plantations)   3,2   Fourniture, transport et plantation de boudin de coco prévégétalés pour les berges du bras de contournement   Fit   52 500,00   1,00   52 500     3,2   Fourniture, transport et plantation d'hélophytes pour renforcement de milieux existants   Fit   48 000,00   1,00   1,00   18 000     3,2   Fourniture, transport et plantation d'arbre de collection 30/35   Fit   18 000,00   1,00   14 400     3,2   Fourniture, transport et plantation d'arbre de collection 30/35   Fit   14 400,00   1,00   14 400     3,2   Fourniture, transport et plantation d'arbre de collection 30/35   Fit   14 400,00   1,00   14 400     3,2   Fourniture, transport et plantation d'arbre de vollection 30/35   Fit   14 400,00   1,00   1,00   14 400     3,2   Fourniture, transport et plantation d'arbre de vacces de milleux humides   Fit   21 600,00   1,00   31 500     3,2   Fourniture, transport et plantation de vacces de milleux humides   Fit   31 500,00   1,00   31 500     3,3   Mobilier urbain et équipements     3,4   Singnétique (panneaux d'information, table d'electure,)   Fit   13 650,00   1,00   13 650     3,4   Singnétique (panneaux d'information, table d'electure,)   Fit   13 650,00   1,00   13 650     3,4   Remise en état     4   SOUS TOTAL - EQUIPEMENTS / AMENAGEMENTS PAYSAGERS (en €uros H.T.):   737 350     4   DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES   Fit   1 500,00   1,00   1,00   1 500,00     4   SOUS TOTAL - DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES (en €uros H.T.):   1500,00   1,00   1,00   1 500,00     4   SOUS TOTAL - DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES (en €uros H.T.):   1500,00   1,00   1,00   1,00   1 500,00     4   SOUS TOTAL - DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES (en €uros H.T.):   1500,00   1,00	3.1.3	Ponton d'observation	Fft	25 000,00	5,00	125 000		
3.2 Plantations (yc terre végétale, équipements liés aux plantations)  3.2.1 Fourniture, transport et plantation de boudin de coco prévégétalisé pour les berges du bras de contournement  3.2.1 Fourniture, transport et plantation d'hélophytes pour renforcement de milieux existants  3.2.1 Fourniture, transport et plantation d'hélophytes pour renforcement de milieux existants  3.2.2 Fourniture, transport et plantation d'abres de collection 30/35  3.2.3 Fourniture, transport et plantation d'abres de collection 30/35  3.2.3 Fourniture, transport et plantation d'abres fruitiers 12/14  3.2.4 Fourniture, transport et plantation d'abres fruitiers 12/14  3.2.5 Fourniture, transport et plantation d'abres fruitiers 12/14  3.2.6 Fourniture, transport et plantation de vivaces de milieux humides  3.2.7 Fourniture, transport et plantation de vivaces de milieux humides  3.2.9 Garantie de reprise des plantations (2 ans)  3.2.9 Garantie de reprise des plantations (2 ans)  3.3.1 Banc  3.3.1 Banc  3.3.1 Banc  3.3.1 Banc  4.0 B800,00 5,00 4,000,  3.3.4 Sourniture, transport et pose d'une clôture sur les limites du verger  3.3.1 mil 400,00 200,00 80,000  3.3.6 Fourniture, transport et pose d'une clôture sur les limites du verger  3.3.1 Menties en état  3.4.1 Remise en état du site avant repli  3.5.1 Sourniture, transport et pose d'une portail (accès véhicules entretien)  3.6.2 Fourniture, transport et pose d'une portail (accès véhicules entretien)  3.7.7 SOUS TOTAL - EQUIPEMENTS / AMENAGEMENTS PAYSAGERS (en €uros H.T.):  3.7.7 SOUS SIER DES OUVRAGES EXECUTES  4.1 Dossier des ouvrages exécutés  5.1 1500,00 1,00 1,00 1,00 1,00 1,00 1,00	3.1.4	Passerelle piétonne portée 10m	Fft	35 000,00	1,00	35 000,		
3.2.1 Fourniture, transport et plantation de boudin de coco prévégétalisé pour les berges du bras de contournement  3.2.1 Fourniture, transport et plantation d'hélophytes pour renforcement de milleux existants  3.2.2 Fourniture, transport et plantation d'arbre de collection 30/35  3.2.3 Fourniture, transport et plantation d'arbre futiliers 12/14  3.2.4 Fourniture, transport et plantation d'arbre futiliers 12/14  3.2.5 Fourniture, transport et plantation d'arbre futiliers 12/14  3.2.6 Fourniture, transport et plantation d'arbre futiliers 12/14  3.2.7 Fourniture, transport et plantation d'arbre futiliers 12/14  3.2.8 Fourniture, transport et plantation de vivaces de milieux humides  3.2.9 Garantie de reprise des plantations (2 ans)  3.3 Mobilier urbain et équipements  3.3.1 Banc   u 800,00 5,00 4,000,  3.3.4 Siagniétique (panneaux d'information, table d electure, ,,,,)  3.3.5 Fourniture, transport et pose d'une clôture sur les limites du verger  3.3.6 Fourniture, transport et pose d'une clôture sur les limites du verger  3.3.7 Fourniture, transport et pose d'une portail (accès véhicules entretien)  3.4 Remise en état  4 DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES  4.1 Dossier des ouvrages exécutés  4.1.1 Dossier des ouvrages exécutés  4.1.1 Dossier des ouvrages exécutés  5 OUS TOTAL - DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES (en €uros H.T.):  5 TOTAL en €uros H.T.) 128 05	3.1.5	Passerelle piétonne porté 5m	Fft	25 000,00	2,00	50 000,		
3.2.1 Fourniture, transport et plantation d'hélophytes pour renforcement de milieux existants  3.2.2 Fourniture, transport et plantation d'arbre de collection 30/35  3.2.3 Fourniture, transport et plantation d'arbre de collection 30/35  3.2.4 Fourniture, transport et plantation d'arbres fruitiers 12/14  3.2.5 Fourniture, transport et plantation de vivaces de milieux humides  3.2.6 Fourniture, transport et plantation de vivaces de milieux humides  3.2.9 Garantie de reprise des plantations (2 ans)  3.3 Mobilier urbain et équipements  3.3.1 Banc  3.3.1 Banc  3.3.2 Siagniétique (panneaux d'information, table d electure,)  3.3.4 Siagniétique (panneaux d'information, table d electure,)  3.3.5 Fourniture, transport et pose d'une clôture sur les limites du verger  3.3.6 Fourniture, transport et pose d'une portail (accès véhicules entretien)  3.3.6 Fourniture, transport et pose d'un portail (accès véhicules entretien)  3.3 SOUS TOTAL - EQUIPEMENTS / AMENAGEMENTS PAYSAGERS (en €uros H.T.):  3.3 SOUS TOTAL - EQUIPEMENTS / AMENAGEMENTS PAYSAGERS (en €uros H.T.):  4. DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES  4.1 Dossier des ouvrages exécutés  4.1 Dossier des ouvrages exécutés  5. TOTAL en €uros HT  5. 1 500,  5. 1 228 05	3,2	Plantations (yc terre végétale, équipements liés aux plantations)						
3.2.2 Fourniture, transport et plantation d'arbre de collection 30/35  Fit 18 000,00 1.00 18 000 3.2.3 Fourniture, transport et plantation d'arbres fruitiers 12/14  Fit 14 400,00 1.00 14 400 3.2.4 Fourniture, transport et semis pour le verger  Fit 21 600,00 1.00 21 600 3.2.5 Fourniture, transport et plantation de vivaces de milieux humides  Fit 31 500,00 1.00 31 500 3.2.9 Garantie de reprise des plantations (2 ans)  Fit 26 200,00 1.00 26 200 3.3 Mobilier urbain et équipements 3.3.1 Banc	3.2.1	Fourniture, transport et plantation de boudin de coco prévégétalisé pour les berges du bras de contournement	Fft	52 500,00	1,00	52 500,		
Sala   Fourniture, transport et plantation d'arbres fruitiers 12/14   Fft   14 400,00   1,00   14 400   3.2.4   Fourniture, transport et semis pour le verger   Fft   21 600,00   1,00   21 600   3.2.5   Fourniture, transport et plantation de vivaces de milieux humides   Fft   31 500,00   1,00   31 500   3.2.9   Garantie de reprise des plantations (2 ans)   Ft   26 200,00   1,00   26 200   3,3   Mobilier urbain et équipements	3.2.1	Fourniture, transport et plantation d'hélophytes pour renforcement de milieux existants	Fft	48 000,00	1,00	48 000,		
3.2.4 Fourniture, transport et semis pour le verger  3.2.5 Fourniture, transport et plantation de vivaces de milieux humides  3.2.9 Garantie de reprise des plantations (2 ans)  3.3.1 Banc  3.3.1 Banc  3.3.2 Siagnlétique (panneaux d'information, table d electure,)  3.3.3 Fourniture, transport et pose d'une clôture sur les limites du verger  3.3.1 Fourniture, transport et pose d'une portail (accès véhicules entretien)  3.3.6 Fourniture, transport et pose d'un portail (accès véhicules entretien)  3.3.6 Remise en état  3.4.1 Remise en état du site avant repli  3.5 SOUS TOTAL - EQUIPEMENTS / AMENAGEMENTS PAYSAGERS (en €uros H.T.):  4 DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES  4.1 Dossier des ouvrages exécutés  4.1.1 Dossier des ouvrages exécutés  5 SOUS TOTAL - DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES (en €uros H.T.):  5 TOTAL en €uros HT  1 128 05	3.2.2	Fourniture, transport et plantation d'arbre de collection 30/35	Fft	18 000,00	1,00	18 000,		
3.2.5 Fourniture, transport et plantation de vivaces de milieux humides 3.2.9 Garantie de reprise des plantations (2 ans) 3.2 Mobilier urbain et équipements 3.3.1 Banc 4 Banc 5 Siagnlétique (panneaux d'information, table d electure,) 5 Ft 13 650,00 1,00 13 650 3.3.5 Fourniture, transport et pose d'une clôture sur les limites du verger 7 ml 400,00 200,00 80 000 3.3.6 Fourniture, transport et pose d'un portail (accès véhicules entretien) 7 ml 400,00 200,00 1,00 4 500,00 3.4 Remise en état 3.4.1 Remise en état du site avant repli 7 SOUS TOTAL - EQUIPEMENTS / AMENAGEMENTS PAYSAGERS (en €uros H.T.): 7 Dossier des ouvrages exécutés 4.1 Dossier des ouvrages exécutés 4.1.1 Dossier des ouvrages exécutés 4.1.2 Dossier des ouvrages exécutés 5 SOUS TOTAL - DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES (en €uros H.T.): 7 TOTAL en €uros HT 1 128 05	3.2.3	Fourniture, transport et plantation d'arbres fruitiers 12/14	Fft	14 400,00	1,00	14 400,		
3.2.5 Fourniture, transport et plantation de vivaces de milieux humides Fft 31 500,00 1,00 25 200 3.2.9 Garantie de reprise des plantations (2 ans) Ft 26 200,00 1,00 26 200 3.3 Mobilier urbain et équipements 3.3.1 Banc u 800,00 5,00 4 000,1 3.3.4 Siagnlétique (panneaux d'information, table d electure,) Ft 13 650,00 1,00 13 650 3.3.5 Fourniture, transport et pose d'une clôture sur les limites du verger mll 400,00 200,00 80 000 3.3.6 Fourniture, transport et pose d'un portail (accès véhicules entretien) u 4 500,00 1,00 4 500,1 3.4 Remise en état 3.4.1 Remise en état du site avant repli Ft 3 000,00 1,00 3 000,1 3 SOUS TOTAL - EQUIPEMENTS / AMENAGEMENTS PAYSAGERS (en €uros H.T.): 737 350 4 DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES 4.1 Dossier des ouvrages exécutés 4.1.1 Dossier des ouvrages exécutés 5 SOUS TOTAL - DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES (en €uros H.T.): 1 500,00 1,00 1 500,100	3.2.4	Fourniture, transport et semis pour le verger				21 600,		
3.2.9 Garantie de reprise des plantations (2 ans) 1,00 26 200 3,3 Mobilier urbain et équipements 3.3.1 Banc u 800,00 5,00 4 000,0 3.3.4 Siagnlétique (panneaux d'information, table d electure,) Ft 13 650,00 1,00 13 650 3.3.5 Fourniture, transport et pose d'une clôture sur les limites du verger ml 400,00 200,00 80 000 3.3.6 Fourniture, transport et pose d'un portail (accès véhicules entretien) u 4500,00 1,00 4 500,00 3.4 Remise en état 3.4.1 Remise en état du site avant repli Ft 3 000,00 1,00 3 000,00 3.5 SOUS TOTAL - EQUIPEMENTS / AMENAGEMENTS PAYSAGERS (en €uros H.T.): 737 350 4 DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES 4.1 Dossier des ouvrages exécutés 4.1.1 Dossier des ouvrages exécutés 4.1.1 Dossier des ouvrages exécutés 5 SOUS TOTAL - DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES (en €uros H.T.): 1 500,00 1,00 1 500,00 1 1,00 1 1 500,00 1 1 1 228 050 5 TOTAL en €uros HT 1 1 228 050	3.2.5		Fft	31 500,00		31 500,		
3,3 Mobilier urbain et équipements 3,3.1 Banc u 800,00 5,00 4 000,0 3,3.4 Siagnlétique (panneaux d'information, table d electure,) Ft 13 650,00 1,00 13 650 3,3.5 Fourniture, transport et pose d'une clôture sur les limites du verger ml 400,00 200,00 80 000 3,3.6 Fourniture, transport et pose d'un portail (accès véhicules entretien) u 4 500,00 1,00 4 500,00 3,4 Remise en état 3,4.1 Remise en état du site avant repli Ft 3 000,00 1,00 3 000,00 3 SOUS TOTAL - EQUIPEMENTS / AMENAGEMENTS PAYSAGERS (en €uros H.T.): 737 350 4 DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES 4,1 Dossier des ouvrages exécutés 4,1.1 Dossier des ouvrages exécutés 4,1.1 Dossier des ouvrages exécutés 5 SOUS TOTAL - DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES (en €uros H.T.): 1 500,00 1,00 1 500,00 1 1,00 1 1 500,00 1 1 1 200,00 1 1 1 200,00 1 1 1 200,00 1 200,00 200,00 1 200,00 1 200,00 200	3.2.9					26 200,		
3.3.1 Banc u 80,000 5,00 4 000,0 3.3.4 Siagnlétique (panneaux d'information, table d electure,) Ft 13 650,00 1,00 13 650 3.3.5 Fourniture, transport et pose d'une clôture sur les limites du verger ml 400,00 200,00 80 000 3.3.6 Fourniture, transport et pose d'un portail (accès véhicules entretien) u 4500,00 1,00 4500,0 3.4 Remise en état 3.4.1 Remise en état du site avant repli Ft 3 000,00 1,00 3 000,0 3 SOUS TOTAL - EQUIPEMENTS / AMENAGEMENTS PAYSAGERS (en €uros H.T.): 737 350 4 DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES 4.1 Dossier des ouvrages exécutés 4.1.1 Dossier des ouvrages exécutés 4.1.1 Dossier des ouvrages exécutés 5 SOUS TOTAL - DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES (en €uros H.T.): 1500,00 1,00 1 500,00 1 1,00 1 1 500,00 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1								
3.3.4 Siagnlétique (panneaux d'information, table d electure,)  3.3.5 Fourniture, transport et pose d'une clôture sur les limites du verger  3.3.6 Fourniture, transport et pose d'un portail (accès véhicules entretien)  3.3.6 Fourniture, transport et pose d'un portail (accès véhicules entretien)  3.4 Remise en état  3.4.1 Remise en état du site avant repli  3.5 SOUS TOTAL - EQUIPEMENTS / AMENAGEMENTS PAYSAGERS (en €uros H.T.):  4 DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES  4.1 Dossier des ouvrages exécutés  4.1.1 Dossier des ouvrages exécutés  4.1.2 SOUS TOTAL - DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES (en €uros H.T.):  5 TOTAL en €uros HT  1 1288 05	3.3.1		u	800.00	5.00	4 000.0		
3.3.5 Fourniture, transport et pose d'une clôture sur les limites du verger ml 400.00 200,00 80 000 3.3.6 Fourniture, transport et pose d'un portail (accès véhicules entretien) u 4 500,00 1,00 4 500,00 3.4 Remise en état 3.4.1 Remise en état du site avant repli Ft 3 000,00 1,00 3 000,00 3 SOUS TOTAL - EQUIPEMENTS / AMENAGEMENTS PAYSAGERS (en €uros H.T.): 737 350 4 DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES 4,1 Dossier des ouvrages exécutés 4,1.1 Dossier des ouvrages exécutés 4,1.1 Dossier des ouvrages exécutés 5 SOUS TOTAL - DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES (en €uros H.T.): 1 500,00 1,00 1 500,00								
3.3.6 Fourniture, transport et pose d'un portail (accès véhicules entretien) u 4 500,00 1,00 4 500,00  3.4 Remise en état 3.4.1 Remise en état du site avant repli 5 500 500 1,00 3 000,00 1,00 3 000,00 3 500 500 500 500 500 500 500 500 500								
3,4       Remise en état         3.4.1       Remise en état du site avant repli       Ft       3 000,00       1,00       3 000,0         3       SOUS TOTAL - EQUIPEMENTS / AMENAGEMENTS PAYSAGERS (en €uros H.T.):       737 350         4       DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES         4,11       Dossier des ouvrages exécutés       Ft       1 500,00       1,00       1 500,0         4       SOUS TOTAL - DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES (en €uros H.T.):       1 500,0       1,00       1 500,0         4       SOUS TOTAL - DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES (en €uros H.T.):       1 500,0       1 288 05								
3.4.1 Remise en état du site avant repli 5 3 000,00 1,00 3 000,0 3 000,00				. 550,00	.,50	4 500,0		
3 SOUS TOTAL - EQUIPEMENTS / AMENAGEMENTS PAYSAGERS (en €uros H.T.): 737 350.  4 DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES  4,1 Dossier des ouvrages exécutés  4,1.1 Dossier des ouvrages exécutés  5 1 500,00 1,00 1 500,00			F+	3,000,00	1.00	3 000 4		
4       DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES         4,1       Dossier des ouvrages exécutés         4.1.1       Dossier des ouvrages exécutés       Ft       1 500,00       1,00       1 500,00         4       SOUS TOTAL - DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES (en €uros H.T.):       TOTAL en €uros HT       1 228 05			rt	3 000,00	1,00			
4,1       Dossier des ouwrages exécutés         4.1.1       Dossier des ouwrages exécutés       Ft       1 500,00       1,00       1 500,00         4       SOUS TOTAL - DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES (en €uros H.T.) :       1 500,00       1 500,00         TOTAL en €uros HT       1 228 05						737 350		
4.1.1 Dossier des ouwages exécutés Ft 1 500,00 1,00 1 500,  4 SOUS TOTAL - DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES (en €uros H.T.): 1 500,00  TOTAL en €uros HT 1 228 05								
4 SOUS TOTAL - DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES (en €uros H.T.) : 1 500,  TOTAL en €uros HT 1 228 05				4.55	4.55			
TOTAL en €uros HT 1 228 05		-	Ft	1 500,00	1,00			
	4	SOUS TOTAL - DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES (en €uros H.T.) :				1 500,0		
Aléa 10% en €uros HT 122 80₺	7					4 220 DE		
	-							

Les écarts de prix entre la variante optimale et minimale proviennent des éléments suivants :

- La mise en place d'un observatoire supplémentaire pour la variante optimale,
- La mise en place d'une nouvelle clôture sur les limites actuelles du site côté verger pour la variante optimale.
- Les aléas liés à la gestion de déblais pollués ou non à évacuer.

Les délais envisagés pour la réalisation des travaux d'aménagements sur le moulin de Saulx-les-Chartreux sont de **7 à 12 mois**.

# 2.13. ZH3-ZIP5 : aménagements et esquisses paysagères associées au projet

2.13.1. Description et localisation des aménagements paysagers associés au projet

#### 2.13.1.1. Eléments de diagnostic

Cette vaste parcelle agricole délimitée par l'Yvette, le chemin du Moulin par le Bas, le chemin du Lavoir et les habitations peut se découper en deux zones bien distinctes :

- ▶ Une première parcelle de taille relativement conséquente dont la superficie est affirmée par l'absence de strate arbustive et arborée. Cette configuration permet de disposer de vues dégagées et ouvertes sur les espaces agricoles environnants et les boisements. Une végétation de milieux humides en point bas de la parcelle permet de deviner la présence de l'Yvette. Cependant, elle n'est pas perceptible depuis le chemin du Moulin par le Bas. Il faut s'aventurer vers l'Yvette pour avoir un contact avec ce cours d'eau.
- ▶ Une seconde parcelle de taille plus modeste mais à l'ambiance paysagère totalement différente. Elle est délimitée est délimitée avec l'autre parcelle par le ru des Marco et sa ripisylve. Cet espace présente une végétation de type herbacée, mais également arbustive et arborée que ne présente pas la première partie de cette zone humide. La présence de certaines essences végétales (saules, salicaires, ...) indique l'existence d'un milieu humide mais qui temps aujourd'hui à se fermer.

Le projet d'aménagement devra pouvoir concilier ces deux univers paysagers, en préservant les ambiances ouvertes d'une part et d'autre part renforcer la présence d'une végétation de milieu humide.

#### 2.13.1.2. Les principes d'aménagements paysagers

Le parti pris d'aménagement paysager pour cette zone humide a pour objectif d'offrir un espace modulable permettant de répondre aux problématiques d'inondation. La démarche paysagère vise à proposer une zone d'expansion permettant la mise en place d'une mosaïque de milieux humides (roselière, prairie humide, aulnaie et saulaie) afin d'y renforcer la biodiversité.

Cette vision prend également en compte l'accessibilité du public à cet espace naturel en donnant la possibilité aux Champlanais de disposer d'un site récréatif supplémentaire dans leur commune. Cette zone dans le prolongement du parc municipal permet de confronter deux univers paysagers différents. L'un propose un paysage dont l'aspect est travaillé et jardiné, l'autre un paysage dont l'aspect apparaît plus sauvage et naturel.

Pour répondre à ses grands principes d'aménagements, le traitement paysager de cet espace naturel sera réalisé sous forme de terrasses dont l'altimétrie permettra de créer des zones plus ou moins submersibles lors des crues de l'Yvette.

Les terrasses se déclinent de la manière suivante :

- ▶ Promenade en balcon : Elle est implantée au droit du « chemin du moulin par le bas » à la même côte altimétrique, ce qui lui permet de surplomber le fond de vallée. Cette bande d'environ 10 mètres de large permet d'offrir un belvédère sur l'Yvette tout en l'isolant des voies de circulation grâce à la mise en place d'une noue paysagère faisant office d'écran végétal et de réceptacle pour la récupération des eaux de ruissellement,
- ▶ Prairie inondable : Il s'agit de la terrasse la plus basse de cet espace. Sa côte altimétrique permet d'offrir une zone d'expansion de crue en cas d'inondation. Elle peut donc dans certains cas de force majeure être entièrement submergé et donc devenir inaccessible au public. Des dispositifs de protection sont donc à prévoir pour interdire l'accès à cette prairie. D'autres systèmes sont également à mettre en place pour assurer l'écoulement des eaux lors de la décrue en les acheminant vers le ru des Marco. Hors période d'inondation, cette zone peut devenir une vaste zone de loisirs,
- ▶ Terrasse intermédiaire : Son implantation lui permet d'avoir un rôle de zone d'expansion de crue, grâce à sa côte altimétrique. Elle est également conçue comme un espace de régénération naturelle dont l'accès au public est interdit afin de préserver le milieu. Une gestion limitée y sera effectuée pour contribuer à la formation de niches écologiques favorables à l'établissement de la faune et de la flore sauvage.
- ▶ Terrasse haute : Cet espace qui borde les rives de l'Yvette permet d'offrir une promenade le long de l'Yvette et de bénéficier d'un contact visuel et d'une proximité avec l'eau qui n'est pas évidente sur les autres terrasses de l'espace naturel.

### 2.13.2. Esquisses des aménagements

Le plan des aménagements et la coupe de principes pour la ZIP3 / ZH5 sont présentés ci-dessous.



Figure 37 - Esquisse paysagère de la ZH3/ZIP5 (variante optimale)

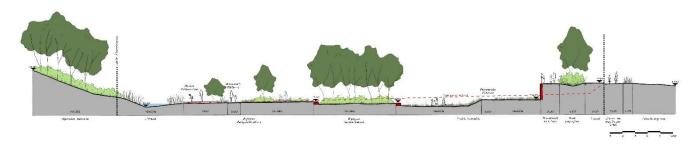


Figure 38 - Coupe de principe des aménagements paysagers de la ZH3/ZIP5



Figure 39 - Esquisse paysagère de la ZH3/ZIP5 (variante minimale)

Les différents éléments qui composent le projet :

Le traitement du dénivelé

Afin d'assurer la pérennité des aménagements paysagers les dénivelés seront traités en gabions. Ce matériau permet d'offrir une diversité dans le choix des pierres et de leur calepinage. Sur la zone humide on décline deux types de murs :

- Le mur de soutènement de la promenade en balcon dont la hauteur est d'environ 2,50m. Afin de casser le côté minéral de cet ouvrage et d'y apporter une dimension écologique des plantations adapter à ce type de milieux pourront être effectuées sur certaines portions du linéaire du mur,
- Les murets de soutènement qui permettent de délimiter les autres terrasses, leur hauteur n'excèdera pas 0,40m, permettant ainsi de respecter les normes réglementaires de l'espace public.

#### Les circulations :

Les circulations au sein de cette zone humide peuvent être décomposées en plusieurs catégories :

- Les circulations submersibles en platelage bois, qui sont à privilégier sur la prairie inondable pour les protéger des crues de l'Yvette. La géométrie de ce cheminement sera en courbe pour assurer la découverte du site.
- Les circulations de point d'appel qui sont rectilignes et qui permettent de faire la liaison entre les différentes terrasses. La mise en place d'un point d'appel en bout de circulation piétonne sur les rives de l'Yvette permet d'inciter les usagers à venir découvrir l'ensemble de la zone humide. Ce point d'appel se traduira par la mise en place d'un ponton d'observation accompagnée d'arbres remarquables. Le franchissement des dénivelés se fait par des escaliers pour la liaison de la promenade en balcon à la prairie humide et par des rampes pour la liaison des autres terrasses,
- Les circulations d'entretien sont implantées aux extrémités de l'aménagement et le long de l'Yvette pour assurer l'accès aux berges à des véhicules d'entretien et mutualisent les usages (piéton et entretien du cours d'eau),
- Les franchissements : il s'agit des deux passerelles permettant le franchissement du ru des Marco et le bras permettant de reconnecter la zone humide avec l'Yvette.

#### La végétation

La palette végétale des différentes terrasses va permettre la création de nouvelles niches écologiques à travers la mise en place d'une ripisylve adaptée en fonction du risque de submersion, on retrouve ainsi :

- Une strate herbacée sur la prairie inondable pour garantir la fonction de zone de loisirs sur cette partie du site, des fauches y seront réalisées.
- Une strate herbacée sur la terrasse haute composée de plantes de milieux humides, dites hélophytes. Aucune gestion particulière ne sera effectuée sur cette partie, la réalisation d'un cheminement temporaire par fauche pourra être effectuée lors de la période estivale pour proposer un itinéraire de découverte et d'aventure aux usagers du site.
- Une strate arborée et arbustive sur la terrasse intermédiaire, elle est conçue comme un espace de régénération naturelle, inaccessible au public. Une gestion limitée y sera effectuée pour contribuer à la formation de niches écologiques favorables à l'établissement de la faune et flore sauvage.
- Les arbres remarquables qui sont implantés en bout de perspectives des circulations rectilignes sous forme de petits bosquets. Grâce à certaines particularités (feuillage automnal, port, ...), ils pourront interpeller les usagers du site et ainsi les inciter à poursuivre leur itinéraire sur les berges de l'Yvette.

Liste des végétaux (non exhaustive) préconisé pour les aménagements de la ZH3/ZIP5 :

#### Arbres:

Alnus glutinosa	Salix alba
Fraxinus excelsior	Salix fragilis
Quercus palustris	

#### Arbustes:

Cornus sanguinea	Prunus spinosa		
Corylus avellana	Salix caprae		
Crayaegus monogyna	Viburnum opulus		
Euonymus europaeus			

#### Hélophytes:

Achillea ptarmica	Iris pseudoacorus
Butomus umbellatus	Juncus conglomeratus
Carex acutiformis	Lychnis flos cuculis
Carex paniculata	Lysimachia vulgaris
Carex pendula	Lythrum salicaria
Carex pseudocyperus	Phragmites australis
Deschampsia cespitosa	Rumex hydrolapathum
Eleocharis palustris	Scirpus lacustris
Eriophorum angutifolium	Stachys palustris
Festuca arundinacea	Valeriana officinalis

#### L'agrément

Les éléments qui peuvent être définis comme de l'agrément sont :

- Les aires de pique-nique,
- Les bancs,
- Les postes d'observation de la faune et de la flore.

## 2.13.3. Photomontages

▶ Point de vue n°1 depuis le chemin du Moulin par le Bas



Figure 40 - Point de vue n°1 de la ZH3/ZIP5 avant travaux



Figure 41 - Point de vue n°1 de la ZH3/ZIP5 après travaux (variante optimale)

▶ Point de vue n°2 depuis les rives de l'Yvette à hauteur du ru des Marco



Figure 42 - Point de vue n°2 de la ZH3/ZIP5 avant travaux



Figure 43 - Point de vue n°2 de la ZH3/ZIP5 après travaux (variante optimale)

## 2.13.5. Estimatif global des travaux

Le détail estimatif global au stade Esquisse des travaux sur la ZH3-ZIP5 est donné ci-après.

#### Variante minimaliste

	variante minimaliste								
N°	Désignation	Unité	Prix unitaire (€ HT)	Quantité	Montant (€ HT)				
1.0	PREPARATION DE CHANTIER								
1.1.1	Installation et repli de chantier	Ft	30 000,00	1,00	30 000,00				
1.1.2	Panneau de chantier	u	500,00	1,00	500,00				
1.1.3	Signalisation temporaire	Ft	1 500,00	1,00	1 500,00				
1.2	Etudes et travaux préparatoires								
1.2.1	Etudes d'exécution         Ft         5 000,00         1,00								
1.2.2	Reconnaissance, piquetage et protection des réseaux enterrés	Ft	4 000,00	1,00	4 000,00				
1.2.3	Travaux de libération des emprises de travaux, débroussaillage, abattage des arbres et évacuation	Ft	3 000,00	1,00	3 000,00				
1.2.6	Création accès et pistes nécessaires aux travaux	Ft	5 000,00	1,00	5 000,00				
1.2.11	Piquetage et contrôle topographique	Ft	1 500,00	1,00	1 500,00				
1	SOUS TOTAL - PREPARATION DE CHANTIER (en €uros H.T.)				50 500,00				
2	TERRASSEMENTS								
2,1	Déblais								
2,1,1	Décapage de la terre végétale sur 20 cm et stockage sur site pour réemplois	m³	10,00	2 000,00	20 000,00				
2,1,2	Terrassement en déblais pour création zone d'expension des crues et réemplois sur site	m³	15,00	3 515,00	52 725,00				
2,1,3	Terrassement en déblais yc évacuation en décharge	m³	50,00	1 700,00	85 000,00				
2,2	Nivellement des talus								
2,1,4	Confection soignée des talus	ml	20,00	250,00	5 000,00				
2	SOUS TOTAL - TERRASSEMENTS(en €uros H.T.)				157 725,00				
3	ASSAINISSEMENT								
3,1,1	Confection de noue	ml	110,00	170,00	18 700,00				
3,1,2	Connexion noue avec ru des Marcots	u	250,00	1,00	250,00				
3,1,3	Tête de pont Ø 700	u	850,00	4,00	3 400,00				
3,1,4	Buse sous circulation piétonne Ø 700	u	260,00	5,00	1 300,00				
3	SOUS TOTAL - ASSAINISSEMENT (en €uros H.T.)				23 650,00				
4	GENIE CIVIL								
4,1,1	Confection de muret en gabion h : 0,40m yc fondation	m²	250,00	140,00	35 000,00				
4,1,2	Confection d'escalier	m²	460,00	30,00	13 800,00				
4	SOUS TOTAL - GENIE CIVIL (en €uros H.T.)				48 800,00				
5	EQUIPEMENTS / AMENAGEMENTS PAYSAGERS								
5,1	Cheminements (yc terrassements, fondation et structure)								
5,1,1	Cheminement en stabilisé (piéton et entretien)	Fft	210 000,00	1,00	210 000,00				
5,1,2	Cheminement en béton pour liaison des différentes parties	Fft	20 000,00	1,00	20 000,00				
5,1,4	Passerelle piétonne	u	20 000,00	1,00	20 000,00				
5,2	Plantations (yc terre végétale et équipements liés aux plantations)								
5,2,1	Fourniture, transport et plantation de végétaux sur la promenade en balcon	Fft	34 000,00	1,00	34 000,00				
5,2,2	Fourniture, transport et plantation de végétaux sur la prairie inondable	Fft	11 000,00	1,00	11 000,00				
5,2,3	Fourniture, transport et plantation de végétaux sur la terrasse intermediaire	Fft	33 000,00	1,00	33 000,00				
5,2,4	Fourniture, transport et plantation de végétaux sur la terrasse haute	Fft	44 500,00	1,00	44 500,00				
5,2,5	Fourniture, transport et plantation de végétaux sur la Zone Humide	Fft	11 000,00	1,00	11 000,00				
5,2,6	Fourniture, transport et plantation de boudin de coco prévégatilsé sur les Berges de l'Yvette	Fft	23 000,00	1,00	23 000,00				
5,2,7	Garantie de reprise des plantations (2 ans)	Ft	17 000,00	1,00	18 000,00				
5,3	Mobilier urbain et équipements								
5,3,1	Banc	u	800,00	6,00	4 800,00				
5,3,3	Corbeille	u	450,00	2,00	900,00				
5,4	Remise en état								
5,4,1	Remise en état du site avant repli	Ft	3 000,00	1,00	3 000,00				
5	SOUS TOTAL - EQUIPEMENTS / AMENAGEMENTS PAYSAGERS (en €uros H.T.) :				433 200,00				
6	DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES								
6,1	Dossier des ouvrages exécutés								
6,1,1	Dossier des ouvrages exécutés	Ft	1 500,00	1,00	1 500,00				
6	SOUS TOTAL - DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES (en €uros H.T.) :				1 500,00				
				TOTAL en €uros HT	715 375,00				
				léa 10% en €uros HT	71 537,50				
			TOTAL AV	EC Aléa en €uros HT	786 912,50				

#### Variante « optimale »

	Variante « optimale »								
N°	Désignation	Unité	Prix unitaire (€ HT)	Quantité	Montant (€ HT)				
1.0	PREPARATION DE CHANTIER								
1.1.1	Installation et repli de chantier	Ft	30 000,00	1,00	30 000,00				
1.1.2	Panneau de chantier	u	500,00	1,00	500,00				
1.1.3	Signalisation temporaire	1,00	1 500,00						
1.2	Etudes et travaux préparatoires								
1.2.1	Etudes d'exécution         Ft         5 000,00         1,00								
1.2.2	Reconnaissance, piquetage et protection des réseaux enterrés	Ft	4 000,00	1,00	4 000,00				
1.2.3	Travaux de libération des emprises de travaux, débroussaillage, abattage des arbres et évacuation	Ft	3 000,00	1,00	3 000,00				
1.2.6	Création accès et pistes nécessaires aux travaux	Ft	5 000,00	1,00	5 000,00				
1.2.11	Piquetage et contrôle topographique	Ft	1 500,00	1,00	1 500,00				
1	SOUS TOTAL - PREPARATION DE CHANTIER (en €uros H.T.)				50 500,00				
2	TERRASSEMENTS								
2,1	Déblais								
2,1,1	Décapage de la terre végétale sur 20 cm et stockage sur site pour réemplois	m³	10,00	2 000,00	20 000,00				
2,1,2	Terrassement en déblais pour création zone d'expension des crues et réemplois sur site	m³	15,00	2 250,00	33 750,00				
2,1,3	Terrassement en déblais yc évacuation en décharge	m³	50,00	2 965,00	148 250,00				
2	SOUS TOTAL - TERRASSEMENTS(en €uros H.T.)				202 000,00				
3	ASSAINISSEMENT								
3,1,1	Confection de noue	ml	110,00	340,00	37 400,00				
3,1,2	Connexion noue avec ru des Marcots	u	250,00	2,00	500,00				
3,1,3	Tête de pont Ø 700	u	850,00	8,00	6 800,00				
3,1,4	Buse sous circulation piétonne Ø 700	u	260,00	10,00	2 600,00				
3	SOUS TOTAL - ASSAINISSEMENT (en €uros H.T.)				47 300,00				
4	GENIE CIVIL								
4,1,1	Confection de muret en gabion h : 0,40m yc fondation	m²	250,00	140,00	35 000,00				
4,1,2	Confection d'un mur de soutenment en gabion h : 3,00m yc fondation	m²	1 000,00	435,00	435 000,00				
4,1,3	Confection d'escalier	m²	460,00	30,00	13 800,00				
4	SOUS TOTAL - GENIE CIVIL (en €uros H.T.)				483 800,00				
5	EQUIPEMENTS / AMENAGEMENTS PAYSAGERS								
5,1	Cheminements (yet errassements, fondation et structure)	Fft	220 000,00	1,00	220 000,00				
5,1,1	Cheminement en stabilisé (piéton et entretien)	Fft	30 000,00	1,00	30 000,00				
5,1,2 5,1,3	Cheminement en béton pour liaison des différentes parties  Cheminement sur pilotis	Fft	250 000,00	1,00	250 000,00				
5,1,4	Passerelle piétonne	Fft	20 000,00	1,00	20 000,00				
5,1,5	Passerelle mixte	Fft	50 000,00	1,00	50 000,00				
5,1,6	Ponton d'observation	Fft	25 000,00	2,00	50 000,00				
5,2	Plantations (yc terre végétale et équipements liés aux plantations)		20 000,00	2,00	00 000,00				
5,2,1	Fourniture, transport et plantation de végétaux sur la promenade en balcon	Fft	34 000,00	1,00	34 000,00				
5,2,2	Fourniture, transport et plantation de végétaux sur la prairie inondable	Fft	11 000,00	1,00	11 000,00				
5,2,3	Fourniture, transport et plantation de végétaux sur la terrasse intermediaire	Fft	33 000,00	1,00	33 000,00				
5,2,4	Fourniture, transport et plantation de végétaux sur la terrasse haute	Fft	44 500,00	1,00	44 500,00				
5,2,5	Fourniture, transport et plantation de végétaux sur la Zone Humide	Fft	11 000,00	1,00	11 000,00				
5,2,6	Fourniture, transport et plantation de boudin de coco prévégatilsé sur les Berges de l'Yvette	Fft	23 000,00	1,00	23 000,00				
5,2,7	Garantie de reprise des plantations (2 ans)	Ft	18 000,00	1,00	18 000,00				
5,3	Mobilier urbain et équipements								
5,3,1	Banc	u	800,00	6,00	4 800,00				
5,3,2	Table de pique nique	u	2 500,00	2,00	5 000,00				
5,3,3	Corbeille	u	450,00	2,00	900,00				
5,3,4	Siagnlétique (panneaux d'information, pédagogique, aire de jeux, ,,,,)	Fft	3 500,00	1,00	3 500,00				
5,4	Remise en état								
5,4,1	Remise en état du site avant repli	Ft	3 000,00	1,00	3 000,00				
5	SOUS TOTAL - EQUIPEMENTS / AMENAGEMENTS PAYSAGERS (en €uros H.T.) :				811 700,00				
6	DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES								
6,1	Dossier des ouvrages exécutés								
6,1,1	Dossier des ouvrages exécutés	Ft	1 500,00	1,00	1 500,00				
6	SOUS TOTAL - DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES (en €uros H.T.) :				1 500,00				
				TOTAL en €uros HT	1 596 800,00				
				lléa 10% en €uros HT	159 680,00				
			TOTAL AV	EC Aléa en €uros HT	1 756 480,00				

Les écarts de prix entre la variante optimale et minimale proviennent des éléments suivants :

- La confection du mur de soutènement sur l'ensemble du linéaire du chemin du Moulin par le Bas pour la variante optimale et confection d'un mur de soutènement seulement à hauteur des rampes permettant de faire la liaison entre la partie haute et basse de la zone humide pour la variante minimale, le reste étant traité en talus,
- Le traitement des différentes terrasses par des gabions pour la variante optimale et par des talus dans la variante minimale,
- La création d'un cheminement en platelage bois sur la prairie inondable pour la variante optimale et aucun aménagement de cheminement pour la variante minimale,
- La mise en place d'une signalétique informative pour la variante optimale et aucune signalétique pour la variante minimale.

Les délais envisagés pour la réalisation des travaux d'aménagements sont de 7 à 12 mois.

### 2.14. Modalités générales de réalisation

# 2.14.1. Modalités spécifiques à l'évitement et la réduction des incidences sur les espèces animales

Les périodes d'intervention optimales sont les suivantes :

- ▶ Période de travaux optimale entre mi-août et fin octobre / début novembre pour éviter les impacts sur les oiseaux en période de nidification.
- ▶ Période de travaux optimale entre mi-août et fin octobre / début novembre pour éviter les impacts sur les amphibiens en période de reproduction et d'hibernation.
- ▶ Période de travaux optimale entre mi-août et fin octobre / début novembre pour éviter les impacts sur les reptiles en période de reproduction et d'hibernation.
- ▶ Période de travaux optimale entre mi-août et fin octobre / début novembre pour éviter les impacts sur les insectes, en particulier les orthoptères. Cette période correspond à la période d'activité des adultes qui ont la capacité de fuir en cas de dérangement (contrairement aux juvéniles et aux larves qui n'ont qu'une capacité de fuite restreinte).

Ainsi la période optimale de réalisation des travaux permettant la réduction des incidences sur la faune se situe de mi-août à début novembre.

Pour les opérations de débroussaillage en zone humide, il est préconisé des Interventions « douces » (manuelles ou avec des engins adaptés) pour réduire les impacts sur les espèces peu mobiles et sur les sols des zones humides.

### 2.14.2. Modalités de mise en œuvre des aménagements paysagers

Les périodes optimales pour les travaux de plantations ne coïncident pas obligatoirement avec les travaux de renaturation, voici les périodes préconisées :

- ▶ Période de travaux optimale pour le semi de prairie de mi-septembre à mi-novembre.
- ▶ Période de travaux optimale pour la plantation des arbres, arbustes entre mi-octobre et mi-mars en évitant les plantations en période de gel.
- ▶ Période de travaux optimale pour la plantation des hélophytes entre avril et mi-juin, en cas de risque de sécheresse il est préconisé d'arroser pendant 4 semaines afin de garantir le développement de la plante.

La durée approximative de chantier pour les aménagements paysagers sont les suivantes : compter un délai de 1 mois par tranche de 100 000 € à 150 000 € de travaux.

### 2.15. Modalités de gestion et d'entretien

### 2.15.1. Aménagements liés à la continuité écologique

Le scénario s'accompagnera des modalités de gestion ou d'entretien suivantes :

- ► Modalités de gestion
  - De manière à garantir de bonnes conditions d'alimentation du bras de contournement à créer au moulin de Saulx :
  - Pour un débit de l'Yvette à Villebon < 1 m³/s, maintien de la ligne d'eau en amont du moulin de Saulx à la cote 45,77 m IGN69.
  - Pour un débit de l'Yvette à Villebon > 1 m³/s, maintien de la ligne d'eau en amont du moulin de Saulx à la cote 45,78 m IGN69.
  - Gestion des fentes du bras de contournement à créer :
  - Ouverture permanente de la fente n°1
  - Ouverture de la fente n°2 lorsque le débit de l'Yvette à Villebon sur Yvette est supérieur à 1 m³/s
    - Gestion des vannes Galands de manière à assurer un débit au droit du moulin de Bretèche de 200 l/s pour débit Yvette à Villebon < 1 m³/s et 350 l/s pour débit Yvette à Villebon > 1 m³/s.

#### ► Modalités d'entretien :

- Surveillance du non encombrement des fentes d'alimentation et du bras de contournement à créer à Saulx, nettoyage très régulier à prévoir.
- Surveillance du non encombrement du bras de contournement à créer à Bretèche, nettoyage le cas échéant.
- Maintien des zones humides restaurées en milieux ouverts par gestion sélective de la végétation arborée.

### 2.15.2. Aménagements paysagers

- Modalités d'entretien pour le moulin de Bretèche :
  - Plaine de jeux : prévoir la tonte ou la fauche des surfaces enherbées pour accéder aux aires de jeux du printemps à l'automne, ainsi que le ramassage des feuilles à l'automne,
  - Terrasse intermédiaire : surveillance du développement des arbustes et arbres et maitriser les sujets pouvant générer un danger pour les usagers du site,
  - Prairie inondable : prévoir une fauche 1 fois par an ou tous les 2 ans (30 septembre et 15 février) et maitriser le développement des espèces arbustives,
  - Les circulations : prévoir 3 à 4 passages par an pour entretenir les circulations piétonnes (ramassage des feuilles, élimination des mousses et mauvaises herbes),

- Les aires de jeux : contrôle journalier ou mensuel ou annuel en fonction du type de jeux,
- Mobilier : contrôle annuel du mobilier,
- D'une manière générale : débroussailler les emprises des circulations piétonnes.

#### ▶ Modalités d'entretien pour le moulin de Saulx :

- Prairie : 1 à 2 fauches dans l'année (Juin / Septembre)
- Fourré : débroussailler les emprises des circulations piétonnes (1 à 2 fois par an),
- Zone humide : prévoir une fauche 1 fois par an ou tous les 2 ans (30 septembre et 15 février) et maitriser le développement des espèces arbustives,
- Verger : prévoir 1 fauche dans l'année pour les parties situées sous les arbres et une tonte par mois pour les allées. Taille des arbres fruitiers à programmer entre novembre et mars.
- Les circulations et ponton d'observation : prévoir 3 à 4 passages par an pour entretenir les circulations piétonnes (ramassage des feuilles, élimination des mousses et mauvaises herbes).
- Mobilier : contrôle annuel du mobilier,

#### ▶ Modalités d'entretien pour la ZIP3/ZH5 :

- Promenade arborée en balcon : Surveiller le développement des arbres et prévoir des tailles de formation si nécessaire. Entretien de la strate arbustive 3 à 4 fois par an.
- Prairie inondable : fauche 1 à 2 fois par an (Juin / Septembre) et maitriser le développement des espèces arbustives,
- Terrasse intermédiaire : surveillance du développement des arbres et arbustes et maitriser les sujets pouvant générer un danger pour les usagers du site,
- Terrasse haute : prévoir une fauche 1 fois par an ou tous les 2 ans (30 septembre et 15 février) et maitriser le développement des espèces arbustives,
- Connection de la zone humide : prévoir une fauche 1 fois par an ou tous les 2 ans (30 septembre et 15 février), maitriser le développement des espèces arbustives et gérer la mare pour éviter la fermeture du milieu.
- Les circulations et ponton d'observation : prévoir 3 à 4 passages par an pour entretenir les circulations piétonnes (ramassage des feuilles, élimination des mousses et mauvaises herbes),
- Mobilier : contrôle annuel du mobilier.

# 3. Impacts du scénario retenu (n°2)

## 3.1. Rappel du contenu du scénario

Le tableau suivant présente les actions intégrées à ce scénario :

Figure 44 - Contenu du scénario n°2

ld. Sc	énario	2
	Moulin de Saulx	Aménagement d'un bras de contournement naturel franchissable par le espèces cibles (+ option passe à anguilles sur le barrage)
Action(s) sur les	Moulin de Bretèche	Suppression complète seuil et vanne. + aménagement d'un bras renaturé en fond de vallée + comblement du cours actuel de l'Yvette sur 150 m
ouvrages	Prise d'eau de Morte Eau	Modification avec rehausse de l'ouvrage pour satisfaire la répartition des débits souhaités
Action(s)	lit mineur	1) Restauration morphologique à vocation piscicole (cyprinidés rhéophiles) sur 660 m entre le moulin de Bretèche et la prise d'eau de la Morte eau
		2) Restauration morphologique au droit du bras renaturé de bretèche + au droit du bras de contournement du moulin de Saulx
Action(s) berges et ripisylve		<ol> <li>Traitement renouée du japon moulin de la Bretèche (et plus globalement des espèces envahissantes éventuellement présentes sur les zones de travaux)</li> <li>Implantation d'une ripisylve ponctuelle sur ZIP 4 (une 10aine de plants)</li> <li>Reprise et diversification des profils de berges entre le moulin de la Bretèche et la fin des protections bois (y compris rejets à ré-aménager et garde-corps en haut de berge à déposer au niveau du moulin de Bretèche)</li> <li>Retalutage de berge en aval de la confluence avec la Boële et du pont sur 50 ml environ en rive gauche : encoches d'érosion observées</li> </ol>
Action(s) lit majeur	Zone inondable	ZIP 1 : connexion au bras renaturé en fond de vallée à Bretèche + arasement du merlon en aval ZIP 2 : connexion au bras de contournement à créer à Saulx ZIP 5 : décaissement visant à accroître le volume "stockable" ZIP 4 : reconnexion de la ZH et décaissement partiel au vu des enjeux écologiques présents sur le remblai ZIP 3 : suppression du merlon voire décaissement complémentaire pour augmentation du volume "stockable"

ld. Scénario	2
Zones humides	Les scénarios d'intervention sur les zones humides sont indépendants des scénarios sur les ouvrages. Il est le même dans tous les cas : ZH 1 (eq. ZIP 1) : Reconnexion par l'aval (suppression d'un court linéaire de merlon pour accroissement de la connexion) ZH4 (eq. ZIP 4) : Déblai d'une partie de la surface pour reconnexion des zones basses ZH 3 (eq. ZIP 5) : Création d'une zone d'expansion de crue (zone humide) par suppression du petit merlon et décaissement + reconnexion de la dépression existante ZH5 (eq. ZIP 2) : Poursuite de la gestion en espace ouvert (roselière) sans travaux particulier. ZH 6 (NORD EST) : Retrait de la digue en remblai (précautions liées au réseau) et agrandissement / approfondissement de la mare. Maintien de la gestion actuelle. ZIP 3 : suppression du merlon voire décaissement complémentaire (plus ou moins important selon hydromorphie actuelle) favorisant l'implantation d'une zone humide en berge, puis éventuellement semi d'un mélange de graines de prairie hygrophyle et entretien en milieu ouvert. Il est aussi possible de laisser évoluer naturellement le milieu, qui évoluera probablement à termes en boisement humide.

Le descriptif détaillé de chacun des actions est présenté dans la partie 2 du présent rapport.

### 3.2. Objectifs recherchés

Les objectifs recherchés par ce scénario sont synthétisés dans le tableau suivant :

Tableau 5 : Objectifs recherchés dans le scénario n°2

Objectifs recherchés (réponses aux conclusions du diagnostic)	Niveau de prise en compte	Commentaires
Améliorer la continuité écologique	Fort	Scénario le plus ambitieux en termes de restauration de la continuité écologique.
Restaurer des habitats en lit mineur	Fort	Création d'habitats dans le bras de contournement de Saulx. Restauration du lit mineur en aval de Bretèche.
Restaurer des habitats en lit majeur	Fort	Reconnexion des zones humides + création de frayère à brochets.
Réduire l'aléa inondation	Fort	Scénario visant à améliorer la sollicitation des zones inondables "naturelles".
Limiter l'impact sur les usages socio- économiques actuels	Faible	Scénario le plus impactant en matière de réduction du potentiel hydroélectrique du moulin de Saulx, équivalent scenario 1

## 3.3. Hypothèses de répartition des débits

Le scénario considère les hypothèses suivantes de répartition des débits :

Tableau 6 : Hypothèses de répartition des débits prise en compte dans le scénario n°2

	QN	QMNA5 (m³/s)		Module (m³/s)			2 x l	Module (n	n³/s)	11
Localisation	Actuel	Projeté	Diff.	Actuel	Projeté	Diff.	Actuel	Projeté	Diff.	Hypothèses
Yvette à Villebon sur Yvette	0.54	0.54	0.00	1.30	1.30	0.00	2.60	2.60	0.00	Etat actuel et projeté : Données de la Banque Hydro
Yvette aval Bretèche	0.07	0.20	0.13	0.07	0.35	0.28	0.07	0.35	0.28	Etat actuel: Débit amont des vannes noires estimé à 350 l/s (cf. campagnes jaugeage n°1 et n°4) et stable du fait de la régulation conjointe des vannes Galands + seuil et clapet d'alimentation de la Boële. En état actuel: débit "Yvette aval Bretèche" pris forfaitairement à 70 l/s correspondant à une ouverture de 5 cm de la vanne de Bretèche (cf. campagne jaugeage n°3). Le reste du débit est évacué par les vannes noires vers la Boële.  Etat projeté: Bras de contournement naturel alimenté à hauteur de 200 l/s pour débit Yvette à Villebon < 1 m³/s et 350 l/s pour débit Yvette à Villebon > 1 m³/s (gestion des vannes Galands).
Boële aval vannes noires	0.47	0.34	-0.13	1.23	0.95	-0.28	2.53	2.25	-0.28	Etat actuel et projeté : Débit "Boële aval vannes noires" = Débit "Yvette à Villebon sur Yvette" - Débit "Yvette aval Bretèche"
Morte Eau	0.07	0.07	0.00	0.07	0.07	0.00	0.07	0.07	0.00	Etat actuel et projeté : La Morte Eau est régulée à un débit de 70 l/s (rehausse de l'ouvrage en situation projetée).
Yvette amont clapet bassin Saulx	0.47	0.47	0.00	1.23	1.23	0.00	2.53	2.53	0.00	Etat actuel et projeté : Débit "Yvette amont clapet bassin Saulx" = Débit "Yvette à Villebon sur Yvette" - Débit "Morte Eau"
Clapet bassin Saulx	0.31	0.25	-0.06	0.31	0.31	0.00	0.31	0.31	0.00	Etat actuel: Débit constant de 310 l/s vers le bassin si maintien de la ligne d'eau au moulin de Saulx (et maintien de la position de l'ouvrage).  Etat projeté: Régulation du débit vers le bassin à 250 l/s en basses eaux (par abaissement de la ligne d'eau en amont du moulin de Saulx de 1 cm). Maintien d'un débit constant à 310 l/s si maintien de la ligne d'eau au moulin de Saulx (et maintien de la position de l'ouvrage).
Bras décharge Saulx	0.03	0.18	0.15	0.03	0.29	0.26	0.03	0.29	0.26	Etat actuel: Fuites forfaitisées à 30 l/s  Etat projetée: Bras de contournement alimenté à hauteur de 180 l/s pour débit Yvette à Villebon < 1 m³/s et 290 l/s pour débit Yvette à Villebon > 1 m³/s
Yvette amont moulin Saulx	0.13	0.04	-0.09	0.89	0.63	-0.26	2.19	1.93	-0.26	Etat actuel et projeté : Débit "Yvette amont moulin Saulx" = Débit "Yvette amont clapet bassin Saulx" - Débit "Clapet bassin Saulx" - Débit "Bras décharge Saulx"

L'ensemble des valeurs affichées dans le tableau ci-avant sont à prendre comme des ordres de grandeur évalués sur la base des différentes données existantes (campagnes de jaugeage réalisées par le SIAHVY, données de la Banque Hydro, etc.). Elles devront être affinées au moyen d'une modélisation hydraulique préalablement aux travaux.

Ce scénario conduit à limiter fortement l'alimentation du moulin de Saulx en étiage.

### 3.4. Impacts sur le potentiel hydroélectrique

Le tableau suivant présente les hypothèses prises en compte pour l'évaluation du potentiel hydroélectrique au droit du moulin de Saulx :

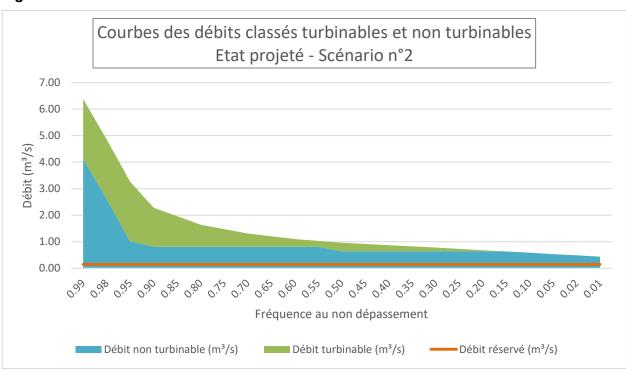
Tableau 7 : Valeurs retenues pour l'évaluation du potentiel hydroélectrique - Scénario n°2

					Projeté		
	Terme	Définition	Sigle	Actuel	Pour débit amont* < 1 m³/s	Pour débit amont* > 1 m³/s	
Débits non turbinables	Débit minimum L214-18	Débit minimal garantissant en permanence la vie, la circulation et la reproduction des espèces vivant dans les eaux (peut notamment prendre en compte tout ou partie des débits nécessaires au bon fonctionnement des dispositifs de franchissement piscicole se rejetant côté cours d'eau naturel).	Qr	0.14 m³/s	0.14 m³/s	0.14 m³/s	
(Qnt)		Clapet bassin Saulx	Odáriu	0.31 m <sup>3</sup> /s	0.25 m³/s	0.31 m <sup>3</sup> /s	
	Débit dérivé	Prise d'eau Morte Eau	Qdériv é	$0.07 \text{ m}^3/\text{s}$	0.07 m³/s	0.07 m <sup>3</sup> /s	
		Décharge amont Saulx	C	$0.03 \text{ m}^3/\text{s}$	0.18 m³/s	0.29 m <sup>3</sup> /s	
	Total débit non turbinable	Somme de l'ensemble des débits non turbinables	Qnt	0.55 m³/s	0.64 m³/s	0.81 m³/s	
Débits	Débit d'amorçage	Débit minimal réellement exploitable pour produire de l'hydroélectricité.	Qa	0.03 m³/s	0.03 m³/s	0.03 m³/s	
turbinables	Débit d'équipeme nt	Débit maximal réellement exploitable pour produire de l'hydroélectricité.	Qe	2.25 m³/s	2.25 m³/s	2.25 m³/s	
Débits totaux du	Débit plancher du cours d'eau	Débit minimal du cours d'eau pour amorçage du turbinage : somme des débits non turbinables et du débit d'amorçage.	Qpl = Qnt + Qa	0.58 m³/s	0.67 m³/s	0.84 m³/s	
cours d'eau	Débit plafond du cours d'eau	Débit du cours d'eau au-delà duquel l'usine dérive l'intégralité de son débit d'équipement : somme des débits non turbinables et du débit d'équipement.	Qpf = Qnt + Qe	2.80 m³/s	2.89 m³/s	3.06 m³/s	
	Hauteur de chute	Hauteur de chute moyenne au droit de l'ouvrage.	Н	1.70 m	1.70 m	1.70 m	
Caractéristiques de l'installation	Rendement de l'installation	Rendement de l'installation hydroélectrique permettant de transformer la puissance brute en puissance nette.	r	80%	80%	80%	

<sup>\*</sup> Débit de l'Yvette à la station de Villebon-sur-Yvette

Le graphique suivant présente la répartition des débits turbinables et non turbinables à partir de la courbe des débits classés au droit du site :

Figure 45 - Débits classés turbinables et non turbinables - Scénario n°2



Les conditions hydrologiques permettant de produire de l'énergie hydroélectrique au droit du moulin de Saulx seraient ainsi atteintes environ **80%** du temps (équivalent scenario 1).

Le potentiel de production énergétique se porte ainsi à environ 66 MWh / an. En considérant un coût d'achat moyen de 0,10 € / kWh, le chiffre d'affaire potentiel de l'installation se porte ainsi à environ 6 600 € / an, soit une réduction de 1 600 € / an au regard de la situation actuelle.

# 3.5. Impacts hydrauliques des aménagements sur l'inondabilité des terrains

A ce stade et pour rappel, les impacts pré-estimés sont rappelés dans les tableaux suivants :

Les tableaux suivants synthétisent les volumes de sur-stockage envisagés sur chacune des ZIP en fonction des périodes de retour considérées :

Volumes de sur-stockage des ZIP en état projeté (base)

	Volume de "surstockage" en état projeté*						
	ZIP_1	ZIP_2	ZIP_3	ZIP_4	ZIP_5	Total	
T = 2 ans	893	158	0	0	0	1 051	
T = 5 ans	1 198	194	0	0	0	1 392	
T = 10 ans	1 555	204	0	0	0	1 759	
T = 20 ans	2 406	351	1 861	0	0	4 619	
T = 50 ans	0	108	3 594	1 221	1 455	6 377	
T = 100 ans	0	119	3 696	2 383	1 475	7 673	
Crue de mai / juin 2016	0	0	3 712	3 042	1 475	8 230	

<sup>\*</sup> Valeurs théoriques estimées en considérant le niveau max en crue dans le cours d'eau, à confirmer au moyen d'une modélisation hydraulique.

Volumes de sur-stockage des ZIP en état projeté (avec variante d'extension de la ZIP 4)

		Volume de "surstockage" en état projeté*							
	ZIP_1	ZIP_2	ZIP_3	ZIP_4 Variante - extension	ZIP_5	Total			
T = 2 ans	893	158	0	0	0	1 051			
T = 5 ans	1 198	194	0	0	0	1 392			
T = 10 ans	1 555	204	0	0	0	1 759			
T = 20 ans	2 406	351	1 861	0	0	4 619			
T = 50 ans	0	108	3 594	2 658	1 455	7 814			
T = 100 ans	0	119	3 696	5 256	1 475	10 546			
Crue de mai / juin 2016	0	0	3 712	6 760	1 475	11 948			

<sup>\*</sup> Valeurs théoriques estimées en considérant le niveau max en crue dans le cours d'eau, à confirmer au moyen d'une modélisation hydraulique.

La variante d'extension du déblaiement de la ZIP 4 / ZH 4 permet d'optimiser les volume de surstockage en lit majeur mais pour un ratio coût bénéfice assez défavorable dans la mesure où le déblai complémentaire à réaliser est d'environ 17 000 m³ pour un volume de surstockage seulement doublé, évalué à seulement +3 700 m³. Par ailleurs le coût de cette variante serait de plus de 6 fois supérieur à celui de la solution de base. Par ailleurs, cette zone de remblai constitue un habitat favorable à plusieurs espèces protégées, ce qui peut fortement remettre en cause sa faisabilité d'un point de vue règlementaire. Voir cartographie page suivante.

Les impacts des aménagements sont en cours d'évaluation précise par le SIAVHY via l'exploitation du modèle hydraulique global existant de la zone d'étude.

# 3.6. Impacts attendus sur les différents critères analysés

Le tableau suivant présente les impacts attendus dans le cadre de ce scénario :

Tableau 8 : Impacts attendus du scénario n°2

Continuité piscicole	+++	3	Amélioration forte	Amélioration des conditions de franchissement au droit des ouvrages de Saulx (bras de contournement) et Bretèche (bras renaturé et suppression de l'ouvrage). Libre circulation piscicole atteinte à Bretèche.
Continuité sédimentaire	+	1	Amélioration faible	Amélioration de la continuité sédimentaire au moulin de Bretèche mais tronçon probablement minoritaire en matière de transit sédimentaire (du fait ouvrages des répartiteurs amont).  Pas d'impact sur le transit sédimentaire au droit du moulin de Saulx.
Habitats aquatiques	++	2	Amélioration modérée	Restauration des habitats aquatiques sur 660 m en aval du moulin de Bretèche + 150 m environ sur le secteur du moulin de Bretèche, ainsi que 365 ml au niveau du bras naturel du moulin de Saulx
Zones humides	++	2	Amélioration modérée	Amélioration du fonctionnement hydrologique de plusieurs zones humides.
Qualité physico-chimique de l'eau	Ø	0	Nul ou marginal	Pas d'impact notable attendu sur la qualité physico-chimique, mais actions allant dans le bon sens
Connectivité lit mineur-lit majeur	++	2	Amélioration modérée	Amélioration des connexions lit mineur / lit majeur au droit des zones humides reconnectées et des bras renaturés. Amélioration modérée à l'échelle du lit majeur mais optimisée au regard des contraintes physiques et environnementales de la zone d'étude
Connectivité lit mineur-lit majeur  Flore et habitats naturels	++	2	Amélioration modérée	Amélioration de la fonctionnalité des habitats naturels en lit majeur au droit des zones humides reconnectées. Amélioration des habitats naturels suite à l'éradication de la Renouée du Japon (favorable pour la biodiversité)
Ichtyofaune	++	2	Amélioration modérée	Amélioration de la qualité des peuplements piscicoles attendue du fait de l'amélioration de la continuité piscicole et de la création de zones des frayères potentielles
Avifaune	+	1	Amélioration faible	Les actions projetées ont pour conséquence d'améliorer la biodiversité globale autour de l'Yvette et dans les zones humides attenantes. Cela ne peut avoir qu'une incidence positive sur les l'avifaune notamment en termes de ressources alimentaires.
Mammifères	+	1	Amélioration faible	Les actions projetées ont pour conséquence d'améliorer la biodiversité globale autour de l'Yvette et dans les zones humides attenantes. Cela ne peut avoir qu'une incidence positive sur les mammifères locaux (dont chiroptères) notamment en termes de ressources alimentaires.
Amphibiens	++	2	Amélioration modérée	Création d'habitats de vie voire de reproduction pour les amphibiens des ZIP 1, 3, 4 et 5 et la ZH6.
Reptiles	++	2	Amélioration modérée	Amélioration des habitats de vie de la couleuvre à collier (et autres espèces éventuelles) en particulier sur la ZIP 5 et la ZIP 3
Insectes	++	2	Amélioration modérée	Amélioration des habitats pour les insectes aquatiques, en particulier les odonates.
Promenade	Ø	0	Nul ou marginal	Pas de modification des pratiques actuelles.
Loisirs nautisme	Ø	0	Nul ou marginal	Pas de modification des pratiques actuelles.
Loisirs pêche	+	1	Amélioration faible	Intérêt halieutique renforcé en cas d'augmentation des effectifs de brochets.
Aire d'accueil	Ø	0	Nul ou marginal	Pas de modification des pratiques actuelles.
Perception paysagère	++	2	Amélioration modérée	Meilleure visibilité du bras de rivière sur Saulx et du bras de rivière renaturée sur Bretèche.
Risque inondation	+	1	Amélioration faible	Ré-ouverture de zones d'expansion de crue (impact en crue à évaluer au moyen d'une modélisation hydraulique).
Hydroélectricité	-	-1	Altération faible	Réduction modérée du potentiel de production hydroélectrique du fait du débit consommé par le bras de contournement de Saulx.
Risque inondation Hydroélectricité Usages économiques	Ø	0	Nul ou marginal	Pas d'autres usages économiques actuels.
Technicité		-2	Moyenne	Le bras de contournement à créer à Saulx est susceptible de croiser le collecteur EU.
Entretien / gestion	-	-1	Moyen	Maintien d'un niveau compatible avec une bonne alimentation des bras de contournement à créer (Saulx et Bretèche).  Contrôle et nettoyage le cas échéant de la prise d'eau des bras de contournement à créer à Saulx et Bretèche.  Gestion des vannes Galands de manière à assurer un débit de l'Yvette au droit du site de Bretèche à hauteur de 200 l/s pour débit Yvette à Villebon < 1 m³/s 350 l/s pour débit Yvette à Villebon > 1 m³/s.
Entretien / gestion Contraintes réglementaires		-2	Moyenne	Dossier d'autorisation environnementale unique et modification du règlement d'eau à prévoir pour les moulins de Saulx et Bretèche.  Dossier de demande de dérogation pour la destruction d'espèces protégées ou d'habitat de vie d'espèces protégées
Foncier	++	2	Public	Interventions essentiellement sur domaine public
Coût	-	-1	Moyen	

# 3.7. Synthèse de bénéfices hydro-écologiques à l'échelle de la zone d'étude

Le tableau suivant donne une évaluation quantitative des gains hydro-écologiques associés au **scenario 2** :

#### Evaluation quantitative des gains hydro-écologiques liés au scenario 2

	Etat actuel	Etat projeté scenario 2	Ratio coût de travaux / quantitatif	Unité du ratio
Linéaire zone étude (m)	3000			
Linéaire zone d'étude + remous complet Bretèche (m)	4000			
Cumul de cours d'eau "restauré" *		2080		
Linéaire de bras renaturé Bretèche (m)	140	155	1 613	€/m
Linéaire restauration écologique aval Bretèche (m)		660	265	€/m
Linéaire du bras de contournement naturel Saulx (m)	320	365	200 000	€/m de chute
Linéaire théorique d'influence Bretèche observé (m)	900	0		
Taux d'étagement avec chutes maximales (sur linéaire d'étude + influence Bretèche)	79%	33%		
Hauteur de chute Bretèche théorique (m)	2,75	0	90 909	€/m de chute
Hauteur de chute déversoir de Saulx (m)	1,3	0	171 429	€/m de chute
Hauteur de chute Saulx maximum (m)	2	Inchangée		
Pente moyenne du tronçon étudié (%)	0,14%	0,14%		
Dénivelée naturelle sur la zone d'étude (m)	6	6		
Ratio de linéaire restauré sur le linéaire de zone d'étude + linéaire d'influence Bretèche		52%		
Ratio renaturé sur le linéaire de zone d'étude		69%		

<sup>\*</sup> incluant restauration morphologique, remise en fond de vallée de Bretèche, bras de contournement naturel de Saulx et linaire d'influence gagné à l'amont de Bretèche

Intitulé a ction	Linéaire concerné (m)	Surface concernée (m²)	Volume déblais (m3)	Estimation financière des tra vaux (€ HT)	travaux /	Unité du ratio
Traitement des massifs de renouée du Japon sur le site de Bretèche	210	750	1500	250 000€	167	€/m3
Retalutage et confortement de la berge de l'Yvette en aval de la confluence avec la Boële	30			20 000€	667	€/m3
ZIP 5 / ZH 3	-	12 000	1500	80 000 €	7	€/m²
ZIP 3	-	11 000	3700	170 000€	15	€/m²
ZIP 4 / ZH 4	-	12 200	3100	145 000 €	12	€/m²
ZIP 4 / ZH 4 (VARIANTE Surface maximisée)		20 650	20 000	920 300 €	46	€/m²

Ce scenario permet de réduire significativement le taux d'étagement sur le tronçon étudié de presque 80 % à 33%. Il permet l'atteinte d'un **taux d'étagement inférieur à 40 %**, valeur recherchée pour envisager l'atteinte du bon état écologique des cours d'eau (selon Note technique ONEMA de 2011 : « Les obstacles à l'écoulement : identification des « points noirs » dans les études de restauration de la continuité », François Huger & Thomas Schwab, mai 2011). **Le scenario permet également de restaurer environ 2 km de cours d'eau représentant un linéaire de plus de 50 % du tronçon**.

### 4. Cadre réglementaire

Le tableau suivant présente une synthèse des contraintes réglementaires relatives à ce scénario :

Tableau 9 : Cadre réglementaire du scénario n°2

Туре	Commentaires
Dossier autorisation environnementale unique	Régime d'autorisation
Déclaration d'Intérêt Général (DIG)	DIG à prévoir (intervention sur parcelles privées)
Dossier Natura 2000	Notice d'incidence simplifiée
Espèce(s) protégée(s)	Demande de dérogation pour la destruction d'espèces protégées ou d'habitat de vie d'espèces protégées (Flambé, Grillon d'Italie, Mante religieuse, Martin-pêcheur d'Europe, Triton palmé, Grenouille verte, Bruant des roseaux, Fauvette des jardins, Pouillot fitis).
Commission des sites	Non concerné
Autre(s) démarche(s)	Déclaration au titre de l'article R421-23 Code de l'urbanisme*

<sup>\*</sup> A moins qu'ils ne soient nécessaires à l'exécution d'un permis de construire, les affouillements et exhaussements du sol dont la hauteur, s'il s'agit d'un exhaussement, ou la profondeur dans le cas d'un affouillement, excède deux mètres et qui portent sur une superficie supérieure ou égale à cent mètres carrés doivent être précédés d'une déclaration préalable aux travaux.

Il est conseillé de présenter un dossier global pour l'ensemble du programme d'aménagement retenu.

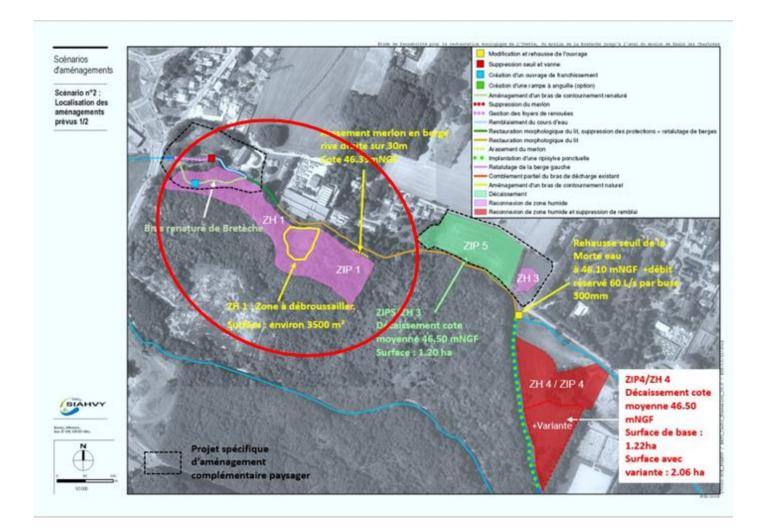
Le délai de la procédure d'instruction est d'environ 15 mois à compter du dépôt de dossier.

Il est conseillé d'envisager dans la suite de la phase de conception des aménagements, une réunion de concertation avec les services de l'Etat concernant les compensations et l'opportunité de valorisation écologique de milieux anthropisés présentant des espèces ou habitats protégés.

# 5. Synthèse des coûts des travaux du programme

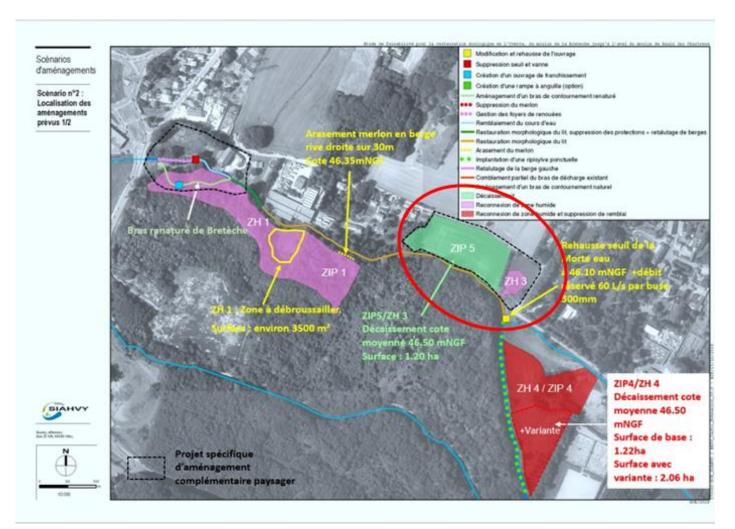
Les tableaux de synthèse suivants présentent les coûts de travaux estimés au stade esquisse. Ces coûts s'entendent <u>hors études complémentaires et hors travaux nécessaires à la modification de</u> la répartition des débits en amont de la zone d'étude (hors mission de SCE).

### 5.1. Coût des travaux sur le secteur du moulin de Bretèche



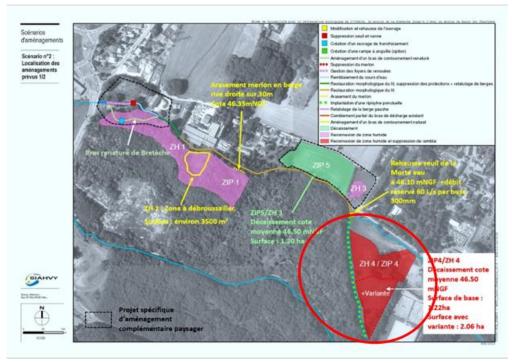
		Type d'action	Intitulé action	Estimation financière des travaux (€ HT)				
		Berge et ripisylve	Traitement des massifs de renouée du Japon sur le site de Bretèche sur 210 m / surface de 750 m2 et 1500 m3 de déblais	250 000 €				
		Lit mineur	Restauration morphologique entre le moulin de Bretèche et la prise d'eau de la Morte Eau sur 660 ml	175 000 €				
	Restauration écologique	ZIP 1 / ZH 1	Reconnexion par l'aval : Suppression d'un court linéaire de merlon en rive droite pour accroissement de la connexion. Intervention manuelle pour le débroussaillage afin d'éviter la fermeture du milieu. Sur 25 000 m2	22 500 €				
		Suppression de l'ouvrage (hauteur de chute de 2,75 m)	Aménagement d'un bras renaturé sur 155 ml en fond de vallée et comblement du bras existant	250 000 €				
Secteur Bretèche		Plantation	Fourniture, transport et régalage de terre végétale Fourniture, transport et plantation d'hélophyte sur terrasses, baliveau, arbuste, arbre plantation de boudin de coco (16 000m²)	297 825€				
		SOUS TOTAL Restauration écologique						
	Aménagement		abilisé, cheminement d'exploitation en viéton type bétongrave - 250 m²,	107 000 €				
	paysager (variante	Parvis entrée du mou	50 000 €					
	minimaliste)		nc, table de pique nique, corbeille, ure, transport et pose d'un portail (accès	14 900 €				
	SC	OUS TOTAL variante	minimaliste aménagement paysager	171 900 €				
			TOTAL BRETECHE	1 167 225 €				
	Aménagement	Cheminement en sta piétonne au Sud de l' passerelles)	261 000 €					
	paysager (variante	Parvis entrée du mou	lin	50 000 €				
	optimale)	1 Aire de jeux (revête	ement, clôture et jeux)	87 000 €				
		Cloture (700ml)		280 000 €				
		SOUS TOTAL variar	nte optimale aménagement paysager	678 000 €				

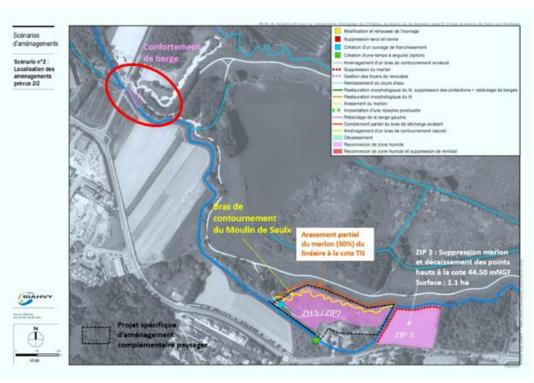
### 5.2. Coût des travaux sur la ZIP5/ZH3



				Estimation financière des travaux (€ HT)			
		Type d'action	Intitulé action				
		ZIP 5 / ZH 3 Création d'une zone d'expansion de crue	Suppression du petit merlon et décaissement Reconnexion de la dépression existante. A ce stade le volume de merlon à déblayer est estimé à 1500 m³ sur une surfcae de 12 000 m2 Préparation chantier / terrassement /	80 000 €			
			talus	257 500 €			
	Restauration écologique		Création de la noue de 170 ml	23 650 €			
	3.5.59.4.5	Action ouvrage	Modification de la prise d'eau de Morte Eau	25 000 €			
		Plantation	Fourniture, transport et plantation de végétaux sur la prairie inondable, sur la terrasse intermediaire, terrasse haute, Zone Humide Fourniture, transport et plantation de boudin de coco prévégatilsé sur les Berges de l'Yvette (7000m²)	179 000 €			
		565 150 €					
Secteur ZIP5 /		Cheminements piéto	230 000 €				
ZH3	Aménagement paysager (variante minimaliste)	Mur de soutenement	48 800 €				
		1 Passerelle piétonn	20 000 €				
		Mobilier urbain (6 bar	5 700 €				
	so	304 500 €					
		TOTAL ZIP5 / ZH3	869 650 €				
	Restauration écologique (variante optimale)	Création d'une noue	de 170 ml en plus des 170ml	23 650 €			
		Cheminement supplé	ementaire (stabilisé et piéton)	20 000 €			
	Aménagement	2 pontons d'observati	ion	50 000 €			
	paysager (variante	Mur de soutenement	en gabion de 1000 m²	435 000 €			
	optimale)	1 passerelle pietonne	e et 1 passerelle mixte	70 000 €			
		`	Mobilier urbain (2 tables de pique nique, signalétique)				
		SOUS TOTAL varia	nte optimale aménagement paysager	583 600 €			

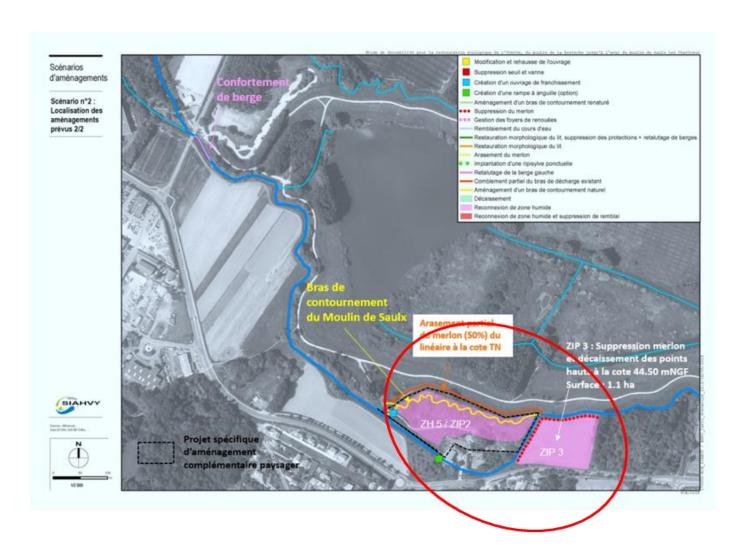
## 5.3. Coût des travaux sur la ZIP4/ZH4





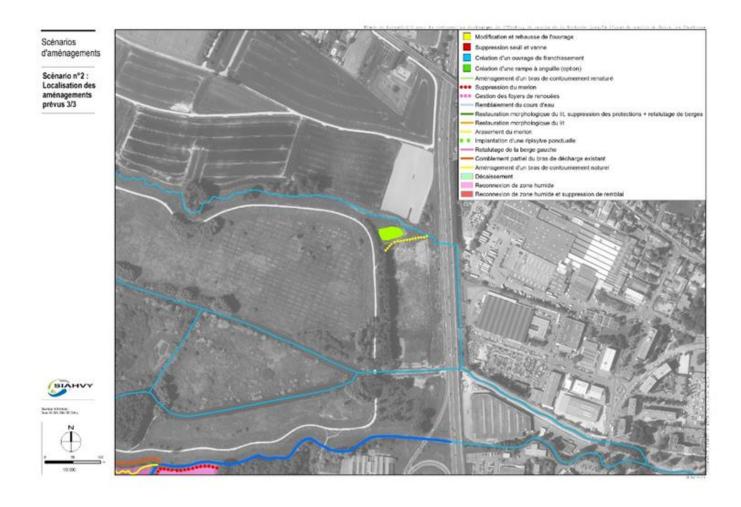
		Type d'action	Intitulé action	Estimation financière des travaux (€ HT)
Secteur ZIP4 / ZH4	Restauration écologique	Berge et ripisylve	Implantation d'une ripisylve ponctuelle sur ZIP 4 sur 315 ml	7 500 €
		Berge et ripisylve	Retalutage et confortement de la berge de l'Yvette en aval de la confluence avec la Boële sur 30 ml	20 000 €
		ZIP 4 / ZH 4	Reconnexion de la ZH avec décaissement localisé Déblai d'une partie de la surface pour reconnexion des zones basses (à ce stade il est fait l'hypothèse d'une cote après décaissement de 46,50 m IGN69). Déblais de 3100 m3 sur une surface de 12200m2	145 000 €
		172 500 €		
	Restauration écologique (variante optimale)	Décaissement total o 2065 m2 pour un volu	920 300 €	

### 5.4. Coût des travaux sur le secteur du moulin de Saulx



		Type d'action	Intitulé action	Estimation financière des travaux (€ HT)
Secteur moulin de Saulx	Restauration écologique	ZIP 2/ ZH 5	Création d'un bras renaturé de l'Yvette en fond de vallée + suppression ponctuelle du merlon du bras actuel en aval sur une surface de 13500m2 Poursuite de la gestion en espace ouvert (roselière) sans travaux particulier	cf. action ouvrage
		ZIP 3	Suppression du merlon et décaissement complémentaire (plus ou moins important selon hydromorphie actuelle favorisant l'implantation d'une zone humide en berge, puis éventuellement (non obligatoire) semi d'un mélange de graines de prairie hygrophyle et entretien milieu ouvert. travaus sur 11 000 m2 et un volume de 3700 m3 de déblais	170 000 €
		Action ouvrage	Aménagement d'un bras de contournement naturel au moulin de Saulx (hauteur de chute 1,75) (hors aménagements paysagers)	300 000 €
		Plantation	Fourniture, transport et plantation de boudin de coco prévégétalisé pour les berges du bras de contournement, plantation d'hélophytes pour renforcement de milieux existants, lantation de vivaces de milieux humides	174 700 €
		1 237 200 €		
		Cheminement stabi	lisé	80 000 €
		3 pontons d'observa	75 000 €	
		1 passerelle pietonr portée 5 m	ne portée 10 m et 2 passerelles piétonnes	85 000 €
		Mobilier urbain (5 ba	4 000 €	
		Signalétique (panne thématique, mobilie portail (accès véhicu	18 150 €	
		Plantation verger (te de fruitiers)	36 000 €	
			SOUS TOTAL Aménagement paysager	298 150 €
		1 535 350 €		
	Restauration écologique (variante optimale)	1 passe à anguille a	50 000 €	
	Aménagement paysager (variante optimale)	Cheminement en pla	150 000 €	
		2 pontons d'observa	50 000 €	
		Fourniture, transpor du verger sur 200 m	80 000 €	

### 5.5. Coût des travaux sur la ZH6



		Type d'action	Intitulé action	Estimation financière des travaux (€ HT)
Secteur ZH 6	Restauration écologique	ZH 6	Retrait de la digue en remblai (précautions liées au réseau) et agrandissement / approfondissement de la mare. Plantations d'arbres aux abords de la mare (20 sujets environ 200 m3 de déblai (chemin merlon remplacé par platelage) surface de 500 m2 (300 pour le merlon et 200 pour la mare)	135 000 €
		135 000 €		

# 6. Etudes complémentaires à prévoir

Le tableau récapitulatif suivant donne une fourchette d'estimation des études complémentaires à mener s'ajoutant aux coûts de travaux détaillés ci-avant :

			Estimations financières des études complémentaires (€ HT)		Commentaires	
Missions complémentaires	Unité	Qtité	Fourchette basse	Fourchette haute		
Relevés topographiques des zones de travaux	Forfait	1	15 000	30 000	-	
Analyse de pollution des sols pour admission en décharge ISDI	U	40 à 50	15 000	18 000	Sur ouvrages et ZIP + ZH nécessitant un aménagement ou décaissement avec évacuation des déblais	
Etudes géotechniques G1 + G2 AVP-PRO + G3/G4 EXE et suivi de chantier	U	3	75 000	150 000	Sites Saulx, Bretèche et ZIP5/ZH3	
Analyses de sédiments	U	2 à 5	1 500	4 000	Amont du seuil de Bretèche et lit de l'Yvette dans la zone de restauration morphologique	
Etudes complémentaires en rapport avec l'établissement d'un dossier de demande de dérogation pour la destruction d'espèces protégées et d'habitat d'espèces protégées	Forfait	1	10 000	15 000	Ces études visent à préciser la répartition des espèces cibles et protégées dans un secteur élargi par rapport à seule zone d'étude. Cela dans le but de définir plus précisément l'état de conservation des populations locales d'espèces protégées et donc de détailler le risque d'impact du projet sur les populations. Prévoir inventaires complémentaires Habitats, Flore, Faune (oiseaux, amphibiens, reptiles, insectes) et l'analyse des corridors écologiques	
Dossiers règlementaires	Forfait	1	10 000	15 000	-	
Maîtrise d'œuvre conception + réalisation, y compris contrôle technique, environnemental et SPS	Pourcentage du montant de travaux 7 à 10%	1	388 000	478 000	-	
TOTAL ETUDES COMPLEMENTAIRES (€ HT)			514 500	710 000		

Nota : les recherches/reconnaissances et piquetages des réseaux enterrés sont chiffrés dans le coût des travaux présenté ci-avant.

Les acquisitions foncières éventuellement nécessaires ne sont pas incluses dans les montants annoncés.

# 7. Estimation du programme global

		Estimation finan des travaux (€ HT)	Estimation financière des travaux (€ HT) (variante optimale)	
Secteur de Bretèche	Restauration écologique	995 325 €		
	Aménagements paysagers	171 900 €	1 167 225 €	1 845 225 €
Secteur ZIP5 / ZH3	Restauration écologique	565 150 €		1 453 250 €
	Aménagements paysagers	304 500 €	869 650 €	
Secteur ZIP4 / ZH4	Restauration écologique	172 500 €	172 500 €	947 800 €
Secteur moulin de Saulx	Restauration écologique	644 700 €		4.000.000.0
	Aménagements paysagers	298 150 €	942 850 €	1 272 850 €
Secteur ZH 6	Restauration écologique	135 000 €	135 000 €	135 000 €
Total restauration écologique			2,5 M€	3,5 M€
Total aménagements paysagers			0,8 M€	2,3 M€
Total travaux			3,3 M€	5,8 <b>M</b> €

Ainsi, au stade Esquisse, l'intégralité du programme du scenario retenu est évaluée entre 3,8 et 6,5 millions d'euros HT.

## 8. Proposition de programmation

## 8.1. Proposition de zones d'intervention cohérentes

Les zones d'aménagement paraissant cohérentes peuvent être décomposées en plusieurs zones qui pourront constituer des tranches de travaux différentes.

- ▶ Zone 1 : Moulin de Bretèche + ZIP1-ZH1 + restauration morphologique Yvette
  - Sous-secteur 1a : Zone du moulin de bretèche bras de contournement et aménagement paysager (parcelles publiques)
  - Sous-secteur 1b : ZIP1-ZH1 + restauration morphologique Yvette (parcelles privées)
- ► Zone 2 : Zone du moulin de Saulx + ZH6 +ZIP3
  - Sous-secteur 2a : moulin de Saulx (parcelles concernées toutes publiques)
  - Sous-secteur 2b : ZH 6 (parcelle a priori publiques)
  - Sous-secteur 2c : ZIP3 (parcelle privée)
- ► Zone 3 : Zone ZIP5/ZH3+ restauration morphologique Yvette + Ouvrage de Morte Eau+ ZH4/ZIP4
  - Sous-secteur 3a : ZIP5/ZH3 + restauration morphologique Yvette (parcelles privées mais peu nombreuses)
  - Sous-secteur 3b : ZH4/ZIP4 + renforcement de berge (parcelles privées nombreuses et publiques)

Voir localisation des zones pages suivantes.

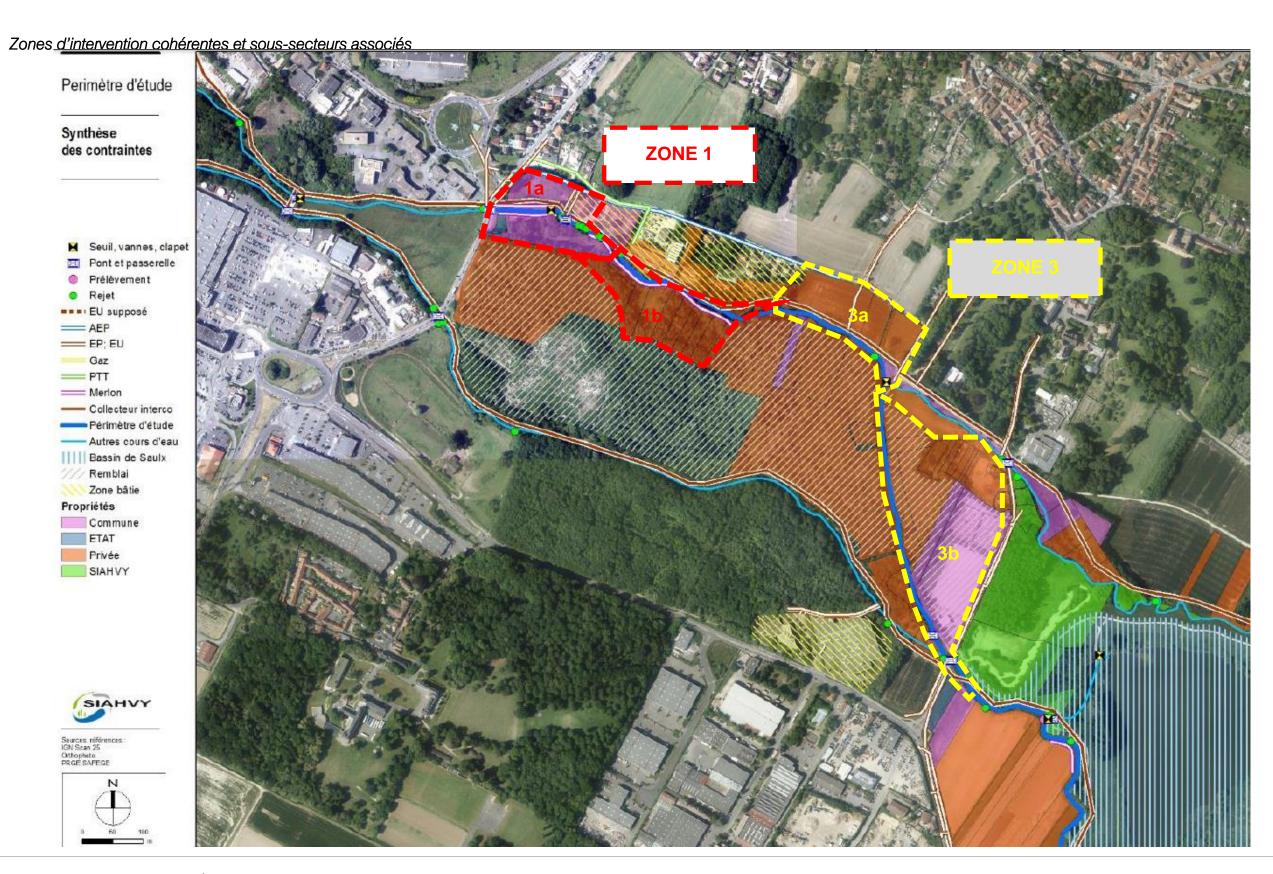
D'un point de vue opérationnel, les travaux des sous-secteurs 1a et 2a+2b se trouvant sur des parcelles publiques pourraient être engagés plus rapidement que les autres sous-secteurs. Néanmoins, une intervention conjointe sur les sous -secteurs 1a et 1b serait pertinente et conseillée. Il serait en effet pertinent de réaliser les travaux de la ZH1-ZIP1 et la restauration morphologique en aval de Bretèche jusqu'à la ZIP3-ZH5 avant d'envisager l'aménagement du bras du moulin de Bretèche ainsi que les aménagements paysagers associés. Cependant le sous-secteur 2b est une zone de parcelles privées.

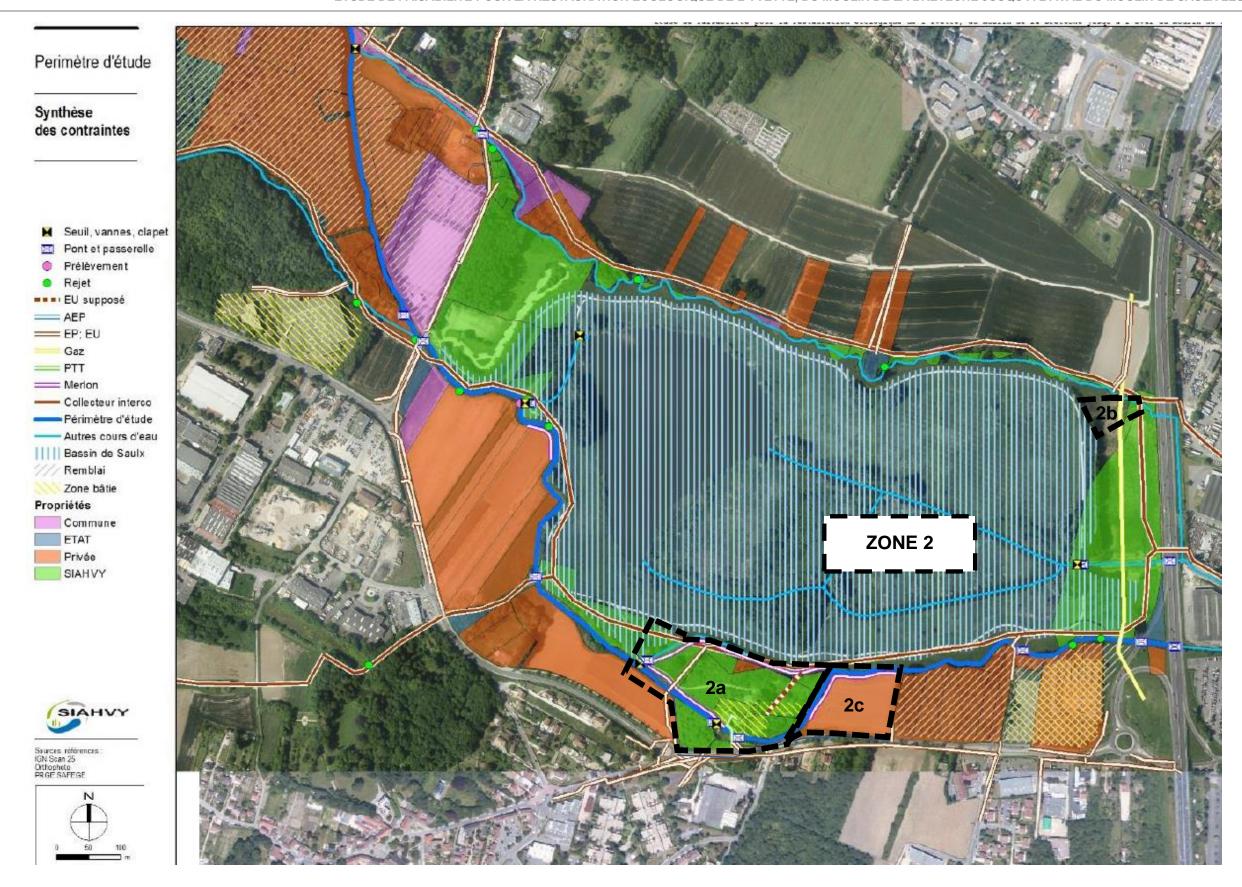
## 8.2. Proposition de priorisation d'intervention

D'un point de vue de la priorisation des aménagements et suite à échange avec le SIAVHY, la zone 1a du moulin de Bretèche apparaît prioritaire en termes d'intervention, notamment en lien avec les projets d'aménagement envisagés par la commune sur le moulin de Bretèche lui-même. Si possible, et en fonction des négociations foncières, la zone1b sera intégrée à cette première tranche de travaux. Un dossier règlementaire dédié à cette opération pourra être établi rapidement.

Un second dossier réglementaire pour le reste des zones : zone2, zone 3 et zone 1b le cas échéant pourra être établi ensuite et faire l'objet d'autres tranches de travaux.

170050 / CDO / RCE-SIAVHY - Phases 3 et 4 | 2019





## 8.3. Planification générale du programme

### 8.3.1. Eléments structurants de la planification

### Etudes complémentaires

Les inventaires écologiques complémentaires doivent être envisagés sur la période de mars à miseptembre.

Les **sondages géotechniques** (études G1+G2) seront également réalisés préférentiellement dans des conditions hydrologiques favorables de façon à disposer des sols les plus portants possibles (réalisation en été si possible) et de ne pas perturber le milieu naturel

Il convient d'envisager à la suite de cette étude une mission de maîtrise d'œuvre complète pour la mise en œuvre du programme de travaux. Cette mission pourra inclure la réalisation du dossier règlementaire d'autorisation et la Déclaration d'Intérêt Général (DIG) ou Déclaration d'Utilité Publique (DUP) si nécessaire.

Le délai peut également être impacté par les acquisitions foncières pour lesquelles des négociations seront nécessaires.

#### Aspects fonciers

La réalisation du programme nécessite soit l'acquisition de plusieurs parcelles à l'amiable soit l'établissement d'une Déclaration d'Intérêt Général (DIG) autorisant les travaux sur parcelle privée. Le recours à une déclaration d'Utilité Publique (DUP) permettant l'acquisition des parcelles peut également être une solution. Les délais associés aux négociations foncières sont incertains et potentiellement longs. L'établissement de la DIG, si elle s'avère nécessaire, pourra être réalisée en même temps que le dossier unique d'autorisation environnementale.

### Dossier règlementaire

Le programme de travaux proposé est une **opération d'aménagement globale** de la zone d'étude qui doit être présentée dans le cadre d'un **dossier d'autorisation environnementale unique** intégrant l'ensemble des zones de travaux avec une planification pluriannuelle des interventions. Ce dossier sera basé à minima sur un avant-projet détaillé. **Le délai d'instruction est d'environ 15 mois** à compter du dépôt du dossier.

#### Travaux

Comme explicité précédemment, les travaux d'aménagement impactant les cours d'eaux et zones humides doivent être réalisés entre mi-août et début novembre pour réduire au maximum leur impact sur le milieu naturel et la faune.

### Pour les plantations :

- Période de travaux optimale pour le semi de prairie de mi-septembre à mi-novembre.
- ▶ Période de travaux optimale pour la plantation des arbres, arbustes entre mi-octobre et mi-mars en évitant les plantations en période de gel.
- ▶ Période de travaux optimale pour la plantation des **hélophytes** entre **avril et mi-juin**, en cas de risque de sécheresse il est préconisé d'arroser pendant 4 semaines afin de garantir le développement de la plante.

#### Programmation pluriannuelle des travaux

Les travaux peuvent être envisagés en tranches suivant les 3 zones et/ou sous-secteurs cohérents préidentifiés. Soit sur environ 3/4 années voire plus.

La figure suivante présente un planning type permettant d'engager la première tranche du programme pluriannuel.

Ce planning met en évidence que la période nécessaire à la phase conception, l'obtention des autorisations règlementaires pour lancement des travaux sur une première tranche est d'environ 2,5 ans.

La réalisation des travaux peut être envisagée sur 3 à 4 années successives en fonction des durées de chantier.

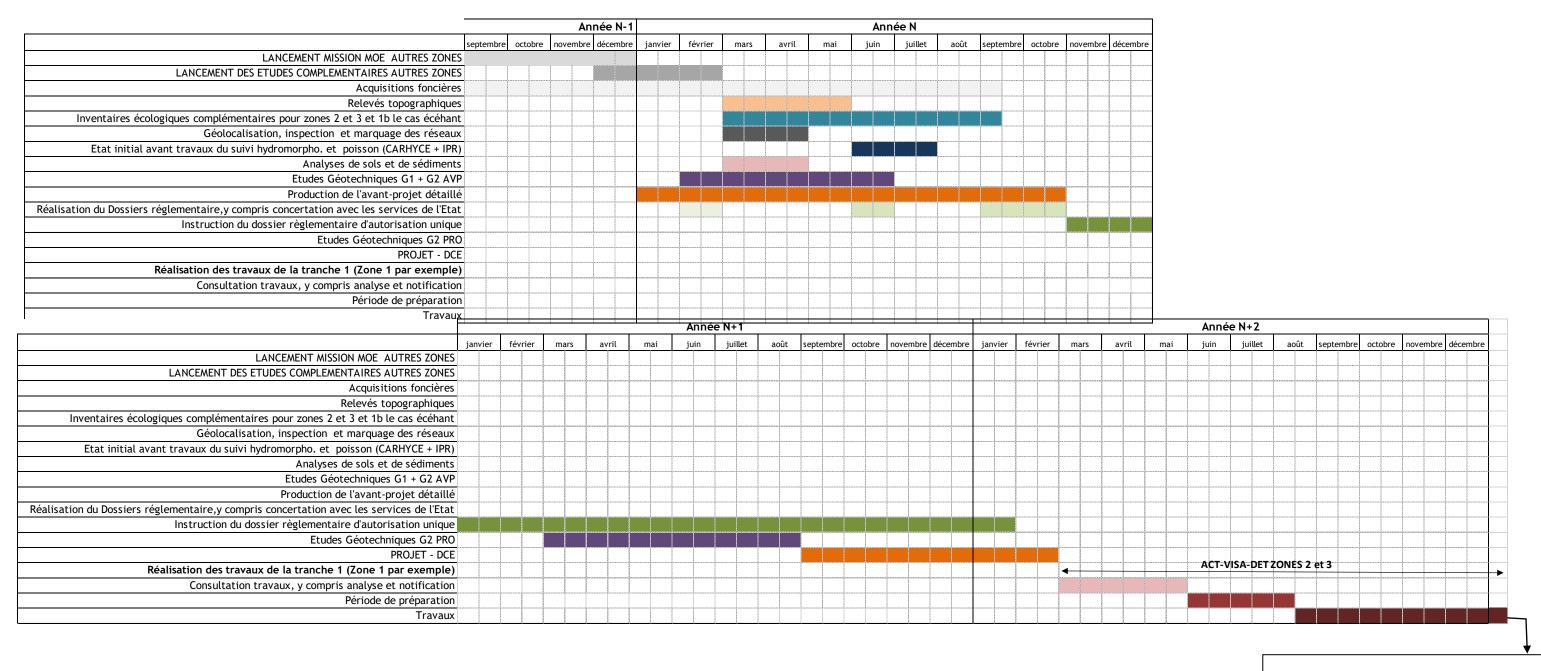
## 8.3.2. Proposition de planification sur la zone 1 prioritaire de Bretèche

		Année N-1																						
	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	t août	septembr	e octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novemb	ore décembre
VALIDATION ETUDE DE FAISA ET LANCEMENT MISSION MOE BRETECHE																-				00000				
LANCEMENT DES ETUDES COMPLEMENTAIRES BRETECHE																								
Acquisitions foncières																								
Relevés topographiques													-							-			-	
Géolocalisation, inspection et marquage des réseaux																								
Etat initial avant travaux du suivi hydromorpho. et poisson (CARHYCE + IPR)																								
Analyses de sols et de sédiments																								
Etudes Géotechniques G1 + G2 AVP																								
Production de l'avant-projet détaillé	berezeren berezen																							
Réalisation du Dossiers réglementaire, y compris concertation avec les services de l'Etat																								
Instruction du dossier règlementaire d'autorisation unique	noncenenchences									.,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,														
Etudes Géotechniques G2 PRO																								
PROJET - DCE												ļ					ļ							
Réalisation des travaux de la tranche 1 (Zone 1 par exemple)																								
Consultation travaux, y compris analyse et notification																							ļļ	
Période de préparation																ļ	ļ							
Travaux																								

		Année N+1												
	jan	vier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembr	e déce	embre
VALIDATION ETUDE DE FAISA ET LANCEMENT MISSION MOE BRETECHE									Total Control		Ton on the same			
LANCEMENT DES ETUDES COMPLEMENTAIRES BRETECHE														
Acquisitions foncières														
Relevés topographiques														
Géolocalisation, inspection et marquage des réseaux														
Etat initial avant travaux du suivi hydromorpho. et poisson (CARHYCE + IPR)														
Analyses de sols et de sédiments														
Etudes Géotechniques G1 + G2 AVP														
Production de l'avant-projet détaillé														
Réalisation du Dossiers réglementaire, y compris concertation avec les services de l'Etat														
Instruction du dossier règlementaire d'autorisation unique														
Etudes Géotechniques G2 PRO														
PROJET - DCE						4	CT-VISA	-DET BRE	TECHE Z	ONE 1a (+	1b si pos	sible)		
Réalisation des travaux de la tranche 1 (Zone 1 par exemple)				<b>4</b>										
Consultation travaux, y compris analyse et notification														
Période de préparation														
Travaux														

170050 / CDO / RCE-SIAVHY - Phases 3 et 4 | 2019

# 8.3.3. Proposition de planification des zones 2, 3 et 1b si non réalisé en première tranche



Réalisation envisageable en plusieurs tranches sur plusieurs années au besoin

# 9. Suivi, évaluation de l'efficacité du programme de travaux

# 9.1. Principe du suivi et l'évaluation de l'efficacité du programme

Il est proposé un suivi de l'efficacité du programme de travaux en plusieurs étapes :

- Réalisation d'un Etat zéro avant travaux,
- ▶ Suivi post travaux sur 3 ans (durée minimale souhaitable) à n+1, n+3 et n+5.

Le suivi pourra intégrer les éléments suivants :

- Suivi de l'hydromorphologie de l'Yvette sur une station dans le secteur restauré en aval de Bretèche par réalisation du protocole CARactérisation HYdromorphologique des Cours d'Eau (CARHYCE)
- Suivi du peuplement piscicole sur **deux stations** en amont et en aval du moulin de Bretèche et calcul d'un **Indice Poisson Rivière** (IPR)
- Réalisation d'inventaires écologiques faune-flore sur la zone d'étude, y compris évolution des plantes invasives

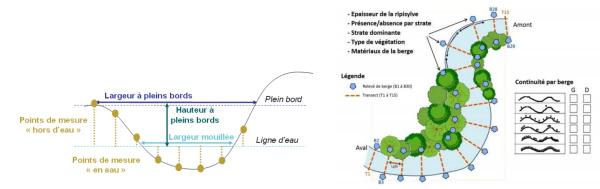
### 9.2. Protocole CARHYCE en aval du moulin de Bretèche

Le protocole à mettre en œuvre devra suivre les préconisations du guide de l'ONEMA intitulé « CARHYCE : CARactérisation HYdromorphologique des Cours d'Eau Protocole de recueil de données hydromorphologiques à l'échelle de la station sur des cours d'eau prospectables à pied » de mai 2015.

Conformément aux préconisations concernées, les prestations doivent être réalisées en période d'étiage.

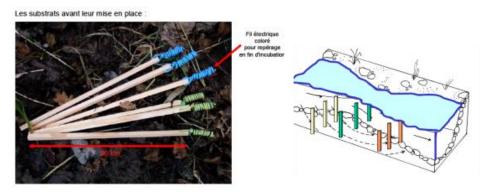
La méthode CARHYCE permet de disposer de données hydromorphologiques de terrain objectives (limitation maximale du recours à l'expertise), dans le but de définir des tendances statistiques utilisées pour la construction d'un référentiel hydromorphologique spatial et dynamique (Gob et al, 2014). Elle prévoit de réaliser des mesures de géométrie hydraulique (transects, pente, débit), de décrire les habitats (berges, ripisylves etc.) et de caractériser la granulométrie sur une station.

Mesures sur les 15 transects de chaque station : Largeur à plein bords (Lpb), largeur mouillée (Lm), hauteur d'eau, type de faciès, granulométrie, caractérisation des habitats et des substrats additionnels, description des berges, description de la ripisylve, relevés des bancs de dépôts.



Géométrie du lit au niveau d'un transect et caractérisation de la ripisylve dans le cadre de CARHYCE

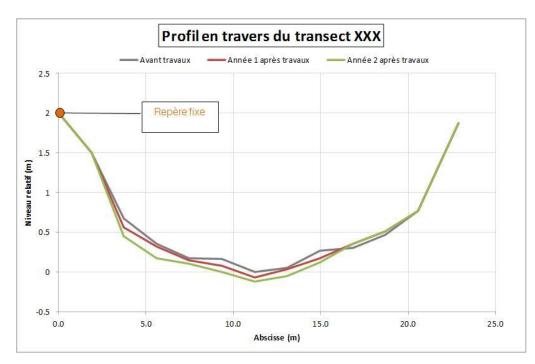
- Mesure du débit instantané à l'aide d'un micro moulinet ou d'un courantomètre ;
- Caractéristique de la pente de la ligne d'eau : mesure si possible au théodolite voire à la visée ;
- ▶ Réalisation de protocole Wolmann sur les radiers les plus importants ;
- Mesure du degré de colmatage : Cette mesure passe par la pose de 9 baguettes de pin par site, enfoncées dans 30 cm de substrat. Ces dernières permettront d'évaluer l'oxydation du substrat.



Le protocole CARHYCE prévoit une taille de station et un positionnement des transects variables en fonction de la largeur plein bord du cours d'eau. Dans la partie amont, le cours d'eau du Sal risque de varier significativement. Pour pouvoir analyser les données sur plusieurs années, il est proposé lors de la première année que l'origine de chaque profil soit implantée au moyen d'un repère fixe en haut de berge (type piquet). Les années suivantes, il n'y aura donc pas de repositionnement mais un retour sur les transects matérialisés.

Le suivi des stations CARHYCE est proposé tous les ans durant 3 ans après la vidange. Pour la station implantée en aval du plan d'eau actuel, la prestation sera réalisée une fois avant travaux puis une fois par an pendant 3 ans après travaux.

79 / 84



Exemple de résultat de description de transect sur plusieurs années

# 9.3. Suivi de la faune piscicole : calcul d'un IPR sur 2 stations

Il est préconisé de réaliser des pêches électriques complètes sur **2 stations dans le lit mineur**, une en aval du moulin de Bretèche, et une en amont du moulin de bretèche afin de calculer un IPR.

Le protocole de suivi de la faune piscicole nécessitera de suivre les normes et méthodes suivantes :

- ▶ NF EN 14962 (2006-09-01). Qualité de l'eau Guide sur le domaine d'application et la sélection des méthodes d'échantillonnage de poissons,
- NF EN 14011 (2003-07-01). Qualité de l'eau Échantillonnage des poissons à l'électricité,
- ▶ NF T90-358. Qualité de l'eau Echantillonnage piscicole par électricité,
- ▶ NF T90-344 (2004-05-01). Qualité de l'eau Détermination de l'indice poissons rivière (IPR),
- ➤ XP T90-383 (2008-05-01). Qualité de l'eau Échantillonnage des poissons à l'électricité dans le cadre des réseaux de suivi des peuplements de poissons en lien avec la qualité des cours d'eau,
- ▶ Guide pratique de Mise en œuvre des opérations de pêche à l'électricité (Nov. 2012).

Les méthodes d'étude de la faune piscicole font principalement appel à la pêche électrique, méthode consistant à diffuser dans l'eau un champ électrique qui immobilise le poisson et permet sa capture. Ces investigations respectent les clauses de chacune des normes utilisées.

- La cathode est immergée près du groupe électrogène ; l'(les) anode(s) mobile(s) est (sont déplacée(s) par les opérateurs qui progressent de front dans l'eau, de l'aval vers l'amont.
- Lorsque l'opérateur immerge une anode, la différence de potentiel formée entre les deux électrodes produit un courant électrique.
- ► Tout poisson situé dans un rayon variant de 0,5 à 2 m autour de l'anode subit l'action du courant électrique et dérive ou nage vers l'opérateur.
- Le poisson est alors capturé à l'épuisette. Afin d'éviter que d'éventuelles matières remises en suspension par le passage des pêcheurs n'affectent l'efficacité de la pêche, l'équipe de pêche progresse de front et de l'aval vers l'amont.
- Les poissons sont temporairement placés dans des viviers mobiles tractés par l'un des intervenants.
- Lorsque la densité de poissons dans ces viviers devient trop importante, les animaux sont transférés dans de plus grands viviers répartis le long de la station de pêche, dans l'attente de la biométrie (identification et mesure des caractéristiques poids-longueur).

Une fois la pêche terminée, les poissons sont tous identifiés, pesés et mesurés puis remis à l'eau sur le lieu même de leur capture.

### 9.4. Suivi faune flore

Il est préconisé d'établir un suivi de l'évolution de la faune et de la flore sur la même base que le protocole élargi mis en place dans la cadre de l'état initial établi pour le dossier règlementaire à savoir :

Inventaires complémentaires d'évolution

- des habitats.
- de la flore.
- de la Faune (oiseaux, amphibiens, reptiles, insectes),
- l'analyse des corridors écologiques
- ainsi que le suivi des plantes invasives.

### 9.5. Périodes d'intervention

Les périodes optimales pour chaque paramètre sont les suivantes :

- Hydrobiologie (IPR) : Juin à Septembre
- ► Hydromorphologie : Mai à Juillet

Recolonisation végétale du lit majeur : Avril à Juillet.

## 9.6. Evaluation du coût du suivi

Les coûts estimatifs sont donnés dans le tableau suivant :

Etapes	IPR	CARHYCE	Suivi faune Flore					
Etat zéro	2	1	Inclus dans études complémentaires					
n+1	2	1	1					
n+3	2	1	1					
n+5	2	1	1					
Nombre total	8	4	3					
Prix unitaire (HT)	5000	3000	12000					
TOTAL (€ HT)	40 000	12 000	36 000					
GLOBAL SUIVI (€ HT)	88 000							

Le coût du suivi est ainsi évalué entre 90 000 et 100 000 € HT. Ce programme pourra être complété ou adapté en concertation avec les services de l'état et dans le cadre de l'établissement de l'avant-projet et du dossier règlementaire.

## Table des figures

Figure 1 - Mesures de débits en différentes stations6
Figure 2 - Photo 1 : Foyers de renouée du Japon en amont en aval immédiat du seuil de Bretèche12
Figure 3 - Schéma de principe de traitement d'un massif de renouée13
Figure 4 - Localisation des actions de traitement des massifs de renouées13
Figure 5 - Localisation des aménagements prévus14
Figure 6 - Schéma de principe de pose de blocs15
Figure 7 - Schéma de principe de retalutage en pente douce avec banquette et pose de blocs15
Figure 8 - Localisation des aménagements prévus15
Figure 9 - Schéma de principe d'implantation de végétation rivulaire16
Figure 10 - Déstabilisation de la berge gauche de l'Yvette en aval du pont de la route de Champlan16
Figure 11 - Localisation des aménagements prévus17
Figure 12 - Schéma de principe de retalutage de berge17
Figure 12 - Schéma de principe de retalutage de berge
Figure 13 - Localisation des aménagements prévus19 Figure 14 - Faune patrimoniale recensée dans l'emprise de l'aménagement de la ZIP 4 / ZH 4 et
Figure 13 - Localisation des aménagements prévus
Figure 13 - Localisation des aménagements prévus
Figure 13 - Localisation des aménagements prévus
Figure 13 - Localisation des aménagements prévus

Figure 21 - Localisation des aménagements prévus27
Figure 22 - Esquisse paysagère du Moulin de Bretèche (variante optimale)34
Figure 23 - Coupe de principe AA' des aménagements paysagers du moulin de Bretèche 34
Figure 24 - Esquisse paysagère du Moulin de Bretèche (variante minimale) 34
Figure 25 - Point de vue n°1 du moulin de Bretèche depuis le préfabriqué - avant travaux 36
Figure 26 - Point de vue n°1 du moulin de Bretèche depuis le préfabriqué - après travaux (variante optimale)
Figure 27 - Point de vue n°2 du moulin de Bretèche depuis la rive Sud de l'Yvette - avant travaux
Figure 28 - Point de vue n°2 du moulin de Bretèche depuis la rive Sud de l'Yvette - après travaux (variante optimale)
Figure 29 - Esquisse paysagère du Moulin de Saulx-les-Chartreux (variante optimale) 42
Figure 30 - Coupe de principe BB' des aménagements paysagers du Moulin de Saulx-les- Chartreux42
Figure 31 - Coupe de principe CC' des aménagements paysagers du Moulin de Saulx-les- Chartreux42
Figure 32 - Esquisse paysagère du Moulin de Saulx-les-Chartreux (variante minimale) 42
Figure 33 - Point de vue n°1 - de Moulin de Saulx avant travaux44
Figure 34 - Point de vue n°1 - Moulin de Saulx après travaux (variante optimale) 45
Figure 35 - Point de vue n°2 - Moulin de Saulx avant travaux46
Figure 36 - Point de vue n°2 - de Moulin de Saulx après travaux (variante optimale) 47
Figure 37 - Esquisse paysagère de la ZH3/ZIP5 (variante optimale)50
Figure 38 - Coupe de principe des aménagements paysagers de la ZH3/ZIP5 50
Figure 39 - Esquisse paysagère de la ZH3/ZIP5 (variante minimale)50
Figure 40 - Point de vue n°1 de la ZH3/ZIP5 avant travaux52
Figure 41 - Point de vue n°1 de la ZH3/ZIP5 après travaux (variante optimale)53

### SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DE LA VALLEE DE L'YVETTE

ETUDE DE FAISABILITE POUR LA RESTAURATION ECOLOGIQUE DE L'YVETTE, DU MOULIN DE LA BRETECHE JUSQU'A L'AVAL DU MOULIN DE SAULX LES CHARTREUX

Figure 42 - Point de vue n°2 de la ZH3/ZIP5 avant travaux	54
Figure 43 - Point de vue n°2 de la ZH3/ZIP5 après travaux (variante optimale)	55
Figure 44 - Contenu du scénario n°2	60
Figure 45 - Débits classés turbinables et non turbinables - Scénario n°2	62

170050 / CDO / RCE-SIAVHY - Phases 3 et 4 | 2019



www.sce.fr

GROUPE KERAN